

Honorable Correspondant

Horreur contemporaine et désinformation, en France et dans le monde



Numéro 2

Engagez-vous!

Honorable Correspondant recrute

Vous avez toujours eu l'âme d'un baroudeur de la plume ?

Nyarlatotep vous opprime et vous n'avez jamais trouvé tribune où exprimer vos idées ? Vous avez le scénario du siècle (le XXIe bien sûr) et vous voudriez le révéler au visage du monde ?

Les colonnes de Honorable Correspondant vous sont ouvertes

pour traiter des sujets les plus sérieux tant qu'ils sont non-euclidiens.

Si en plus il concernent la France, nous vous donnerons une accolade virile !

Engagez-vous !

En laissant un message (secret) sur les forums (publics) de TOC.



Toute ressemblance avec des complots sordides et des individus louches existants sera pure coïncidence et à l'insu de notre plein gré.

Les noms des produits et des marques cités dans ce fanzine sont la propriété d'entreprises privées.

L'Appel de Cthulhu est copyright Steve Niles et Fantasy sous licence Chaosium.

Delta Green est copyright Pagan Publishing sous licence Chaosium. Consulter les bibliographies des articles pour des références précises.



n°2
Février
2010



Honorable
Correspondant

Edito

Honorable Correspondant reprend ses fonctions et vous propose de nouvelles incursions dans les domaines de l'étrange. Continuant la logique de présenter un vaste panel de possibles, vous trouverez dans ce numéro de nouvelles pistes pour développer vos propres aventures, ainsi que des ressources fiables pour vos équipes d'Investigateurs ou d'autres personnages. Nous nous pencherons ensemble sur nos institutions et leurs actions discrètes. Afin de fêter cette époque hivernale, nous voyagerons dans des retraites glacées. Vous pourrez également découvrir certains Grands Anciens aux activités aujourd'hui en sommeil. N'oubliez pas que le danger se situe à tous les coins de rue, que se tromper au moindre carrefour peut vous conduire à l'inconnu et découvrir des merveilles ou bien y laisser la vie. Honorable correspondant vous ouvre la Voie et les Pistes. A vous d'agir : décider de les suivre, ou passer votre chemin.

Il faut assumer les conséquences de ses actes.

■ Tous lecteurs ■ Réservé aux Gardiens

S
o
m
m
u
s
o
s

Les Sectes

Méditation, manipulation !

Page 2

Les T.A.A.F.

Terres Australes...

Page 8

La Police Nationale

Un groupe de métiers...

Page 26

Le Fisc

Direction Général des Impôts...

Page 35

Les Administrations

2° porte à gauche...

Page 42

Vigipirate

Prévention...

Page 46

Le Scribe des Miracles

Hommage...

Page 49

Trésor de guerre

Scénario...

Page 56

Rédacteur en Chef : DeMarigny
Maquette intérieure : Docteur Incube
Rédacteurs : Fox, Vilk, DeMarigny, Ronin, Docteur Incube, Sempoï - Illustrations : Vilk, Taillefer, Fox, Docteur Incube
Couverture : Vilk

Secretes



Les Sectes

Méditation...

...Manipulation !



LA LUTTE CONTRE LES DERIVES SECTAIRES EN FRANCE

Ce n'est qu'au début des années 80 que la France s'intéresse vraiment aux mouvements sectaires et aux dérives associées qui commencent à pulluler sur son sol, dans la succession des mouvements initiés aux Etats-Unis par certains gourous des années 70. Cet intérêt va se concrétiser par différentes initiatives, certaines à destination des médias et du grand public, d'autres à destination d'opérations plus concrètes afin de faire face aux complots contre l'Etat ou les atteintes contre les citoyens français.

VOLET OFFICIEL

Historiquement, le Ministre de l'Intérieur était responsable des cultes en France au début du siècle dernier au travers du Bureau Central des Cultes (BCC). Ce dernier se chargeait d'assurer la liberté de culte dans le respect de la laïcité. Son influence se limitait cependant aux associations cultuelles, c'est-à-dire aux organisations qui se réclament d'un culte. De fait, les groupes s'intéressant au paranormal ou à des aspects spirituels mais non cultuels échappaient à sa compétence – alors que certains peuvent être considérés aujourd'hui comme relevant des dérives sectaires.

Suite aux rapports des Renseignements Généraux sur certains mouvements qui étaient plus des escroqueries que de vrais centres spirituels et à d'autres destinés à asservir les personnes à un gourou, il apparaît au début des années 90 que le suivi traditionnel des cultes n'est pas suffisant. Un premier rapport réalisé en 1983 sur demande du Premier Ministre fournissait déjà quelques indications de l'état des dérives sectaires en France, mais ne constituait qu'une enquête préliminaire.

Plusieurs mesures sont prises à partir de 1995 : une première commission d'enquête parlementaire est constituée, qui tente de définir et recenser les sectes en France. Cependant, le rapport de la commission est contesté. Car bien que définissant une liste de 172 « sectes », de vraies sectes ne sont pas sur cette liste (c'est le cas de l'Ordre du Temple Solaire, dont les adeptes sont assassinés le lendemain de la publication du rapport) alors que d'autres organismes cités sur la liste n'en sont pas.

Par la suite, les choses s'accroissent :

1996, création d'un Observatoire Interministériel.

1998, création de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Sectes (MILS).

1999, nouvelle commission d'enquête parlementaire sur « Les sectes et l'argent ».

2002, remplacement de la MILS par la Mission Interministérielle de Vigilance et de Lutte contre les Dérives Sectaires (MIVILUDES).

2006, nouvelle commission d'enquête parlementaire sur « Les sectes et les mineurs ».

Alors que les commissions d'enquête parlementaire sont ponctuelles dans le temps et ont pour mission de réaliser des états de situation ainsi que de fournir des propositions d'actions ou de lois, les missions interministérielles sont des organismes pérennes qui se chargent de coordonner des actions et rapporter sur l'état d'avancement de ces actions.

Dans les lignes qui suivent ne seront détaillés que les organismes susceptibles de donner lieu à l'existence de PJ/PNJ. Les commissions d'enquête seront donc ignorées, car en général ces commissions font venir à elles des rapporteurs et n'ont que peu d'intérêt pour le jeu, si ce n'est de fournir des centaines de pages de rapport dans lesquelles des informations peuvent se trouver qui intéresseraient les Investigateurs.

Le Bureau Central des Cultes

Origine : créé en 1911, faisant suite à la Direction Générale des Cultes.



Adresse : 11, rue des Saussaies 75008 Paris

Mission : assurer l'observation des règles de laïcité, assurer la police administrative des cultes, servir de relai entre les associations cultuelles et l'Etat. Ce travail s'exerce surtout dans un cadre juridique de conseil et d'explication.

Il existe un bureau spécifique pour l'Alsace-Moselle, qui possède un régime de gestion particulier (les prêtres sont rémunérés par l'Etat).

Commentaire sur la Direction Générale des Cultes : cet organisme gérait directement les cultes, alors subventionnés par l'Etat. Il était devenu caduque suite à la séparation des Eglises et de l'Etat en 1905, ce qui a amené à son remplacement.

Cet organisme peut tout à fait trouver sa place dans une aventure de l'Appel des années 20. Dans le cadre de DGF, il fournirait un contexte historique avec des conséquences dans le présent.

Le MILS et le MIVILUDES

Les différences entre le MILS et le MIVILUDES sont légères. Le changement est essentiellement lié au désaveu par l'état de certains propos d'Alain Vivien, qui était le responsable du MILS, afin de couper court à la polémique. Nous considérerons en termes de jeu qu'il s'agit du même organisme. L'objectif de cette mission est d'encourager les services publics à lutter contre les dérives sectaires qui visent à porter atteinte à la dignité humaine ou de troubler l'ordre public. Est visé en particulier la possibilité d'infiltration de l'administration par les sectes, notamment dans le secteur de la justice, de la police et de l'armée.

La mission est directement rattachée au Premier Ministre et est composée de ministres ou de représentants des ministères ainsi que de personnalités civiles.

En termes de jeu, il n'est pas possible de définir un profil particulier de PNJ, car les compétences et les profils sont très variés, mais en aucun cas il ne devra y avoir de PJ participant à cet organisme.

De la même manière que les commissions parlementaires rédigent des rapports, les missions interministérielles rédigent des rapports annuels sur les sectes et les dérives sectaires, dont on peut imaginer que certains paragraphes ne sont pas publics mais classifiés – ce qui laisse une grande latitude au Gardien des Arcanes pour les aides de jeu – ainsi que des guides qui sont distribués aux différents ministères pour sensibiliser les fonctionnaires concernés à ces risques particuliers.

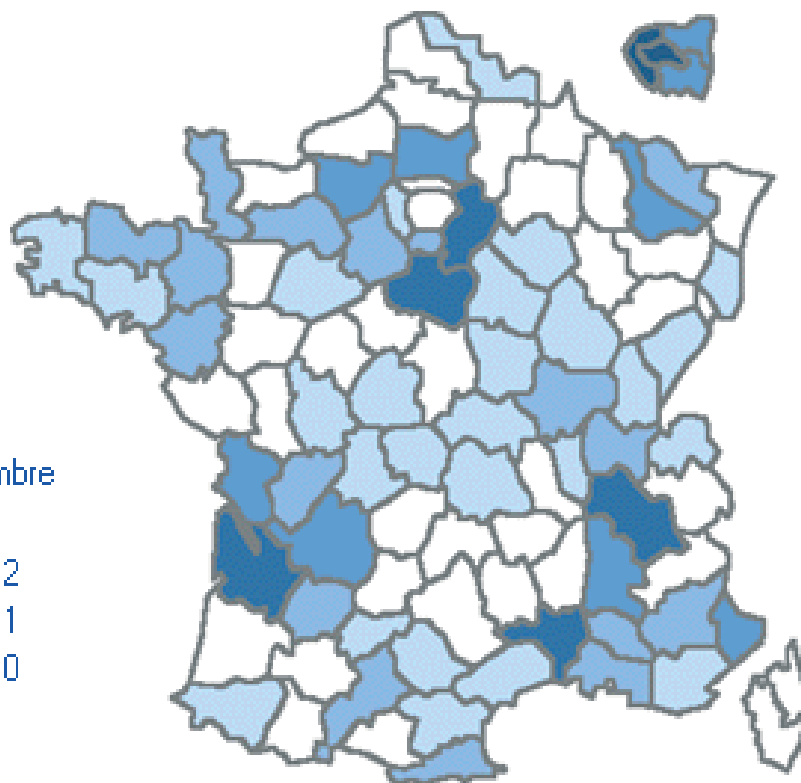
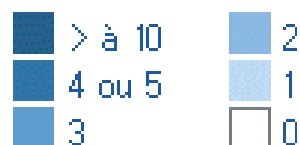
VOLET OFFICIEUX

Le Bureau de Lutte Contre les Dérives Sectaires

Comme on l'a vu, le problème des dérives sectaires ne semble pas vraiment pris au sérieux rapidement par l'administration française. Bien que le phénomène inquiète certaines personnes, ce n'est pas une priorité au contraire de la lutte contre le banditisme ou les phénomènes de bandes organisées qui prospèrent. Cependant, la médiatisation de l'affaire du Temple Solaire et le « raté » du rapport de 1996 révèlent qu'on ne peut pas se contenter de confier ce travail à des parlementaires, et qu'une équipe opérationnelle doit être mise en place au plus vite.

Est alors créé dès 1997, dans le plus grand secret, le Bureau de Lutte Contre les Dérives Sectaires (BLCDS). Ce secret se justifiait pour plusieurs

Implantation en nombre des sectes mères





raisons: le scandale du Temple solaire révélait l'inefficacité des moyens de l'Etat, et il n'était pas possible de mettre en place officiellement des moyens qui s'avèreraient également inefficaces en cas d'échec. Le travail de cette brigade devait donc rester aussi peu médiatisé que possible et donc en totale autarcie avec les travaux parlementaires ou des ministères. En revanche, n'importe quel succès permettrait à cette brigade d'être présentée au grand jour. Pour ce faire, ce fut la Gendarmerie et non la Police qui fournit le vivier des hommes destinés à participer à cette action. L'efficacité de la Gendarmerie à mener des missions difficiles et évolutives a effectivement été bien souvent prouvée – et le Secret Défense lui est aisément applicable. Le BLCDS est confié au Lieutenant-colonel Albert Morvant, sous couvert d'une nouvelle brigade spéciale de gestion des risques nucléaires, la Brigade Morvant. Elle réunit à ce moment là 25 hommes et ne tarde pas à en accueillir plus de 70 avant 2000.

Le BLCDS se scinde en deux parties : le BLCDS a proprement parlé, chargé des enquêtes et composé de gradés et d'enquêteurs dont la mission est de réunir des preuves voir de s'infiltrer ; le 5ème groupe d'intervention du GIGN – groupe dont l'existence officielle n'est attestée nulle part – chargé des actions coup de poing une fois les preuves réunies, dont la mission est l'intervention musclée et éclair afin de mettre aux arrêts les suspects.

D'habiles rencontres furent organisées entre le

BLCDS et le FBI américain afin de capter l'essence du travail anti-secte et de monter une équipe digne de ce nom, tenant compte des particularités de l'administration et des lois françaises ainsi que des « sectes » présentes. Bien évidemment, les hommes de Morvant n'étaient pas présentés comme faisant partie de la BLCDS mais d'autres branches de la gendarmerie ou de l'armée.

Le BLCDS s'articule sur plusieurs capacités opérationnelles à suivre des mouvements sectaires et collecter de l'information jusqu'à la gestion de « crises sectaires » de type Wacco ou OTS. Le suivi est en général opéré indirectement à travers d'autres organes de l'Etat afin de sélectionner les véritables candidats à traitement par le BLCDS. C'est alors qu'intervient la phase active de surveillance – filature – mise sur écoute – interrogatoire des organisations jugées « sérieuses ». Deux membres du BLCDS sont plus particulièrement formés à la négociation pour la gestion des crises, mais dans les faits il n'y a pas d'intervention de ce type à la fin des années 90.

En effet, parmi les sectes recensées, peu sont candidates à un traitement par le BLCDS, et les surveillances mises en place ne débouchent presque jamais sur quoi que ce soit de tangible. Deux gourous sont bien mis en prison après intervention du 5ème GIGN, mais les affaires s'avéraient être de banales escroqueries face à des civils crédules, et les faits rapides à prouver – même sans intervention du BLCDS. Les autorités à l'origine du projet BLCDS commencent à douter de plus en plus de son intérêt, d'autant que pour le grand public, le risque sectaire se concentre sur la Scientologie, le Mandarom ou les groupes satanistes – des dossiers déjà largement suivis par d'autres administrations et suffisamment avancés ou embourbés pour le pas y mêler le BLCDS.

C'est alors que survient l'affaire du Temple des Etoiles. Cette affaire n'a eu aucun écho dans la presse, et pour cause ! Tout commence assez simplement alors que le crédit du BLCDS est au plus bas et que le moral des hommes s'en ressent. La brigade est mise sans grande conviction sur la voie d'une nouvelle secte nommée le Temple des Etoiles, située dans le Larzac. Les Gendarmes se rendent pourtant vite compte qu'ils ne se trouvent pas confrontés à une de ces bandes d'illuminés comme ils en ont rencontré par le passé. Plusieurs personnes





gravitant autour de la secte s'avèrent faire partie de la pègre européenne et cette secte possède des contacts avec d'autres sectes à travers le monde. Au cours de l'enquête, différents individus affiliés à la secte sont retrouvés morts les uns après les autres, avec un modus operandi très particulier : ils semblent avoir été lâchés au sol depuis une grande hauteur. Différentes filatures et écoutes permettent de comprendre qui va être visé et quand, mais à trois reprises, le BLCDS est incapable de prouver qu'il s'agit de meurtres – les individus disparaissent de chez eux ou des locaux de la secte sans laisser de traces, puis sont retrouvés morts, des suites des chutes mortelles. Il n'existe cependant pas d'à-pic à proximité et aucun avion ou hélicoptère n'a été utilisé ces soirées là dans la région. Le mystère tient pendant cinq mois jusqu'à ce que l'interception d'une conversation plus explicite ne permette au BLCDS d'intervenir directement dans les locaux de la secte avec commission rogatoire. L'effet de surprise est total, Jean-Yves Pasquier – le grand gourou – et ses disciples sont interpellés. Certains avouent avoir participé à des cérémonies atroces et un charnier est retrouvé sur place avec 5 cadavres. Cependant, le BLCDS découvre bien d'autres choses plus inquiétantes, dont des livres interdits et des substances qui échappent à l'analyse des meilleurs laboratoires scientifiques. Différentes investigations sont menées au-delà de la secte vers des cercles paranormaux ou satanistes. Au final, après 1 mois d'interrogatoires serrés, Pasquier s'échappe d'une manière incompréhensible, tuant au passage trois membres du 5ème GIGN.

Malgré tout ce qui a été découvert et le fait que la secte ait été démantelée, la hiérarchie considère que les résultats ne sont pas au niveau des espérances et que l'expérience du BLCDS est un demi-échec. Ils décident donc que tout doit s'arrêter là avant que la presse ou d'autres administrations ne s'intéressent de trop près à cette initiative. Tous les documents compromettants sont alors détruits, le BLCDS et le 5ème GIGN sont dissous comme s'ils n'avaient jamais existés. Cependant, les nouveaux éléments découverts par la Brigade ne peuvent être ignorés et de nouvelles investigations doivent être menées, mais d'une manière moins officielle, car cela commence « à sentir le souffre ».

SécuryPlus – la clandestinité dans le privé (pour vivre heureux, vivons cachés)

Morvant est alors démis de ses fonctions, non pas dans le but de le punir mais au contraire pour lui libérer les mains. On lui confie la responsabilité de monter une entreprise du secteur privé afin de continuer ses investigations auprès des mouvements sectaires, en marge des enquêtes officielles. Afin de ne pas attirer trop l'attention tout en ayant la

possibilité d'intervenir largement, Morvant se retrouve rapidement à la tête d'une société de renseignement opérant pour différentes administrations mais également pour le compte de l'armée et ayant une capacité d'intervention à l'extérieur du territoire de France métropolitaine, dans le même esprit que les sociétés de mercenaires américaines : SécuryPlus. SécuryPlus propose bientôt plusieurs types de services : investigations classiques type détective privé, investigations poussées du type intelligence économique, surveillance et gardiennage via sa filiale SécuryGarde, service de garde rapprochée typé mercenaire.

SécuryPlus est composée de plusieurs anciens membres du BLCDS, mais elle emploie également d'anciens militaires ou policiers et constitue le gros de l'activité. SécuryGarde reste un peu à part, la gestion étant dévolue à un des bras droit de Morvant, et acceptant d'embaucher du tout venant du moment que les personnes n'ont pas de casier judiciaire.

Les activités de la société sont suffisamment rémunératrices pour que le noyau dur des anciens de la BLCDS puisse de temps à autre organiser des opérations particulières de renseignement ou d'intervention auprès de groupuscules, sur mandat de leurs anciens responsables ou bien de leur propre chef.

PNJ

Albert Morvant – PDG de SécuryPlus, ancien colonel de Gendarmerie, mercenaire à la solde de l'Etat

FOR 15

CON 16

PV 16

Bd +1D4

Armes : Revolver 357 magnum 60% 1D8+1D4 ; Poignard commando 70% 1D4+2+1D4

Armure : aucune

Compétences : Arme blanche 70%, Crédit 50%, Droit 40%, Interrogatoire 60%, Persuasion 60%, Psychologie 50%, Science militaire 75%

Agent de SécuryPlus

FOR 14

CON 11

PV 13

Bd +1D4

Armes : Revolver cal. 9mm 50% 1D10+2

Armure : gilet pare balle

Compétences : Discrétion 60%, Ecouter 45%, Esquiver 70%, Fusil 55%, Sauter 60%, Suivre une piste 40%, TOC 60%

Agent de SécuryGarde

FOR 11

CON 11

PV 12

Bd aucun

Armes : petit gourdin 45% 1D6

Armure : aucune

Compétences : Ecouter 60%, TOC 55%

Pour les statistiques des membres du GIGN, prenez exemple sur les fiches de TOC réalisées pour Sceptre.



Utilisation dans vos scénarios

Que vous décidiez de jouer fin des années 90 avec le BLCDS ou au milieu des années 2000 avec SécuritéPlus, vous pouvez aussi bien en faire des PNJ favorables ou défavorables à vos Investigateurs. En fonction de votre contexte, cette organisation peut aussi bien être le creuset qui accueille des Investigateurs musclés et leur donne des missions concernant des organisations louches que de servir d'organisation d'appui pour aider ou mettre des battons dans les roues des PJ.

En effet, le champ est volontairement laissé libre afin que vous puissiez développer votre propre version de ces deux organismes : font-ils parti du camp des gentils ou de celui des méchants ? Qui sont les personnages qui derrière Morvant tirent les ficelles ? Quelle serait la réaction de Morvant face à d'autres groupes luttant contre des sectes et prêts à s'approprier certaines de leurs possessions ?

Tel que présenté ici, les personnages de BLCDS/SécuritéPlus ainsi que Morvant sont plutôt des gens moraux dont l'objectif est d'aider la population, mais ils pourraient très bien à leur insu servir des maîtres moins soucieux du bien public que de leurs propres intérêts, voir être en connexion avec des éléments troubles de l'Etat – ou pire, d'un organisme sectaire.

Le BLCDS devrait être localisé dans une ville de province de moyenne importance afin de ne pas trop attirer l'attention de la population ou des médias.

Références

Sites internet

http://fr.wikipedia.org/wiki/Commissions_d%27enqu%C3%AAte_parlementaires_sur_les_sectes_en_France

http://fr.wikipedia.org/wiki/Observatoire_interminist%C3%A9riel_sur_les_sectes

http://fr.wikipedia.org/wiki/Mission_interminist%C3%A9rielle_pour_la_lutte_contre_les_sectes

<http://fr.wikipedia.org/wiki/MIVILUDES>

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Secte>

http://fr.wikipedia.org/wiki/Bureau_central_des_cultes

<http://www.droitdesreligions.net/rddr/bureaudecultes.htm>

<http://www.miviludes.gouv.fr/>

SécuritéPlus devrait avoir des locaux à Paris et d'autres dans certaines grandes villes de France, avec des moyens permettant de disposer d'hommes afin de quadriller rapidement le territoire. Le noyau dur des hommes ne possède pas de famille, afin qu'aucune pression directe ne puisse leur



Tales of Terror

La Secte du Soleil Flamboyant

Il y a de cela plus de 1000 ans, l'historien Flofoart relatait les prodiges réalisés par Saint Rémi, alors archevêque de Reims. L'un des plus important épisode concerne la lutte de ce grand chrétien contre Satan alors qu'il détruisait des maisons de bois par le feu des enfers, jusqu'au moment où l'incendie lui-même finit par reculer et que le Saint l'emmena pour le piéger dans les remparts de Reims en le précipitant dans les souterrains.

La légende veut que depuis lors, les imprudents tentant de pénétrer dans les souterrains disparaissent derrière des murs de flammes diaboliques, Satan étant toujours prisonnier des remparts de la ville. Ce qui n'est que pure vérité, car Saint Rémi a scellé un Vampire de Feu sous les rempart de Reims.

De récents travaux de rénovation réalisés par le conservatoire ont affaibli le signe des anciens apposé par Saint Rémi. Ce qui attire les Investigateurs n'est pas le Vampire lui même, mais les individus qu'il subjugué et qui incendient la ville, dont certains appartenant à la secte du Soleil Flamboyant et qui finiront bien un jour ou l'autre par le libérer.

L'enquête commence lorsqu'un incendiaire arrêté s'avère faire partie de la Secte et déclare que son but n'est autre que d'amener la lumière du Soleil sur Terre pour la faire partager à tous les êtres et les illuminer dans leur vie, quitte à leur faire prendre feu. Et que la secte toute entière aurait bientôt droit à la lumière de l'astre solaire.

T
T.A.A.F



Terres Australes... ...et Antarctique Françaises.

Histoire

L'île de Saint-Paul fut découverte le 19 avril 1618 par le hollandais Haevik Klaaszoon van Hillegom. Le 18 mars 1522, De El Cano compagnon de Magellan découvre l'île d'Amsterdam, sans lui donner de nom ; elle devra ce dernier au navire le «Nieuw Amsterdam», sur lequel voyageait le hollandais Van Diemen en 1633. Willende Wlaming fut, en 1696, le premier navigateur à y débarquer.

L'archipel de Crozet fut découvert en 1772 par le capitaine Julien Crozet, second de Marion-Dufresne et officiers de la Compagnie des Indes en recherchant une nouvelle route vers les Indes justement. L'archipel de Kerguelen fut également découvert en 1772 par Yves de Kerguelen de Trémarec, officier de Marine. Au début du XIXe siècle, les îles Crozet attiraient tout particulièrement les chasseurs de phoques, provoquant la quasi-disparition de ces derniers vers 1835.

En janvier 1840, la Terre Adélie est découverte par le navigateur français Dumont d'Urville, commandant les corvettes l'Astrolabe et la Zélée. Il donnera à cette terre superbe et désolée le nom de son épouse.

Durant le XIXème siècle, l'histoire des TAAF se confond avec celle des " îles de la désolation " et de la chasse à la baleine. Cette chasse était pratiquée particulièrement par les baleiniers de la Nouvelle-Angleterre.

En 1924 La France affirme sa domination sur les îles Crozet, Kerguelen, Saint-Paul et Amsterdam qui sont alors rattachées à l'administration du Gouvernement



général de Madagascar.

Une colonisation est alors tentée, mais elle échouera en raison d'une logistique et d'une gestion insuffisante pour des conditions aussi extrêmes.

En 1948, les expéditions polaires françaises

retournent en Antarctique. Premier hivernage de Paul-Émile Victor à la base de Port-Martin.

En 1949, la base de Port-aux-français est créée à Kerguelen.

En 1950, la base Martin-de-Viviès est créée sur l'île d'Amsterdam.

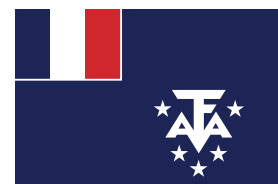
En 1952, Création de la base Dumont d'Urville en Terre Adélie.

Depuis la loi du 6 août 1955, les 4 districts (l'île Amsterdam et l'île Saint-Paul, l'archipel Crozet, l'archipel des Kerguelen et la Terre Adélie) constituent un Territoire d'outre-mer doté de l'autonomie administrative et financière.

En 1959 à Washington, la France fut l'un des premiers pays contractants du Traité de l'Antarctique. Ce traité gèle toute revendication revendications territoriales et affirme la liberté de la recherche scientifique sur tout le continent.

En 1963, La base Alfred Faure est créée sur l'île de la Possession, à Crozet.

En octobre 1986, la France a créé le pavillon des Terres australes et antarctiques françaises dit " pavillon des Kerguelen ".



En 1992, création de l'Institut Français pour la Recherche et le Technologie Polaire (IFRTP), rebaptisé Institut Paul-Emile Victor (IPEV) en 2000.

En 1993, la France et l'Italie décide la création d'une base à l'intérieur du continent antarctique: Concordia.

Le 27 février 1997, le siège administratif des TAAF est transféré de Paris à St-Pierre, sur l'île de la Réunion.

Depuis la révision constitutionnelle du 28 mars 2003, les TAAF sont mentionnées dans la Constitution de la République française.

2005: premier hivernage à la Station Concordia.

L'administrateur supérieur est assisté pour les questions économiques et budgétaires par un conseil consultatif de 7 membres nommés par le ministre de l'outre-mer.

Le budget des TAAF, est de l'ordre de 26 millions d'euros.

Les différents corps d'armée sont présents dans les districts, en dehors des navires de la marine nationale. Cette présence est cependant limitée à des métiers précis accomplis dans un milieu civil, de fait l'uniforme n'est porté que dans de rares occasions officielles. Les emplois concernés sont essentiellement techniques : comptable approvisionnements, magasinier, chef garage, mécanicien, chauffagiste... Les militaires des trois armes forment environ un tiers des effectifs des différentes bases. Les militaires de l'armée de terre s'occupent généralement des garages et de l'intendance des bases ceux de l'armée de l'air des transmissions et du bureau de poste.

La Terre Adélie est régie par le traité de l'Antarctique, la souveraineté française s'exerce dans le cadre de ce traité de 1959 qui « gèle » les revendications territoriales au sud du 60e parallèle sud. Le traité de 59 a été complété en 1991 par le protocole de Madrid sur la protection de l'environnement et qui fait de ce continent « une réserve naturelle consacrée à la paix et à la science ». Aux termes du traité de 59, la France est reconnue comme état possessionné (avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Chili, l'Argentine, le Royaume-Uni et la Norvège).

Activités :

Les TAAF disposent d'une importante Zone d'Exploitation Exclusive (ZEE) riche en poissons recherchés, et principalement la légine. Elle est pêchée dans les zones de Crozet et de Kerguelen. Des quotas de pêche stricts sont fixés par l'administrateur supérieur des TAAF, et seuls quelques navires disposent d'une l'autorisation.

Autour des îles Saint-Paul et Amsterdam existe également une pêche à la langouste, pratiquée par un seul bateau. Quelques autres espèces de poissons sont pêchées et commercialisées mais de façon très réduite.

La pêche illégale de la légine (très appréciée sur les marchés asiatiques) par des armements non autorisés battant le plus souvent pavillon de complaisance, constitue d'ailleurs une menace pour la ressource, mais également pour les populations de pétrels et d'albatros, (victimes accidentelles des navires), d'orques (parfois chassées à la dynamite), ainsi que pour la sécurité des personnes et des biens. De fait, les eaux des îles Crozet sont régulièrement surveillées par un navire de la marine française, l'Albatros. La pêche illicite est sanctionnée par de lourdes amendes.

Parmi les ressources des TAAF, on trouve également l'émission de produits philatéliques, prisés par les collectionneurs.

Depuis 1994, il est également possible à un nombre

limité de touristes de visiter les districts de Crozet, Kerguelen et Amsterdam lors des trois rotations de l'été austral (novembre, décembre, mars). En 2001, cette possibilité a été ouverte, à titre expérimental, à la rotation d'hiver (juillet, août).

Transports :

Les Terres australes et antarctiques françaises ne sont accessibles que par voie maritime, il n'existe aucun terrain d'aviation. Les liaisons sont assurées par deux navires :

Le Marion-Dufresne, au départ de la Réunion vers les trois districts austraux Il s'agit d'un paquebot mixte affrété par l'administration des TAAF. Il a pour mission d'assurer le ravitaillement et la relève des personnels scientifiques en poste dans les bases, il est capable de transporter un centaine de passagers. Il effectue cinq à six rotations annuelles d'une durée d'environ un mois. C'est également un navire de recherche océanographique équipé de laboratoires, de sondeurs, de toute sorte d'engins nécessaires au prélèvement d'échantillons et d'une plate forme d'hélicoptère.



Le Marion-Dufresne

L'Astrolabe, depuis Hobart en Tasmanie (île du sud de l'Australie) vers le district antarctique de Terre Adélie. C'est un bâtiment ravitailleur conçu pour les glaces et capable de transporter une cinquantaine de passagers (ainsi que deux petits hélicoptères). Il effectue 5 rotations au cours de l'été austral, de novembre à mars.



L'Astrolabe

Crédits : Photo © Samuel Blanc

Une Zone protégée :

L'Antarctique et les îles subantarctiques demeurent



une des rares zones du globe à se trouver encore dans un état voisin de leur état originel. L'isolement de ces terres et l'absence de population autochtone fait que leur patrimoine biologique est encore presque intact, de la même manière que peuvent l'être certaines zones de la forêt guyanaise.

De nombreuses mesures visent à conserver aux TAAF leur caractère de sanctuaire biologique. Déjà, en 1938 certaines zones furent érigées en parc national antarctique français. En 1985 furent créées des zones réservées à la recherche scientifique et technique, ainsi que des zones d'accès restreint. Depuis 1994, les îles Crozet et Kerguelen font partie du sanctuaire de l'océan austral pour les cétacés. De nombreuses autres mesures viennent compléter la protection des espèces locales, par exemple en interdisant l'introduction d'espèces non indigène. En Terre Adélie, toutes les espèces sont protégées et tout projet affectant une espèce protégée doit faire l'objet d'une autorisation de l'administrateur supérieur des TAAF. Il en va de même pour la construction de bâtiment. L'accès aux zones protégées de l'Antarctique doit également faire l'objet d'une demande en précisant les modalités à l'administrateur supérieur.

Pour le Gardien :

Toute allusion à l'Antarctique fait immédiatement penser aux " montagnes hallucinées " et aux horreurs

qui sommeillent sous la glace millénaire. Les petites stations de recherche coupées du monde sont le cadre idéal pour des huis clos angoissants comme l'avait si bien démontré John Carpenter dans " The Thing " .

D'une façon générale, nous sommes ici dans un monde où l'homme n'occupe qu'une place précaire et transitoire. Ces larges zones inexplorées peuvent abriter toutes sortes de mystères : citées disparues et traces de civilisations pré-humaines, espèces animales et végétales inconnues ou extraterrestres, projets scientifico-militaires top secret,...

La difficulté d'accès et la volonté affichée de créer des « sanctuaires biologiques » pourraient bien sûr servir à couvrir d'autres intérêts que la protection des petits oiseaux.

Certains de ces aspects seront développés un peu plus loin.

Musique d'ambiance:

en dehors de toutes les références habituelles en matière de musique d'ambiance, des BO de films comme «Antarctica» de Vangelis et celle de «the thing» de John Carpenter par Ennio Morricone, des choses plus underground comme «magenta skycode» du groupe «this empy flow» pour ces ambiances éthérées et glaciales teintées de pop, «Cold» de Lycia (tout est dans le titre), «Atlasphere, the burning circle» de Glacial fear (concept album sur l'antarctique), et un peu d'«oxygen» par notre Jean Michel Jarre national.

Tales of Terror

L'ennemi invisible

Un homme politique de la majorité influent s'est plaint d'avoir été épié par un individu invisible, et ce à plusieurs reprises, avec pour preuve une vidéo. Sur cette dernière on voit une forme transparente aux contours indistincts mais humanoïde entrer dans le bureau de la personnalité et déplacer des papiers avant de partir. Aucun autre système de l'habitation du VIP n'a détecté quoi que ce soit.

Le ministre de l'Intérieur, au courant de l'existence d'un projet de soldat invisible, mandate les PJ pour enquêter afin de savoir si au sein de l'armée quelqu'un se sert de ces moyens à des fins politiques, bien qu'il pense que plus probablement ce soient des services étrangers qui profitent d'une technologie similaire.

A titre exceptionnel, les PJ auront l'autorisation de se rendre sur un site d'essais expérimentaux des équipements du soldat du troisième millénaire. Ils pourront se rendre compte que le projet (un camouflage à base de diffusion vidéo par fibre optique) est en réalité très peu avancé au regard de ce que montre la vidéo, mais pourront soupçonner qu'on leur cache la vérité (ce qui est faux). S'ils montrent la vidéo sur place, on pourra leur révéler qu'aucune armée au monde n'est capable de réaliser un camouflage expliquant l'aspect du voleur : pour eux, ce ne peut être qu'un trucage de cinéma.

Si les agents enquêtent sur place, ils auront un jour ou l'autre la visite du voleur invisible, ce qui détruira la thèse d'un trucage. En réalité, la personnalité est espionnée par des Horlas pour le compte des Lloigors, car il s'oppose au développement de la nouvelle génération de réacteur nucléaire, qui est nécessaire pour accélérer leur programme. Ils cherchent donc des informations visant à le décrédibiliser (lui ainsi que les membres de son groupe politique) plutôt que de passer à une phase plus radicale.

Crozet

Description :

L'Archipel Crozet est d'origine volcanique. Il est situé entre les quarantièmes rugissants et les cinquantièmes hurlants. Il comprend deux groupes d'îles éloignés de 120 kilomètres : à l'ouest, l'île aux Cochons, l'île des Pingouins et l'île des Apôtres ; à l'est l'île de la Possession où culmine le Pic du Mascarin à 934m et l'île de l'est avec le Pic Marion-Dufresne (1090 m)

Les îles Crozet sont totalement inhospitalières, c'est un paysage désolé de scories volcaniques, dépourvu d'arbres, perpétuellement battu par des vents violents (supérieurs à 100km/h cents jours par an) et lessivé par des précipitations très abondantes. Néanmoins, les températures descendent rarement en dessous de 5°C. La violence des éléments peut isoler l'archipel pendant plusieurs jours.

Population :

L'île de la Possession, d'une superficie de 140 km², abrite depuis 1963 la base permanente Alfred Faure qui héberge de dix-huit à trente personnes suivant la saison, dont une dizaine affectées aux programmes scientifiques. C'est un ensemble de petits bâtiments : magasin général, menuiserie, coopérative, garages, bâtiments d'habitation et de transmissions, un hôpital et une minuscule chapelle. Cette base est placée sous la responsabilité de l'Institut Paul Emile Victor (IPEV) pour tous les aspects logistiques des programmes scientifiques.

Recherche :

Les activités de recherches exercées sur place couvrent de nombreux domaines:

Géophysique : observatoire sismologique, enregistrement des variations du champ magnétique terrestre. Ces recherches sont sous la responsabilité

de l'Institut de Physique du Globe de Strasbourg et font parties de deux réseaux globaux: INTERMAGNET et GEOSCOPE (pour la sismologie) comme l'ensemble des autres laboratoires géophysiques des TAAF détaillés dans cet article.

Marégraphique (mesure du niveau de la mer).

Écologie: divers sujets dont la « stratégie des prédateurs marins », l'adaptation au froid...

Chimie de l'atmosphère (suivi des gaz à effet de serre).

Météorologie,

Faune et flore :

L'archipel Crozet est une réserve naturelle depuis 1938, c'est le paradis des manchots : emblème du district et principal objet de recherche scientifique. Ils sont plusieurs dizaines de milliers à coloniser les rivages. On y trouve aussi l'albatros hurleur dont l'envergure peut atteindre 3,5 mètres.

De manière plus générale, l'archipel est d'une grande richesse ornithologique et abrite une trentaine d'espèces et des millions d'individus.

Parmi les autres animaux vivants sur les îles Crozet, on trouve des mammifères marins : otaries, éléphants de mer, orques.

Cependant, l'introduction d'espèces étrangères animales (souris, rats, chats,...) et végétales (pissenlit) a causé de graves dommages à l'écosystème original.

Petite histoire :

Les îles Crozet furent une zone de naufrages fréquents.



En 1821, le chasseur de phoques anglais Princess of Wales coula et ses survivants passèrent deux ans sur les îles. En 1887, l'équipage du Tamaris se réfugia sur l'île aux cochons mais ne fut jamais secouru et disparu sans laisser de traces en essayant de gagner l'île de la possession.



Pour le Gardien :

Le fait que le secteur des Crozet soit une zone de naufrage pourrait avoir d'autres raisons moins naturelles que les difficultés de la navigation sous ces latitudes. Pour la même raison, on peut supposer que la présence de la marine nationale dans ces eaux ne soit pas motivée uniquement par la nécessité de faire respecter les autorisations de pêche à la légine.

Quels secrets cache le fond de l'océan aux alentours de l'archipel ? Une colonie oubliée de Profonds ? Quelque chose de plus sinistre encore ?

DGF : Concernant les réseaux de surveillance géophysique auxquels appartient l'ensemble des laboratoires de cette discipline installés dans les TAAF, ils cachent un précieux secret en plus de permettre l'enregistrement continu des variations temporelles du champ magnétique terrestre, sa cartographie et la localisation des séismes. En effet, en combinant les données issues des deux réseaux, il est possible d'obtenir une cartographie exacte de l'ensemble des colonies de Lloigors, et une idée assez précise de certains de leurs déplacements. La grande spécialisation, des chercheurs sur place, généralement concentrés sur leurs propres domaines de compétences est une forme de garantie efficace pour éviter tout recoupement, combiné au fait que l'interprétation des résultats obtenus ne serait pas aisée sans savoir quoi chercher. Cependant un petit malin ou un petit génie pourrait fort bien se poser des questions s'il venait à constater des résultats étranges, Il serait encore plus surpris de voir que les données centralisées à Strasbourg font l'objet de « corrections » avant leur diffusion publique. Il serait sans doute étonné de découvrir qu'il existe des liens entre le ministère de la défense et l'institut. Il serait également bien inspiré de ne pas faire part de ses doutes pour éviter, suivant son niveau de notoriété, une mise au placard dans la recherche public et/ou une campagne de dénigrement sans pitié... voir pire s'il avait le mauvais goût d'insister.

Saint Paul et Amsterdam

Description :

Les îles Saint-Paul et Amsterdam, toutes deux d'origine volcanique et distantes d'une centaine de kilomètres, sont les plus septentrionales des TAAF et sont les îles les plus isolées du monde.

Elles bénéficient d'un climat océanique plus tempéré, le vent y est constant et dépasse les 60 km/h pratiquement un jour sur deux.

L'île d'Amsterdam, d'une superficie de 58 km² et qui culmine à 880 m au Mont de la Dives. C'est une île de forme régulière et ceinturée de hautes falaises escarpées que vient battre l'océan indien.

L'île Saint-Paul d'une superficie de 8 km² s'enroule autour d'un cratère central d'un kilomètre de diamètre envahi par la mer, son point culminant est la Crête de Novara (268 m).

Population :

Depuis les années 50, la base permanente Martin de Viviers (du nom de son fondateur venu ici installer une station météo) abrite une vingtaine de personnes dans un ensemble de petits bâtiments arc-en-ciel. Ce sont des scientifiques qui travaillent dans les disciplines suivantes : Biologie animale, Biologie végétale, Magnétisme terrestre, Physico-chimie de l'atmosphère (est implantée ici une des deux stations mondiales de suivi de la « pollution de fond »), Sismologie.

Recherche :

Géophysique: observatoires sismologique, enregistrement des variations du champ magnétique terrestre.

Marégraphique (mesure du niveau de la mer).

Écologie : divers sujets dont l'étude des microbes et des virus présents dans les sources thermales de l'île d'Amsterdam.





Chimie de l'atmosphère (suivi des gaz à effet de serre et de la pollution de fond à long terme).

Météorologie.

Faune et Flore :

Otaries et langoustes, particulièrement nombreuses sous ces latitudes, colonisent rivages et hauts-fonds. Sur St Paul durant l'été austral, le cratère volcanique est colonisé par une espèce de manchot originale : le gorfou sauteur.

Le principal fléau de l'île ce sont les rats, introduits à la fin du 18ème siècle par les premiers navigateurs, et qui l'ont colonisée.



On y trouve une variété endémique d'arbre : le *Phyllica*, ainsi que plusieurs types de mousses.

Sur Amsterdam la végétation est plus riche, on y trouve quelques fleurs et arbres. La végétation originelle a en grande partie été anéantie par d'importants incendies aux XVIIIème, puis par des bovins retournés à l'état sauvage suite à une tentative de colonisation ratée.

Amsterdam comporte une importante population

d'otaries sur ces rivages. Jadis chassées, elles sont aujourd'hui protégées.

Petite histoire :

En 1930, sept hommes furent «oubliés» pendant tout un hiver dans une conserverie de langoustes, quatre moururent du scorbut et l'installation fut abandonnée peu après.

Pour le Gardien :

L'histoire officielle de la conserverie de langoustes et du prétendu "oubli" de sept hommes sur place pourrait bien être fausse.. De quoi sont réellement morts les quatre hommes ? Epidémie mystérieuse causée par des micro-organismes sortis de leur léthargie millénaire ou présents dans les fameuses sources d'eau chaude de l'île ? Ont-ils commencé à se transformer en quelque chose, ou à l'inverse, les trois survivants ont-ils supprimé des témoins gênants de leur mutation ? Et d'ailleurs comment ont-ils pu survivre tout un hiver ? Pourquoi l'installation fût-elle abandonnée après cette sombre histoire ?

Quant aux incendies qui ravagèrent l'île il y a trois siècles, étaient-ils accidentels ou visaient-ils à détruire quelque chose ?

Y a t il un lien entre ces deux histoires?

Kerguelen

Description :

L'Archipel des Kerguelen, d'origine volcanique, couvre une superficie de 7 000 km² (un peu moins que la Corse) et comprend 300 îlots autour de la Grande Terre qui culmine à 1 850 mètres d'altitude au Mont Ross. A l'ouest de la grande terre se trouve le glacier de Cook. L'ensemble du paysage est d'ailleurs modelé par l'érosion glaciaire et les côtes sont un labyrinthe de fjords, nombreux et Profonds. L'archipel des Kerguelen, vieux de 50 millions d'années, représente une des émergences du plateau des Kerguelen (le deuxième plus grand plateau continental du globe: 2200 km de long sur 500 de large) dont la mise en place débute au Crétacé inférieur avec la dislocation du Gondwana (Inde/Australie/Antarctique),

Le climat est rude, les précipitations abondantes, et le vent glacial des cinquantièmes hurlants souffle en permanence, fréquemment à 150km/h avec des pointes à 200 (270 km/h enregistrés en 1970).

Population :

La base permanente de Port-aux-Français à été créée en 1949. Elle ressemble à une petite agglomération avec une cinquantaine de bâtiments à usage d'habitation (généralement référencé sous un code de type L6, L10; le L signifiant «logement»), d'ateliers ou de laboratoires. Elle dispose d'un port et d'un quai de déchargement, d'un petit hôpital, et même de routes. Une piste d'aviation fut envisagée mais le projet n'a jamais été mené à terme. La base héberge environ soixante personnes pendant l'hivernage et accueille



120 personnes durant l'été austral. "PAF" est une importante base scientifique, ses résidents sont des chercheurs, mais on y trouve également un personnel civil et militaire chargé des missions logistiques.

Recherche :

Les activités de recherches exercées sur place couvrent de nombreux domaines, et sont principalement sous la tutelle de l'IPÉV.

Géophysique (observatoires sismologique, enregistrement des variations du champ magnétique terrestre).

Marégraphique (mesure du niveau de la mer).

Écologie.

Chimie de l'atmosphère.

Météorologie.

Étude des rayonnements cosmiques.

Radars du programme « SuperDARN » d'étude du plasma ionosphérique.

Le Centre national d'études spatiales (CNES), dispose à Kerguelen d'une station de poursuite de satellites. Un site, qui par sa position géographique dans l'hémisphère sud, permet une observation privilégiée et une grande précision dans les calculs d'orbites. Il est supervisé par un Chef de station et dispose de quatre exploitants travaillant dans le cadre du programme militaire « Helios » d'observation de la terre.

Faune et Flore :

On trouve dans l'archipel différentes variétés d'herbes, des champignons, lichens, et fougères. Une des plantes les plus remarquables est le « chou des Kerguelens » riche en vitamine C et prisé des marins de l'ancien temps pour lutter contre le scorbut. Dans les eaux de l'archipel poussent des algues géantes. Les mammifères marins sont nombreux : éléphants de mer, phoques, otaries, léopards de mer sur les rivages, cétacés au large.

On y trouve également de nombreux oiseaux de mer



et des manchots.

Une tentative de colonisation ratée de l'archipel au début du XXème siècle, et l'introduction de rats, moutons, rennes, chats et lapins a détruit en grande partie la végétation locale et des populations d'oiseaux. Les habitants de la base de Port-aux-Français, pour s'assurer des ressources en viande fraîche, entretiennent un troupeau de mouton, chassent les lapins qui pullulent et pêchent les truites introduites par le passé dans les cours d'eau.

Petite histoire :

Une station-usine baleinière : Port-Jeanne-d'Arc fut construite en 1909 et baptisée ainsi en raison de la béatification de Jeanne d'Arc cette même année. Elle employait à l'époque une centaine d'hommes. Après 1920, la création des bateaux-usines, la disparition de la ressource et finalement l'abandon de la graisse de baleine au profit du pétrole pour l'éclairage entraîna sa désaffection. Quelques ruines de la station subsistent toujours aujourd'hui, et il y existe quelques refuges.

Pendant la seconde guerre mondiale, plusieurs navires "corsaires" allemands camouflés en bâtiments civils trouvèrent refuge dans les fjords de l'île : l'Atlantis, le Komet et le Pinguin. En 1942, les australiens minèrent certaines baies pour en interdire l'utilisation comme base de ravitaillement. La navigation reste donc dangereuse dans ces zones.

Pour le Gardien :

Les installations du CNRS pourraient découvrir de mystérieuses choses en orbite autour du globe, ou plus subtilement, révéler d'inexplicables anomalies d'orbites de certains satellites.

Pour quelle raison des navires allemands se rendirent-ils si loin au sud pendant la seconde guerre mondiale ? Quelle était la raison réelle de leur présence ? Que cherchaient-ils et sur la base de quelles informations ? La Karotechia était-elle dans le coup ?

DGF: La vérité est toute simple: le gigantesque plateau continental submergé des Kerguelen n'est rien d'autre qu'un continent englouti, peut de temps après Mû. Ce continent constituait la deuxième colonie la plus importante de Lloigors (et qui n'avait pas juré allégeance à Gathanothoa). Sous les eaux glacées, des recherches pourraient bien permettre de retrouver de mystérieux monolithes de pierre verte couverts de symboles oubliés. A l'heure actuelle, le plateau des Kerguelen abrite toujours une gigantesque colonie de Lloigors en hibernation, en attendant que la situation sur terre leur soit de nouveau favorable. Les Lloigors veillent farouchement au secret et à la tranquillité de cette colonie historique. Même si le secret et l'isolement restent les meilleures défenses, les eaux autour de l'archipel ne sont pas sûres et abritent un redoutable gardien: une créature tentaculaire créée du temps de la toute puissance des Lloigors et capable de couler un navire de taille respectable. Cette chose se manifeste rarement, même si elle est à



l'origine de la disparition d'un hélicoptère « lynx » de la « Jeanne d'Arc » en 1996. Le prétexte des mines posées par les australiens reste un moyen commode de dissuader les curieux de s'approcher de certaines zones, et de justifier à posteriori la disparition des navires. De la même manière, la nécessité de faire respecter les mesures de protection des cétacés et des

règles de pêche permet sans difficulté de maintenir et de justifier une présence discrète mais néanmoins permanente de la marine nationale dans ces eaux. Enfin plus discrète encore mais aussi redoutable, la présence sur le site de l' « Exocet » navire de pêche dûment autorisé. Ce bâtiment battant pavillon maltais, dont l'armateur officiel est un certain Wilson Drake, avocat maltais, mais surtout homme de paille de la RLM (Régent Logistique Maritime) embarque avec lui une demi douzaine de matelots qui sont autant de « contractuels » de la SIPREX (Société d'Intervention de Protection et de Renseignement EXterieur) société militaire privée basée à Bordeaux. Ces individus sont lourdement armés (fusils SIG 551 et fusils à pompe Winchester marine, CZ 75, un fusil Barret calibre .50 et une carabine HK PSG 1) et un minigun de 7.62 est dissimulé sous une bâche à l'avant du navire. Ils veilleront avec beaucoup de zèle et sans



trop s'encombrer de principes à ce que personne n'approche les zones interdites.

Note: La RLM et la SIPREX seront bientôt détaillées dans ces colonnes.

Terre Adélie

Description :

Le district de Terre Adélie est situé sur le continent antarctique. Il est délimité par le 136ème et le 142ème méridien de longitude Est, avec pour sommet le pôle sud géographique. Il couvre une superficie de 432000 km².

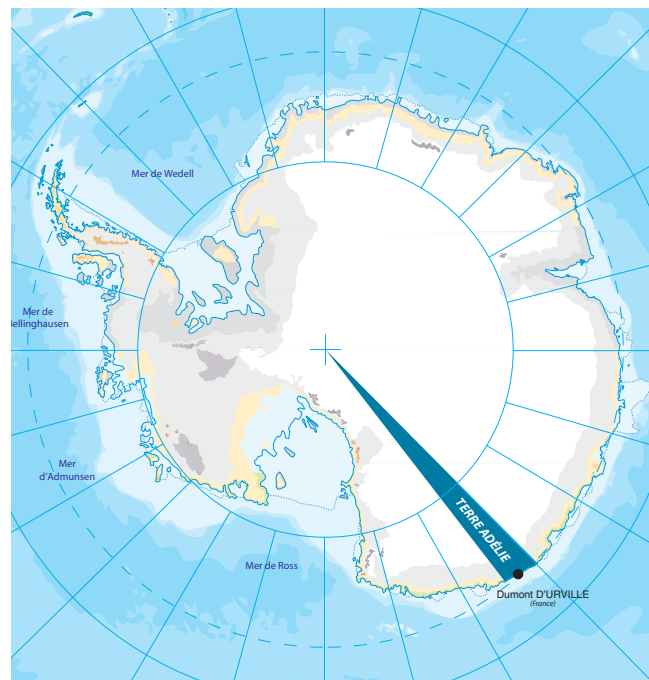
Le continent Antarctique est recouvert de glace sur 98% de sa superficie, l'épaisseur de la calotte pouvant atteindre 4800 mètres.

Les températures y sont très basses (de -60 à -85°C en hiver) et les vents violents, parfois jusqu'à 300 km/h. Au solstice d'hiver, le jour dure une quarantaine de minutes.

A partir de mars, l'océan austral se recouvre

progressivement de glace (2 mètres d'épaisseur pendant l'hiver) et la banquise bloque alors la navigation jusqu'à la débâcle.

Parfois, lorsque le ciel est couvert, l'horizon et le sol se confondent : c'est le "whiteout".



Dumont d'Urville :

La Terre Adélie abrite, sur l'île des Pétrels la seule base scientifique française permanente du continent antarctique : Dumont d'Urville.

Les températures y sont plus « clémentes » qu'au cœur du continent en raison de la proximité océanique (le record de froid étant de l'ordre de -37°C) le vent peut cependant y dépasser les 300 km/h. La base n'est accessible que pendant l'été austral.

Cette station scientifique héberge une centaine de personnes en été et une trentaine d'hivernants. Les communications avec la métropole passent par satellite.

La base comporte une cinquantaine d'installations:

Zones de vie: logements, réfectoire, cuisine, bibliothèque, et un petit hôpital.

Zones scientifiques: les nombreux laboratoires.

Zones technique: centrale électrique (groupes électrogènes) qui génère également le chauffage collectif, ateliers, garages, centrale de production d'eau douce.

Dumont d'Urville dispose d'une petite annexe, Cap Prud'homme sur le continent, C'est le point de départ des expéditions pour rejoindre la station Concordia (voir plus loin). La liaison avec Cette base se fait par un système de « raids » terrestres: des tracteurs chenillés tirant de gigantesques traîneaux sur lesquels sont chargé le matériel et les « caravanes » pour l'équipage des raids (le trajet aller/retour de 2200 km dure 25 jours) le dispositif est complété par deux niveleuses. Les tracteurs employés sont des Caterpillar « Challengers » modifiés pour la circonstance.

Recherche:

La situation de cette base, pratiquement au pôle magnétique sud offre aux géophysiciens une position privilégiée pour les études de la magnétosphère (par exemple celle des aurores australes) et des relations soleil-terre. Dumont d'Urville héberge également des biologistes, un laboratoire de glaciologie et des météorologistes.

Les programmes de recherche sont variés et sous tutelle de l'IPEV.

Géophysique (observatoires sismologique, enregistrement des variations du champ magnétique terrestre, gravimétrie).

Marégraphique (mesure du niveau de la mer).

Base de Dumont d'Urville



Écologie (impact des hydrocarbures, adaptation au froid, étude du krill...).

Chimie de l'atmosphère (suivi de l'ozone).

Glaciologie (relation entre niveau des glaces et climat).

Météorologie.

Océanographie.

Étude des rayonnements cosmiques.

Psychologie (adaptation à l'isolement).

La station est équipée pour ses recherches océanographiques et de biologie marine d'un petit robot sous-marin.

Faune et flore :

L'archipel de Pointe Géologie où se situe Dumont

d'Urville est la zone de reproduction de 8 des 9 espèces d'oiseaux que compte l'Antarctique, dont les fameux manchots empereurs et plusieurs variétés de pétrels. Une espèce de mammifères marins, le phoque de Weddell, s'y reproduit également.

Petite histoire :

La première base créée par l'expédition Paul-Émile Victor, Port-Martin, est complètement détruite par un incendie en janvier 1952. Dumont d'Urville sera construite à la suite de cet événement, mais plus à l'ouest.

De façon concomitante à la création de la base Dumont d'Urville en 1956, la base Charcot, est



installée à 300 km à l'intérieur du continent, près du pôle magnétique et à 2.400 m d'altitude non loin, Cette base extrême hébergea trois scientifiques pour deux hivernages.

Des tirs de fusées ont eu lieu en Terre Adélie de la fin des années 60 jusqu'en 1975 pour l'étude des couches atmosphériques.

Les Etats-Unis ne reconnaissent pas la Terre Adélie comme étant une " possession " française.

Depuis peu, l'hivernage dans les bases antarctiques est ouvert aux femmes.

Pour le Gardien :

L'incendie qui a détruit la première base de Port-Martin n'était peut-être pas accidentel mais visait à essayer de détruire quelque chose. Le fait que la base fut déplacée dans une autre zone pourrait se justifier par la nécessité d'éloigner les curieux, pour leur propre sécurité.

A quoi peu bien servir réellement le robot sous-marin? Et que se passerait-il si ses petites cameras



dévoilaient quelque chose d'inhabituel?
(épave de sous-marin allemand, monolithes
gravés d'inscription impies...)

Station Concordia:

C'est la plus récente des 3 bases permanentes installées au cœur du continent avec la base américaine Amundsen-Scott et la base russe de Vostok.

La température moyenne annuelle y est de l'ordre de -50 C° et peut descendre jusqu'à -85 C° .

Cette station scientifique héberge une quinzaine d'hivernants, un « camp d'été » permet d'accueillir une quarantaine de personnes supplémentaires. C'est presque une station orbitale qui peut vivre en autonomie complète pendant 9 mois. Son installation a donné lieu à de nombreuses expérimentations techniques (matériaux, conception, technique de traitement des eaux usées développée par l'agence spatiale européenne)

La base comporte trois bâtiments :

Une zone « calme » de trois étages de logements et laboratoires, bibliothèque, et un petit hôpital.

Une zone d'activité de trois étages également (réfectoire, cuisine, ateliers...) relié à la première par un tunnel .

Une zone technique accessible par un passage couvert qui regroupe: centrale électrique (groupes électrogènes) chaufferie, production d'eau douce et traitement des eaux usées.

L'accès à cette station se fait par voie terrestre durant l'été austral depuis Cap Prud'homme, mais est également possible par voie aérienne depuis la base italienne de Terra Nova. Les communications avec la métropole passent par satellite.

Recherche:

Le choix du site à été dicté par les besoins des programmes poursuivis, à savoir une atmosphère pure et sèche et l'épaisseur de la calotte glaciaire pour l'essentiel.

Les recherches menées sur ce site sont multiples :

Géophysique (enregistrement des variations du champ magnétique terrestre).

Glaciologie (étude de la calotte glaciaire épaisse de 3300m, des lacs sous-glaciaires et du socle rocheux par la poursuite d'un programme de forage Profond: le programme EPICA).

Chimie de l'atmosphère (étude des climats du passé à partir des forages glaciaires, suivi de l'ozone...).

Astronomie et collecte de météorites.

Psychologie (adaptation à l'isolement).

Faune et flore :

Néant !

Petite histoire :

En 1999, cinq membres du groupement militaire de haute montagne (GHMH) ont parcouru les 1300 km



séparant l'île de Berkner du pôle Sud en cinquante jours de marche, et en autonomie complète, entraînant derrière eux des «pulkas» de 100kg. L'ascension vers le pôle Sud, non loin de l'emplacement de la future base Concordia représente un dénivelé de 2000m. Arrivés sur place le 9 janvier 1999 ils resteront bloqués 15 jours sur place pour une raison non éclaircie avant d'entreprendre le trajet retour en avion vers la France.

Pour le Gardien :

La collecte de météorite peut être un sport dangereux, dans L'Appel de Cthulhu il faut toujours se méfier de ce qui vient du ciel, surtout dans un lieu très éloigné de tout secours. De la même façon, en creusant des trous dans la glace pour connaître le passé, on risque fort de faire des découvertes, certes exceptionnelles, mais fort préjudiciables pour sa santé tout en inaugurant de nouveaux domaines de recherche comme «contagion extraterrestre en milieu clos» ou «stratégie digestive du shoggot».

Enfin, que s'est-il vraiment passé pendant les 15 jours ou les membres du GMHM sont resté bloqués en Antarctique ?

Rumeurs :

Parmi les rumeurs au sujet de l'Antarctique, on peut également citer celles relatives à la "Neuschwabenland".

En 1938, Hitler, anxieux d'avoir une emprise sur l'Antarctique, y aurait envoyé une expédition commandée par le Capitaine Alfred Rishter. Il s'agissait d'une mission de reconnaissance menée par deux hydravions et leur navire porteur, le Schwabenland, après 3 semaines de survol du territoire que les explorateurs norvégiens avaient nommé Queen Maud Land, les allemands auraient réalisé une cartographie précise de la région et découvert des choses surprenantes. La région fut renommé " Neuschwabenland " et déclarée comme appartenant au Troisième Reich. En mars 1945, juste avant la fin de la guerre, deux U-boats, U-530 et U-977, auraient quitté un port sur la Mer Baltique pour



Le U-977

emmener des membres des équipes de recherche sur les " soucoupes volantes ", des composants de soucoupe, des notes et dessins techniques. Tout aurait été déchargé en Antarctique. Ces deux U-boats réapparaissent après la fin de la guerre, en Argentine. Les services secrets américains interrogent les équipages, ainsi que les deux capitaines après les avoir rapatrié aux USA.

Un an plus tard, les États-Unis lançaient la plus grande opération connus en ce qui concerne l'Antarctique,

l'Opération Highjump sous l'ordre de l'Amiral Richard E. Byrd. Le but officiel était scientifique et cartographique.

Cette mission de 13 navires (2 brise glace : le USSGC northwind et le USS burton island, 2 navires citerne : le uss cacapon et le uss canisteo, 2 porte-avions : le USS philippines sea et USS currituck, 2 navires cargo de soutien : le USS yancey et le USS merrick, 2 destroyers : le USS henderson et le USS brownson, 1 sous-marin : le USS sennet, - 1 navire catapulteur : le USS pine-island), une douzaine d'avions et d'hydravions (Martin PBM, R4D), 6 hélicoptères et 4700 (?) hommes (américains, britanniques, soviétiques, et autres ?).

Ils auraient en fait accosté près du Neuschwabenland pour déloger les nazis de l'Antarctique et s'emparer de leur technologie secrète. Le résultat supposé de cette opération serait un échec et aurait entraîné la mort de 1500 hommes (!).

En 1956, une nouvelle opération militaire sera mise en place : l'Opération Deepfreeze.

Plus tard, l'Afrique du Sud aurait détectée deux explosions nucléaires (?) dans la zone de NeuSchbenland, une explosion en surface et une autre souterraine. Les américains auraient-ils utilisé l'arme atomique en Antarctique ?

Cette histoire colportée dans les milieux " UFO " est bien entendu largement sujette à caution. Elle est détaillée ici par ex :

<http://www.rr0.org/Highjump.html><http://www.rr0.org/Highjump.html> (ang. et fr.)

La version officielle concernant les opérations Highjump et Deepfreeze est disponible sur le web :

<http://www.south-pole.com/homepage.html> (voir rubrique " history " : très complet, mais en anglais).

Highjump photographia et effectua le relevé de près de 1.390.000 km2 de l'Antarctique.

Deep freeze permit l'installation de la base permanente américaine de Mac Murdo.

Cependant, il à là matière à réflexion poulpique et des liens à faire avec " l'Aktion Eisschloss ".

Prenez le début de l'histoire avec les reconnaissances allemandes, les transferts en U-boat (en remplaçant " soucoupe " par " artefacts du mythe ", et " notes techniques " par " livres maudits ").

Ajoutez au choix : une base secrète dans une ancienne citée pré-humaine au milieu d'un sinistre massif montagneux (en Terre Adélie ?), des chercheurs de la karotechia effectuant des travaux mystérieux par exemple sur la prolongation de la vie grâce au froid (comme dans la nouvelle " air froid " de Lovecraft), une intervention militaire secrète, la découverte d'une épave de U-boat par des chercheurs de Dumont d'Urville ...

Servez glacé !

Idées de scénarios :

Le professeur Tillingast, fameux inventeur du résonateur, entretenait une correspondance importante avec quelques autres savants, dont Jarosław Królikowski. Ce scientifique polonais venu en France pour étudier à la Sorbonne, rencontre Germaine Pradelle et l'épouse en 1922 il restera en France et entretiendra une correspondance importante avec Tillingast et le célèbre Nikola Tesla. Il mène dans sa résidence de Clamart des expériences similaires à celles de Tillingast sur la possibilité de rendre visible le monde invisible qui nous entoure. Les nazis ayant eu vent du projet de l'US Navy de mettre au point un dispositif à la finalité semblable (la fameuse expérience de Philadelphie) ils capturent Królikowski et le force à coopérer. Il est envoyé sur l'île longue où les nazis ont aménagé un centre de recherche top secret. Pour bâtir ce complexe, ces derniers ont la fâcheuse idée de détruire quelques monolithes, hors l'île longue est le siège d'une importante colonie de Lloigors qui apprécient fort peu le dérangement. Królikowski fabrique donc un "sur-résonateur" dont les spécifications lui sont «soufflées» par les Lloigors. Cet appareil est destiné à rendre invisible la matière visible (ou à la faire passer dans la « quatrième dimension »). Du fait des « conseils » des Lloigors, l'engin est évidemment défectueux et trop puissant. Les premiers tests du prototype K1 sur des objets inanimés sont encourageants. Mais pendant les travaux d'expérimentation sur des êtres vivants du sur-résonateur K2, les cobayes deviennent déments ou disparaissent purement et simplement. Certaines des personnes présentes survivront néanmoins à la séance et parleront de vision de "temples cyclopéens", de "créatures invisibles qui glissent entre les sphères". Toutes ces personnes, et dans une moindre mesure, certains habitants des environs manifesteront par la suite des comportements altérés,

seront aperçues à des endroits différents au même moment, manifesteront des dons psychiques ou seront victimes d'hallucinations / rêves prémonitoires. Le modèle K2 de résonateur utilisé sera détruit au cours de l'expérience, mais le premier prototype sera démonté et embarqué, avec ces plans à bord d'un U-boat dès le début de l'opération Overlord Le U-boat disparaîtra corps et biens...et l'île longue deviendra la base de la force de frappe nucléaire française.

Piste 1 :

Le U-boat est retrouvé ; les conséquences néfastes qui s'ensuivent :

Des années plus tard, les scientifiques de Dumont D'Urville pourraient fort bien tomber sur l'épave d'un U-boat en raison de la banquise qui recule chaque année d'avantage et qui la rendrait visible, ou en enquêtant sur une «anomalie magnétique» près de la base. Certains chercheurs trop curieux pourraient essayer de faire fonctionner le prototype K1 et, malheureusement pour eux, y parvenir. Peu de temps après, le contact est perdu avec «DDU», une équipe de secours est envoyée sur place (début de scénario on ne peut plus classique)? Les développements ultérieurs peuvent être divers: le prototype est détruit, et tout le personnel de la base semble avoir disparu. 1ère possibilité: en réalité, le personnel est «coincé» entre deux dimensions et ses membres sont devenus déments pour l'essentiel, le scénario tourne alors à une histoire de «fantômes». Solution pour sortir de la crise: réparer le prototype et reprendre / inverser l'expérience, en cas de réussite, les PJ sont débarrassés des spectres, mais se retrouvent avec une flopée de personnes plus ou moins mutantes, parfaitement démentes et irrémédiablement hostiles. Au surplus, ils risquent de gagner quelques possibilités psychiques.

2ème possibilité :

Quand les secours arrivent, la base semble parfaitement intacte et le personnel bien présent,





la perte de contact étant justifiée par une panne de communications. En fait, la situation n'est normale qu'en apparence. Le K1 ronronne paisiblement dans une zone technique, et ses effets sont subtils. L'ensemble du personnel de la base est sous l'influence de créatures extraterrestres (ou par exemple, possédé par les spectres des marins du U-boat). Quelques anomalies pourraient cependant amener les Investigateurs à se poser des questions: certains bâtiments semblent avoir purement et simplement disparu, ainsi que certains des chercheurs (perdus dans le blizzard d'après les autres), et le fait que l'exposition au rayonnement du K1 va produire des effets sur les PJ (cauchemars, perte de PM...)

3ème possibilité: le submersible est découvert par le robot sous-marin. Cette découverte provoque l'envoi d'une équipe spécialisée. Après avoir réussi à pénétrer à l'intérieur, les spécialistes découvrent les corps des marins et scientifiques embarqués pendant la guerre, une douzaine de caisses contenant un bric-à-brac occulte plus ou moins sérieux, et le prototype K1, mais aussi (voir surtout) les coordonnées exactes du « point 103 » ou devaient être livrée la marchandise et dont il n'existe aucune autre trace. Ces découvertes pourraient bien attiser toutes sortes de curiosités.

Piste 2 :

L'histoire du U-boat, de son équipage et de sa cargaison.

Après avoir quitté l'île longue, l'équipage allemand (plus: un scientifique de la Karotechia, le professeur Królikowski retenu prisonnier et quatre SS zélés) a eu les pires difficultés à éviter les marines alliées,

et à un moment donné, le scientifique de la karotechia embarqué à bord a décidé d'utiliser le prototype comme moyen de la dernière chance pour sauver la précieuse cargaison à destination de l'antarctique. Il « appuie sur le bouton » et le submersible passe dans une autre dimension... pour revenir 50 ans plus tard! (ce que l'équipage ignore bien sûr). Pour eux, le temps a suivi un cours normal même si des phénomènes curieux se sont produit après l'utilisation du K1. Ils atteignent l'antarctique et essayent de poursuivre leur mission: livrer le K1, ainsi qu'une douzaine d'autres caisses blindées de tailles diverses au « point 103 », une fois la côte atteint, un problème immédiat apparaît: ils n'ont pas de matériel de transport. Une reconnaissance rapide des environs permet cependant à l'équipe de repérer un ensemble d'installation non loin de là, cette base n'est pas sur leur cartes... et plus étonnant encore, arbore le drapeau français! Les engins polaires, tracteurs et caravanes, sont « réquisitionnés » et c'est le départ pour le point 103.

Deux développements sont possibles sur cette base :

Option 1 :

Les PJ constituent l'équipe chargée d'enquêter sur le vol des engins polaires de DDU, voir sur la perte de contact avec la station si l'on part du principe que les allemands ont passé le personnel de la base par les armes, ou encore une solution hybride avec le mystérieux assassinat d'un mécano de la base qui travaillait sur un tracteur polaire et qui a été retrouvé mort, tué d'une balle de 9mm alors que les engins ont disparu. L'enquête se fera d'abord en interne (audition des hivernants s'il en reste, recherche d'indices sur place... plusieurs éléments peuvent se greffer ici: découverte du U-boat (miné) ou des traces de son sabordage, étrange vidéo d'une webcam montrant le massacre des hivernants par des hommes équipés de pistolet mitrailleurs, étuis de 9mm trouvés sur place (dont l'étude, à posteriori prouvera qu'ils proviennent d'un lot fabriqué en 41 en Allemagne), traces de bottes dans la neige portant l'aigle du IIIème Reich etc... Après cette phase de recherche, les PJ pourront partir à la recherche des engins volés (ils ont tous une balise de localisation qui fonctionne) après avoir réussi à réparer les tracteurs disponibles (sabotés et piégés) en cours de route ils pourraient découvrir des cadavres abandonnés portant de mystérieuses blessures (voir option 2, le Chien de Tindalos).

Option 2 :

Les PJ sont les membres de l'équipage du U-boat. Cette option peut être intéressante à; jouer en tant que scénario ou mini campagne « one shot » mais nécessite de joueurs expérimentés et matures ayant le recul nécessaire pour interpréter certains profils. Il n'est pas question de verser dans l'apologie



du régime nazi, et même l'utilisation à des fins ludique de ce type de contexte pourrait susciter des interrogations ou des protestations de la part de certains joueurs et dérouter des novices. Cette variante offre cependant des possibilités très riches en terme de jeu de rôle: tensions entre les durs (les SS et le savant de la Karotechia) et les modérés (équipage de la Kriegsmarine, avec différents niveaux de patriotisme mais pas forcément nazi, et ayant envie de rentrer au pays) et le « malgré-lui »: le scientifique prisonnier. Tout le début exposé ci-dessus peut-être joué, d'autant plus si le Gardien a toujours aimé les films de sous marin! L'accostage en Antarctique et ses suites sont



entre les mains des PJ mais la mission (dont l'ordre est signé par Hitler en personne) est clair: rallier le point 103 avec les caisses, le K1 et son inventeur vivant. Petit souci, lors de son passage dans l'au-delà un Chien de Tindalos à repéré les membres de l'équipage...La deuxième phase en terre Adélie peut se faire de toute les façons possibles (de la furtivité au carnage) mais va sûrement amener certains PJ à se poser des questions. La troisième phase, le voyage vers le point 103 sera marqué par l'angoisse générée par les attaques du Chien de Tindalos qui frappera à intervalle régulier en se manifestant dans les caravanes.

Final : Les allemands finiront par atteindre leur

objectif et le mystérieux point 103, pour y trouver au choix :

Les restes d'un camp misérable abandonné depuis plus de 50 ans, Dans le cadre de l'option 2, ce dénouement risque fort d'accentuer les tensions au sein de ce qui reste du groupe, les « durs » ne pouvant que constater l'échec de leur mission, essayeront d'abattre les autres, puis de détruire le contenu des caisses et de se suicider. Dans ce cas, l'équipe de l'option 1 trouvera et les corps sans vie d'une petite troupe hétéroclite portant des uniformes allemand de la seconde guerre mondiale, ainsi qu'une cargaison qui a pour l'essentielle été détruite par le feu. Les PJ pourront cependant sauver quelques brisures d'artefacts du mythe et autres notes techniques (ou autre, au choix du gardien). Mais au fait, le point 103 est-il vraiment le site de l'Eisschloss ou n'est-il qu'un simple camp de base ?

L'entrée d'un tunnel creusé dans la glace, mais aujourd'hui détruit. Dans le cadre de l'option 2, ça revient à peu près au même. Dans le cadre de l'option 1, les conséquences sont légèrement différente car il est envisageable de reprendre un forage. Deux questions demeurent: qui à détruit le tunnel et pourquoi? Les allemands? Les américains dans les années 50? Autre chose? Pour cacher un secret ou empêcher quelque chose de sortir de sous la glace ? D'ailleurs, nous pourrions nous trouver pas très loin du site de forage EPICA...

Quelques idées pour pimenter le tout :

L'équipe d'enquête envoyée par la France pourrait ne pas être la seule sur le coup, et la situation finale pourrait se corser avec l'arrivée d'une équipe DG américaine, d'un commando russe ou autre.

Une des caisses blindée convoyée par l'équipage du U-boat contient, en état de sommeil cryogénique, le corps du « vrai » Hitler. Il devait rejoindre la base secrète du point 103 ou des scientifiques de la Karotechia travaillaient au prolongement de la vie par le froid... Dans le cadre de l'option 2, ce secret détenu par un nombre très réduit de « durs » pourrait expliquer bien des débordements de zèle.

Retour en France et épilogue : l'histoire du U-boat pourra être reconstituée par les Investigateurs, ainsi sans doute qu'une partie de l'histoire des expériences nazies. Or la descendance des personnes présentes lors des expériences et de certains habitants des environs manifeste les mêmes capacités étranges mais mieux contrôlées ou largement aggravées (pouvoirs psi et / ou tares marquées). Les conséquences peuvent être diverses, par exemple l'existence de petits villages côtiers repliés sur eux mêmes peuplés au choix de psychopathes sanguinaires ou de personnes douées du pouvoir de voir l'avenir, le passé, de pénétrer dans les contrées du rêves...

Les Cahiers Techniques d'HC



Une autoneige est un véhicule chenillé à cabine spécialement créé pour évoluer dans des climats hivernaux les plus rudes. Il existe plusieurs types de ces engins, allant du simple véhicule 2 places au véhicule à cabine 12 places. Ces petits tanks sont de véritables bêtes de somme lors des expéditions arctiques où elles transportent homme et matériel tout en offrant une protection relative face aux climats et aux températures les plus extrêmes. Leur faible poids allié à des chenilles larges, leur permettent de se mouvoir dans la neige fraîche sans trop de difficulté. Il existe plusieurs fabricants de ce type de véhicule à travers le monde et sont autant destinés au marché civil qu'au marché militaire où certaines forces armées tirent à profit les qualités de ces petits engins.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Nbr de places :	2 à 12
Vitesse maxi :	60 km/h*
Carburant :	Essence
Réservoir :	80 litres*
Autonomie :	400 km*
T° maxi d'utilisation :	-80°C*
Protection (carrosserie) :	9 pts*
Charge maxi :	300 à 2000 kg

*Données moyennes, peuvent varier suivant les modèles.

Police

POLICE

ICE



La Police Nationale

Un groupe de métiers...



...pour l'ordre public.

Introduction

Depuis longtemps, elle ne cesse d'attirer les railleries et autres moqueries dont l'analphabétisme récurant dans ses rangs mis en scène par de nombreux humoristes et autres histoires, pas toujours Belge celles-ci..... Mais il faut savoir que les forces de polices possèdent en leurs seins des unités prestigieuses, à l'équipement hi-tech et comportant de plus en plus de scientifiques à la pointe de la recherche. De plus, leur armement n'a rien à envier aux autres nations, n'hésitant pas à intégrer dans leur arsenal des armes de fabrication étrangère.

Et que dire de leurs sobriquets.... Et bien m'sieurs-dames, tout ceci n'a pas une origine toujours aussi péjorative que l'on ne pense. En effet, si on prend le terme « Flic », il tire son origine du mot yiddish « flique » qui signifie « mouche » en rapport avec leur uniforme ; le « poulet », a lui pour origine, le fait que la caserne de police de Paris a été construite sur l'ancien marché aux volailles de la capitale.... Oui Monsieur !!!

Le terme « police » tire son origine du mot latin

« politia » qui lui-même vient du grec « politeia » signifiant « art de gouverner la cité. En vieux français, le mot « police » veut dire « gouvernement » et ce n'est qu'avec le temps que la définition du terme « police » s'est restreinte à son sens actuel d'organe permettant d'assurer le maintien et le rétablissement de l'ordre public.

Historique

En France, la police nationale est un corps de police civil. Qui est rattaché au ministère de l'intérieur, contrairement à la gendarmerie rattachée au ministère de la défense et aux services des douanes rattachés eux, au ministère des finances. Sa création date de 1789 et d'un article de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen : « -La garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique : Cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée ».

L'histoire de la police est une longue histoire, remontant au XIIIème siècle avec la création du chevalier du guet par Saint Louis, dont le rôle était





de commander le Guet dans Paris. Ce n'est qu'un 1708 que les inspecteurs de police font leur apparition afin d'assister les commissaires et en 1910 que le 1er laboratoire de police scientifique s'ouvre à Lyon sous l'impulsion du Professeur Edmond Locard. Bien entendu, nous pourrions écrire des pages et des pages sur son évolution, la création des efficaces

« brigades du tigre » etc... mais l'important est de savoir que la police nationale, telle que nous la connaissons actuellement, remonte seulement à 1966 (par la loi unifiant les différentes forces de police), suivi en 1969 de la création de la D.G.P.N., Direction Général de la Police Nationale qui a autorité sur tous les services, à l'exception de Paris qui est gérée par la préfecture de police dépendante du Ministère de l'Intérieur. Au fil des années, ce service ne cessera de se diversifier et d'intégrer des services.

Les principales missions de la police nationale consistent en :

- La lutte contre les violences urbaines, la petite délinquance et l'insécurité routière,
- Le contrôle de l'immigration irrégulière et la lutte contre l'emploi des clandestins,
- La lutte contre la drogue, la criminalité organisée et la grande délinquance économique et financière,
- La protection du pays contre le terrorisme et les atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation,
- Le maintien de l'ordre public.

Les différents métiers :

En France, depuis 1995, la distinction entre la police dite « en tenue » et la police dite « en civil » a disparu. Avec cette réforme ont également disparu certaines appellations comme « inspecteur » et « officier de paix » remplacées par les grades d'officiers de police à l'intérieur de l'actuel Corps de commandement. Les métiers de la police sont au nombre de 10 et accessibles par la voix de concours externes ou internes (sauf pour le métier d'adjoint de sécurité) :

- Adjoint de sécurité,
- Adjoint administratif,
- Gardien de la paix
- Secrétaire administratif,
- Officier de police,
- Attaché d'administration de l'Intérieur et de l'Outre-Mer, périmètre police,
- Commissaire de police,
- Agents spécialisés police technique et scientifique,
- Technicien police technique et scientifique,
- Ingénieur police technique et scientifique.

Au sein de ses différents métiers, se trouve une classification en fonction de grade et de 3 classes de personnel. La hiérarchie au sein de la police se définit comme suit :

Les personnels actifs de la Police nationale (14 grades) :

- Gardien(ne) de la paix stagiaire,
- Gardien(ne) de la paix,
- Sous-brigadier de police,
- Brigadier de police,
- Brigadier-chef de police,
- Brigadier-major de police,
- Lieutenant de police,
- Capitaine de police,
- Commandant de police,
- Commissaire de police,
- Commissaire principal de police (grade supprimé en 2006, mais ceux l'ayant acquis avant cette date le portent encore),
- Commissaire divisionnaire de police,
- Contrôleur général,
- Inspecteur général,
- Directeur des services actifs.

GALONS SOUPLES DES CORPS DE LA POLICE NATIONALE



Les personnels techniques et scientifiques de la Police nationale (8 grades) :

- Agent spécialisé de la police technique et scientifique,
- Agent spécialisé principal de la police technique et scientifique,
- Technicien de la police technique et scientifique,

- *Technicien principal de la police technique et scientifique,*
- *Technicien en chef de la police technique et scientifique,*
- *Ingénieur de la police technique et scientifique,*
- *Ingénieur principal de la police technique et scientifique,*
- *Ingénieur en chef de la police technique et scientifique.*

Les personnels administratifs de la Police nationale (9 grades) :

- *Adjoint administratif de 2° classe,*
- *Adjoint administratif de 1° classe,*
- *Adjoint administratif principal de 2° classe,*
- *Adjoint administratif principal de 1° classe,*
- *Secrétaire administratif de classe normale,*
- *Secrétaire administratif de classe supérieure,*
- *Secrétaire administratif de classe exceptionnelle,*
- *Attaché de police,*
- *Attaché principal de police.*

Depuis 1997, les adjoints de sécurité sont recrutés pour cinq années maximales par les préfets et participent aux missions de la police nationale.

Organisation de la police nationale :



La police Française est considérée comme une des meilleures forces du maintien de l'ordre dans le monde et comme cité ci-dessus, la police nationale est une arborescence de services, chacun spécialisés dans des domaines bien précis afin d'être le plus efficace possible. Chacun de ces services se trouve être entièrement autonome et dépend du ministère de l'intérieur. Certains sont même subdivisés en sous-services spécialisés:

- Direction de l'Administration de la Police Nationale (D.A.P.N.),
- Direction Centrale des Compagnies Républicaines de Sécurité (D.C.C.R.S.),
- Direction Centrale de la Police Judiciaire (D.C.P.J.),
- Direction Centrale de la Sécurité Publique (D.C.S.P.),
- Direction Centrale de la Police aux frontières (D.C.P.A.F.) & Diccilec,

- Direction de la Formation de la Police Nationale (D.F.P.N.),
- Direction Centrale des Renseignements Généraux (D.C.R.G.),
- Direction Centrale du Renseignement Intérieur (D.C.R.I.),
- Organisation Internationale de Police Criminelle (O.I.P.C.) & Interpol,
- Inspection Générale de la Police Nationale (I.G.P.N.),
- Direction de la Surveillance du Territoire (D.S.T.),
- Service de Protection des Hautes Personnalités (S.P.H.P.),
- Service de Coopération Technique Internationale de Police (S.C.T.I.P.),
- Unité de Coordination de la lutte Antiterroriste (U.C.L.A.T.).

D.A.P.N. :

Cette direction gère les ressources humaines, budgétaires, logistiques et technologiques de la police nationale. Elle est chargée des relations sociales et du dialogue social, d'élaborer des réformes statutaires de la police nationale, de gérer les crédits de fonctionnement, de recenser les besoins nécessaires à l'équipement et au fonctionnement des services de police, conduit les programmes de développement des grands systèmes d'information... Ainsi, sa mission de soutien est fondamentale pour le bon fonctionnement de la police nationale.

D.C.C.R.S. :

Créée en 1944 et répartie en 70 compagnies, 6 unités motocyclistes zonales et 1 groupement montagne, les C.R.S. participent à la sécurisation des zones sensibles, au service d'ordre de la police générale, à l'aide à la personne (surveillance des plages, sauvetage en montagne, sécurité





routière). Elles interviennent également en renfort d'autres services, tels que la D.C.S.P. (pour concourir à l'objectif gouvernemental de lutte contre la petite et moyenne délinquance), la D.C.P.A.F. (pour la surveillance des ports et aéroports, frontières et voies de communication avec l'étranger), le S.P.H.P. (pour des missions d'escortes ou de sécurisation de résidences officielles).

D.C.P.J. :

L'origine de sa création remonte en 1907, date de la création par Clemenceau des brigades mobiles, plus connues sous le nom de «Brigades du Tigre». Elle est répartie en 20 S.R.P.J. (Service Régional



de la Police Judiciaire) et la D.R.P.J. de Paris (Direction Régional de la Police Judiciaire) située au fameux 36, quai des orfèvres, ce qui représente au total près de 7800 fonctionnaires. Elle a pour mission la lutte contre la criminalité organisée et spécialisée ainsi que la lutte antiterroriste. Elle se décompose en plusieurs sous directions aux affaires criminelles, Brigade des stupéfiants, B.R.B. (Brigade de répression du banditisme, Brigade des mœurs,...) chacune étant spécialisée dans des domaines précis et est engagée dans la lutte contre le banditisme, le proxénétisme, le vol d'œuvres et objets d'art, trafic de stupéfiant, trafic d'armes, d'explosifs de substances chimiques et nucléaires, disparitions de personnes, recherche de personne évadée ou en fuite, homicide, trafic de véhicules et faux documents. À ces sous-directions aux affaires criminelles se rajoutent, la police technique et scientifique et la police aux affaires économiques et financières spécialisées dans la lutte contre le faux

monnayage, la grande délinquance financière et la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication.

D.C.S.P. :

Créée en 1983, elle a pour mission les interventions quotidiennes de police secours (appels du 17), la lutte contre la criminalité, la lutte contre la délinquance et les violences urbaines, lutte contre l'insécurité routière, prévention et dissuasion par une présence active et visible sur la voie publique. La sécurité publique effectue également des missions d'encadrement d'événements et de protections de lieux sensibles (manifestations culturelles, sportives,...) ainsi que des opérations de rétablissement de l'ordre public. Les fonctionnaires de la Sécurité Publique sont aussi en charge du fonctionnement de la justice et de l'administration pénitentiaire. Elles possèdent dans ses rangs, des unités aussi variées que la brigade de la sécurité Urbaine, police de proximité, compagnies d'intervention pour le maintien de l'ordre, unités mobiles de sécurité, brigade anti-criminalité (BAC) et compagnies de circulation et de sécurité routière. Chacune de ces unités peut posséder en leurs seins des unités motocyclistes ainsi que des unités cynophiles. Dernier groupement de la sécurité publique mis en œuvre pour les cas les plus délicats et les situations exceptionnelles, le Groupement d'Intervention de la Police Nationale (G.I.P.N.) appelé dans les cas de prises d'otages, actes de terrorisme, interpellations de malfaiteurs dangereux, mutineries de prison, ...).

D.C.P.A.F & Diccilec :

Anciennement appelé respectivement Direction Centrale du Contrôle de l'Immigration et de la Lutte contre l'Emploi des Clandestins & P.A.F. (Police de



l'Air et des Frontières), elles ont pour missions de veiller à la circulation transfrontalière, à lutter contre l'immigration irrégulière, à assurer la sécurité des moyens de transport internationaux et contribuer à l'éloignement effectif des étrangers séjournant irrégulièrement en France.

D.F.P.N. :

Cette direction est une composante de la D.G.P.N. depuis le 29 janvier 1999. Elle assure la formation initiale et continue des différentes catégories de personnels de la police nationale. Ses missions sont de répondre à un souci de promotion sociale, de veiller à l'exemplarité de tous les agents de la police nationale et de traduire l'esprit d'ouverture dans la formation.

D.C.R.G. :

Plus communément appelé R.G. (Renseignements Généraux), la D.C.R.G. a remplacé en 1995 le service central des Renseignements Généraux. Elle a pour mission la recherche et la centralisation de renseignements destinés à informer le gouvernement. Elle se trouve également être active dans la centralisation des renseignements en matière de prévention et de lutte antiterroriste et la surveillance des groupes à risques évoluant sur le territoire français. La D.C.R.G. synthétise également les informations dans le domaine social, financier et des faits de société, ainsi que la surveillance des établissements de jeux et des champs de course.

D.C.R.I. :

Sa création ne date que de 2008, issu du rapprochement entre la direction centrale des renseignements généraux et de la direction de la surveillance du territoire. Ses missions consistent en la lutte contre toutes les activités susceptibles

de constituer une atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation. Elle prévient et réprime les activités inspirées, engagées ou soutenues par des puissances ou organisations étrangères, uniquement sur le territoire de la République. Ceci passe également par le fait de déceler et de neutraliser toute menace résultant des services de renseignements de pays adverses. De par la nature de ses missions, ses structures et son fonctionnement son classés « Secret défense ».

O.I.P.C. & INTERPOL :

Créée en 1923, elle a pour mission d'assurer et de développer l'assistance réciproque entre les autorités de police criminelle dans le cadre des lois existantes de pays membres. Son bureau en France se trouve dans le 6ème arrondissement, au 200, quai Charles de Gaulle à Lyon, dans le quartier de la Cité internationale, depuis le 1er mai 1989.

I.G.P.N. :

Créé en 1986, ce service de la police nationale est de nos jours encore très connu sous son ancien nom : l'I.G.S. (Inspection Générale des Services), ou encore, « police des polices » et d'une façon plus familière « les Bœufs carottes » (ou tout simplement « bœufs », appellation interne au sein de la police par les fonctionnaires). Elle a pour mission le contrôle des services actifs, les enquêtes judiciaires et administratives sur les personnels pourtant sur les fautes professionnelles et pénales ainsi que les manquements au code de déontologie. Il existe trois services qui exercent ces compétences au niveau régional ; l'I.G.S. qui est la direction de la préfecture de police compétente à Paris et dans les trois départements de la petite couronne, et





deux délégations régionales de discipline implantées à Marseille et à Lyon.

D.S.T. :

Créée en 1899, originellement rattaché à l'armée en qualité de service du contre-espionnage, fut rattachée au ministère de l'intérieur suite à l'affaire Dreyfus.

À pour mission de lutter sur le territoire national les activités engagées ou soutenues par des puissances étrangères de nature à menacer la sécurité du pays tel que : le contre-espionnage, le contre-terrorisme, la protection du patrimoine économique et scientifique, la lutte contre le crime organisée et la lutte contre la prolifération nucléaire, bactériologique et chimique.

S.P.H.P. :

Créé en 1994, à pour mission l'escorte et l'encadrement de sécurité des hautes personnalités françaises, mais aussi des hautes personnalités étrangères séjournant en France. Ses attributions ont un double aspect, celui de la sécurité mais également celui de l'organisation logistique. Ce service ne rencontre pas d'équivalent dans les autres pays et constitue une spécificité française. Son antenne permanente se trouve à Strasbourg et 600 fonctionnaires en font parti.

S.C.T.I.P. :

Créé en 1961, au moment de la mise en place de la décolonisation de l'Afrique francophone, ce service participe à la mise en œuvre de la politique étrangère de la France en matière de

sécurité intérieure et à la lutte contre la criminalité internationale. Ses 3 missions principales sont la coopération opérationnelle (recherche de renseignements sur le terrorisme, trafic de stupéfiant, immigration irrégulière et crime organisé), la coopération technique (mise en place de programme de formation en liaison avec les services de police et de la gendarmerie nationale) et la coopération institutionnelle (participation aux travaux d'expert dans les différentes enceintes de l'Union européenne). Elle est implantée dans 100 pays à travers le monde, via 97 services de sécurité intérieure et 3 antennes et couvre 154 pays.

U.C.I.A.T. :

Créée en 1984, gère les antennes des services britanniques, allemands, Italiens et Espagnols en France chargées de la lutte antiterroriste ainsi que les détachements de policiers français dans les pays visés par des accords de coopérations dans la lutte contre le terrorisme. Elle veille au partage des informations opérationnelles pertinentes par l'ensemble des autorités et des services concernés par la lutte antiterroriste.

Déontologie :

Il existe, depuis 1986, un code de déontologie de la police, remis à chaque fonctionnaire. Ce code impose aux policiers :

- *Loyauté envers la République,*
- *Intégrité,*
- *Impartialité,*
- *Obligation d'intervention afin de porter aide et assistance,*



- Obligation de réserve,
- Respect du secret professionnel.

Le contrôle de l'activité des services de police s'effectue à différents niveaux :

Hiérarchique : par des audits, enquêtes disciplinaires réalisés par l'inspection générale ou des enquêtes judiciaires sur saisine des magistrats,

Par l'inspection générale de l'administration : réalisant des audits et pouvant être force de proposition,

Judiciaire : en contrôlant les procédures diligentées par la police,

La commission nationale informatique et libertés : autorise la création de fichiers et réalise le suivi de leur devenir

La commission nationale des interceptions de sécurité : elle vérifie la conformité de la mise en place et de l'exploitation des écoutes téléphoniques notamment,

La commission nationale de déontologie de la sécurité qui veille au respect des règles de déontologie.

Armes, équipements et véhicules :

Les fonctionnaires de la Police nationale sont dotés d'armes pour pouvoir assurer convenablement le maintien de l'ordre :

Vous trouverez dans Honorable Correspondant 1, les caractéristiques techniques et de jeu de certaines de ces armes.

Des pistolets semi-automatiques Sig-Sauer SP 2022,

Des pistolets Unique Rr 51 Police (calibre 7,65) (fournis à certains adjoints de sécurité en - lieu et place du Sig Sauer à crosse bleue),

Des fusils à pompe FAP Beretta ;

Des pistolets-mitrailleurs Beretta MP12 SD,

Des lanceurs de balle de défense,

Des lance-grenades fumigènes ou lacrymogènes de type Cougar,

Des pistolets à impulsion électronique (PIE) Taser X26,



Des revolvers Manurhin F1/X1 (ont été remplacés par le Sig Sauer dans tous les services, mais encore

utilisés par le RAID et certains GIPN) ;

DCRI

Pistolets Glock 26 calibre 9 mm Parabellum pour les officiers traitants et les agents de terrain et renseignements.

Police judiciaire unité BRI pour les groupes de recherche et observation/surveillance

HK USP compact calibre 9 mm Parabellum.

En ce qui concerne le RAID, nous avons un véritable arsenal qui leur est proposé (certaines des armes sont anciennes et ne sont plus utilisées mais l'ont été par des agents de ce groupe) :

Armes de poing :

Glock 17, 9mm, semi automatique,

Glock 17L, 9mm, semi automatique,

Glock 26, 9mm, semi automatique,

Glock 19, 9mm, semi automatique,

Beretta 93FS, 9mm, semi automatique,

Colt 1911, 46ACP, semi automatique,

Ruger SP 101, 38sp, six coups,

Manhurin MR73, .357 magnum, 6 coups

Manhurin F1, 9mm, .357 magnum ou .38 sp, 6 coups,

HK P7 M13, 9mm, Semi automatique,

Derringer 38, 9mm, 2 coups,

SW Bodyguard 38, 9mm, 5 coups,

Sig Sauer SP 2022, 9mm, semi automatique,

Herstal FN Seven, 5.7x28mm, semi automatique



SIG-SAUER SP 2022 - 9mm

Pistolets mitrailleurs :

FN P90, 5.70mm

HK MP5 A3/A5, 9mm,

HM MP5 SD3/SD6, 9mm,

Beretta MP12, 9mm,

IMI Uzi, 9mm.

Fusils d'assaut :

COLT M4A1, 5. 56 mm

HK 53, 5. 56 mm

SIG SAUER 550, 5. 56 mm

SIG SAUER 551, 5. 56 mm

SIG SAUER 552, 5. 56 mm

FAMAS, 5. 56 mm

GALIL, 5. 56 mm

HK G36 K, 5. 56 mm

HK G36 C, 5. 56 mm





HK MC51, 5. 56 mm
HK G33, 5. 56 mm

Fusils d'appui :

MOSSBERG 500/590
BENELLI M1/M3/M4
REMINGTON 870/700
SPAS 12
SPAS 15

Minimi

Fusils de sniper :

STEYR MANNLICHER, 7. 62 mm
FR F2, 7. 62 mm
PGM ULTIMA RATIO, 7. 62 mm
HECATE II, 12. 7 mm
MAC MILAN, 12. 7 mm

Armes non-létales :

Taser X-26
Flash Ball Pro
Flash Ball
Bâton Telescopique

Grenades :

Flash Bang
Grenade offensive 1
Grenade offensive 2
Grenade Incendiaire
Grenade Fumigène
Grenade Lacrymogène

De plus, les fonctionnaires de la Police nationale ont à leur disposition un nombre important d'équipements :

Bâtons de Police :

Des Bâton de police à poignée latérale (BPPL),
Des bâton télescopique de défense (BTD),
Des bâtons de défense souple (BDS),
Des paires de menottes,
Des gilets pare-balles individuels et lourds,
Des aérosols de défense individuels (gaz incapacitant et lacrymogène) de type gaz, gel poivre, gaz ou encore gel CS,
Des lampes torches de type Maglite ;
Des lanceurs de balles de défense comme le Flash-Ball ou le LBD40 ;
Des lance-grenades de type Cougar ;
Des casques de maintien de l'ordre.



Enfin, la Police nationale est équipée de véhicules sérigraphiés et banalisés, principalement de marques françaises, allant du moyen de gamme au haut de gamme. Nous pouvons retrouver aussi bien des berlines, que des monospaces, en passant par des camions et utilitaires. Ce n'est pas tout, la police nationale dispose également de motos, de bus, d'hélicoptères et d'embarcations nautiques.

Professions & caractéristiques :

Commissaire :

Bac + 5 (Français, Droit, Psychologie, Baratin,



Arme de Poing, 1 langue étrangère [Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien], Credit).

Lieutenant :

Bac + 3 (Français, Droit, Psychologie, Baratin, Arme de Poing, Esquive, 1 langue étrangère [Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien], Conduire Automobile)

Gardien de la Paix, Brigadier, Brigadier Chef, Brigadier Major :

(Français, Arme de Poing, Esquive, Fusil à Pompe, Baratin, 1 langue étrangère [Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien])



Fisc



La Direction générale des Impôts... ..., la direction générale des finances publiques.

HISTORIQUE :

Sous l'Ancien Régime, le domaine fiscal était organisé autour de receveurs généraux, titulaires d'offices, et de fermiers généraux.

Après la révolution, l'administration fiscale fut organisée en trois régies financières aux compétences séparées, érigées en administration centralisé par l'Empire :

Les «Droits réunis» transformés en direction générale des contributions indirectes,

Les Contributions directes,

L'Enregistrement.



Dans le même temps, la nécessité d'accroître le rendement de la contribution foncière entraîna l'élaboration d'un système cadastral.

L'introduction de l'impôt sur le revenu et le passage progressif à un système d'impôts synthétiques et personnalisés, mettant en lumière des anomalies et insuffisances dans le fonctionnement des administrations fiscales, imposaient une réorganisation des régies. Après la seconde guerre mondiale, la création de la Direction générale des impôts résulta de la suppression des trois directions générales.

Les services déconcentrés des trois administrations fusionnèrent entre 1967 et 1970 avec l'apparition d'une structure commune, le centre des impôts; et la mise en place de directions départementales des

services fiscaux,

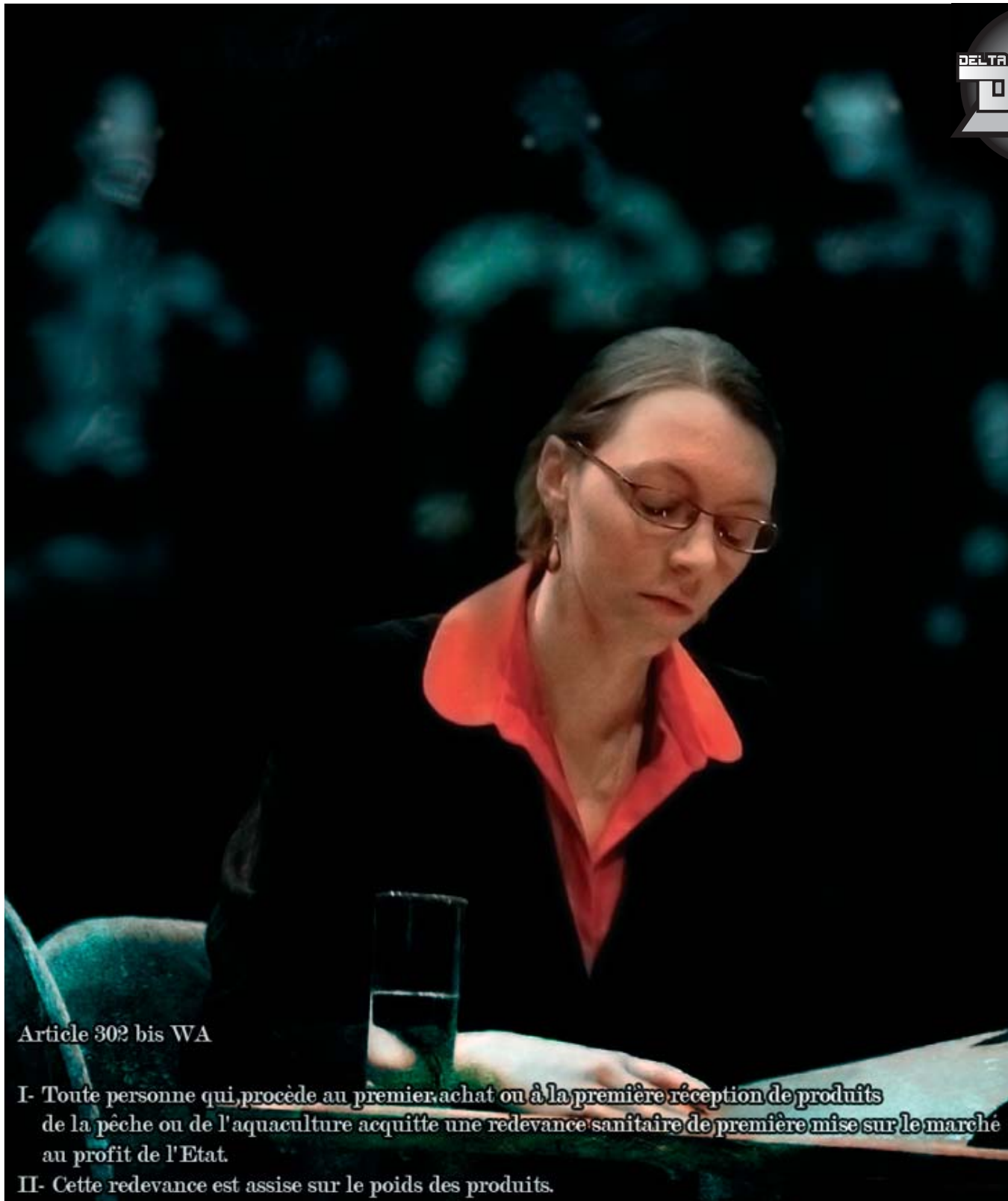
Actuellement, les directions à compétence régionale, mises en place à partir de 1960, concourent à une mission générale d'harmonisation et de coordination, avec les directions spécialisées, notamment en matière de contrôle fiscal (décret du 1er août 2000). Les directions des services fiscaux forment une autre catégorie de services déconcentrés de la DGI : elles se composent des centres des recettes des impôts (assiette et contrôle de tous les impôts), des brigades de contrôle et de recherche (depuis 1972), des centres des impôts fonciers (depuis 1977), des conservations des hypothèques.

La déconcentration administrative s'est également appuyée sur une nouvelle catégorie de missions, celles ouvertes aux services à compétence nationale. La DGI a adopté ce nouveau statut juridique pour un grand nombre de ses services territoriaux (arrêtés du 24 juillet 2000). Leurs missions touchent à la formation des agents (Ecole nationale des impôts, Ecole nationale du cadastre), à des activités à caractère économique (direction nationale d'interventions domaniales) ou de contrôle fiscal dans des secteurs spécifiques (direction des vérifications nationales et internationales, direction nationale des vérifications de situations fiscales, direction nationale d'enquêtes fiscales).

Depuis, la gestion de certains impôts a fait l'objet de transfert entre la Direction Générale de la Comptabilité Publique (DGCP) et la DGI, des rapprochements ont également été opérés entre les trésoreries (réseau DGCP) et des centres des impôts (réseau DGI). L'évolution vers « l'administration fiscale électronique » s'est fait depuis 2001, notamment à travers le programme Copernic.

Annoncée en 2007, la fusion entre la DGI la DGCP au sein d'une direction unique, la Direction générale des finances publiques (DGFIP) a été réalisée en 2008 pour l'administration centrale et doit se poursuivre jusqu'en 2012 au niveau des services locaux et des règles statutaires des agents. Cette nouvelle direction reste cependant scindée en deux missions principales :

Une filière fiscale qui reprend les attributions de la DGI en matière de fiscalité auxquelles sont adjointes le recouvrement des impôts « sur rôles » jusqu'alors du ressort de la DGCP.



Article 302 bis WA

- I- Toute personne qui procède au premier achat ou à la première réception de produits de la pêche ou de l'aquaculture acquitte une redevance sanitaire de première mise sur le marché au profit de l'Etat.**
- II- Cette redevance est assise sur le poids des produits.**

Une filière Gestion publique qui reprend la partie de l'activité de la DGCP relative à la gestion des comptes des collectivités et des entreprises publiques.

Dans le cadre de cet article, seul les missions de la filière fiscale seront abordées et plus précisément celles relevant de la recherche et du contrôle.

MISSIONS :

Les missions fiscales :

Etablir l'impôt :

Les impôts d'Etat : impôt sur le revenu (qui concerne l'ensemble des revenus des personnes physiques),

Impôt sur les sociétés (déterminé en fonction des bénéfices réalisés par les personnes morales), TVA (impôt indirect sur la consommation), droits d'enregistrement (ventes d'immeubles, de fonds de commerce, donations, actes des sociétés), impôt de solidarité sur la fortune, droits de timbre, taxe sur les véhicules des sociétés (vignette)

Les impôts locaux : taxe foncière (due par les propriétaires d'immeubles), taxe d'habitation (due par les occupants des immeubles), taxe professionnelle.

Encaisser l'impôt :

Les services de la DGI encaissent la totalité des impôts d'Etat sauf l'impôt sur le revenu, ce dernier étant recouvré par le trésor public comme les impôts

locaux (jusqu'à la fusion DGI/DGCP).

Contrôler l'impôt :

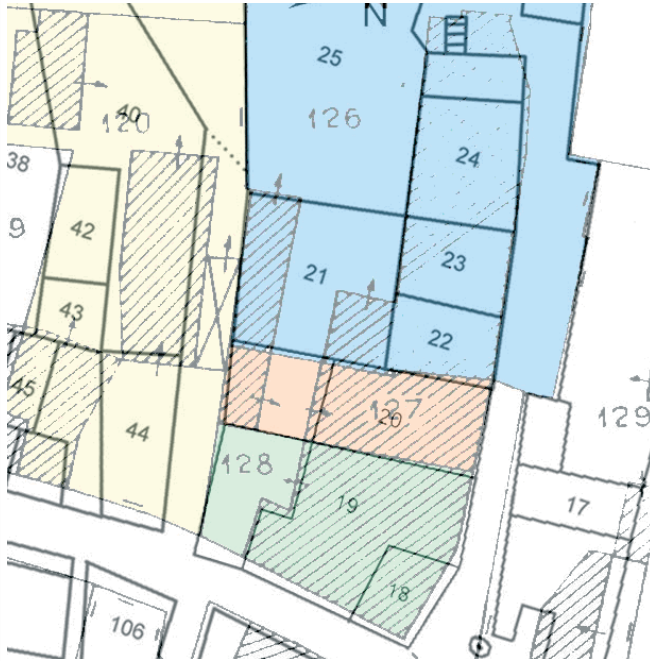
Ce contrôle, s'exerce sous différentes formes : "sur pièces" par examen des dossiers, et "sur place" : vérification de comptabilité des professionnels, examen de situation fiscale personnelle pour les particuliers. Entre également dans ce cadre les missions de recherche sur les procédés de fraude.

Traiter le contentieux de l'impôt :

En phase administrative et juridictionnelle.

Les missions foncières et domaniales :

Le cadastre :



Les services du cadastre mettent à jour le plan cadastral : modification des limites des propriétés, gestions des changements topographique. Ce service est totalement informatisé depuis 2004. Ils réalisent également l'évaluation des propriétés et déterminent les bases d'impositions des impôts locaux.

Grâce à la richesse de ces informations foncières, le cadastre joue un important rôle documentaire : toute personne peut consulter la documentation cadastrale dans les centres des impôts fonciers et en obtenir des extraits ou des reproductions.

Le domaine :

les services domaniaux gèrent le domaine public (rivages maritimes, aérodromes civils d'Etat, cours d'eau...) et le domaine privé de l'état (forêts domaniales...)

Il fixe les conditions d'occupation de ce domaine, procède à la vente des biens relevant du domaine privé de l'Etat, et recense en permanence l'ensemble des biens immobiliers de l'Etat.

Il évalue les immeubles destinés à être achetés, vendus ou loués par l'Etat et les collectivités locales. Il est en principe seul compétent pour les acquisitions des services de l'Etat, et intervient pour

fixer le montant des indemnités à verser en cas d'expropriation.

De plus, les services domaniaux sont appelés à gérer certains patrimoines privés : successions non réclamées ou vacantes, séquestre des biens de personnes devant être présentées en justice, confiscation pénales.

La publicité foncière :

Cette mission est assurée par les conservations des hypothèques qui centralisent toutes les formalités et opérations relatives à la vie juridique des immeubles pour assurer la sécurité des opérations juridiques et informer les tiers.

Ainsi, elles assurent au niveau départemental : la centralisation des formalités de publicité sur les immeubles (ventes, donations, etc.), la taxation de ces opérations et la délivrance de renseignements à toute personne qui en fait la demande.

SERVICES

Les services centraux :

La DGI est pilotée par un directeur général des impôts. Elle a pour mission d'élaborer les mesures d'application des lois et règlements fiscaux, d'en assurer l'exécution, de piloter l'action des services locaux et de gérer les moyens (personnels et matériels) de l'administration fiscale. Ces missions sont assurées par un ensemble de services spécialisés situés au ministère de l'économie et des finances, à Paris.

Les services nationaux :

Il s'agit principalement de services chargés de la formation (à Clermont Ferrand), de la diffusion de documentation technique, des services informatiques et aussi de certains services ayant un caractère fiscal spécifique : Gestion des applications et bases de données informatiques, recherche de renseignements nécessaires au contrôle et au recouvrement, et vérification fiscale des dossiers les plus importants.

Quelques-uns de ces services :

La DNEF (direction nationale d'enquêtes fiscales) :

Cette direction est spécialisée dans la détection, la centralisation des données et l'information des agents concernant les mécanismes de fraude fiscale.

Elle exerce aussi des missions opérationnelles :

Mise en œuvre du droit de visite et de saisie dans les cas de fraudes graves : c'est la perquisition fiscale, sous contrôle de l'autorité judiciaire.

Investigation par la mise en œuvre du droit de communication (concernant tout document détenu par des tiers) et le droit d'enquête (relatif au manquement aux règles de facturation en matière de TVA) en cas de demandes d'assistance émanant d'autres pays.

Contrôle fiscal : dans le prolongement de perquisitions fiscales ou d'autres procédures de contrôles engagées dans des affaires complexes ou à fort enjeu.

La DNEF est divisée en plusieurs services, et cellules spécialisées (fraude internationale, collecte d'information par exploitation de la presse etc.)

La DVNI (direction des vérifications nationales et internationales) :

Il s'agit d'une direction de contrôle fiscal. Relèvent de sa compétence l'ensemble des dossiers des entreprises dont le chiffre d'affaire dépassent certaines limites, ainsi que les dossiers personnels des personnes physiques liées juridiquement à ces entreprises (dirigeants, intermédiaires...).

La DVNI est divisée en plusieurs brigades, spécialisées par secteurs d'activité (finance, électronique, produits de luxe, fiscalité internationale...) et appuyées par des brigades spécialisées dans la vérification des comptabilités informatiques.



La DNVSF (direction nationale des vérifications de situations fiscales) :

Cette direction a une compétence nationale en matière de contrôle portant sur les revenus des personnes physiques pour les dossiers les plus importants en terme d'enjeu économique ou de notoriété des contribuables

La DNVSF procède au contrôle des situations fiscales présentant une importance ou une technicité particulière, elle participe également aux études menées en matière de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale (circuits, montages, paradis fiscaux...) grâce à des brigades spécialisées. A

ce titre elle participe à la proposition de poursuites pénales pour les comportements les plus délictueux.

La DGE (direction des grandes entreprises) :

Assure la gestion, le contrôle sur pièces et le recouvrement amiable sur les dossiers des entreprises dont le chiffre d'affaire dépasse 600 millions d'euros.

La DNID (direction nationale d'interventions domaniales) :

Au niveau national, cette direction réalise des enquêtes et les évaluations immobilières des immeubles spéciaux (comme les immeubles militaires) elle apporte son assistance lors de la réalisation d'opérations importantes (autoroutes, TGV...), et procède à la vente des biens mobiliers de l'état.

Les services territoriaux :

Services interrégionaux :

Il s'agit principalement des DIRCOFI (directions du contrôle fiscal). Elles assurent principalement des tâches de recherche en vue de contrôle, et de contrôle fiscal sur les entreprises et les professionnels dont le chiffre d'affaire est trop élevé pour la compétence des services départementaux, et trop faible pour relever de la compétence de la DVNI.

Services départementaux :

Chaque département est le siège d'une Direction de services fiscaux, dont dépendent différents services de base :

Centre et Recettes des impôts ayant compétence pour les tâches de gestion courante (assiette et recouvrement) relatives aux impôts relevant de la DGI et payées par tout les contribuables ; Centre des impôts fonciers ; Conservation des hypothèques etc.

Certains services spécifiques ont une compétence sur tout le département, c'est le cas des

BCR (brigades de contrôle et de recherche) :

Elles ont pour fonction la recherche du renseignement en vue de contrôle, et recourent des renseignements avec d'autres services (police, douanes, gendarmerie...) Elles exercent également au niveau local le droit d'enquête et les perquisitions fiscales en renfort des agents de la DNEF. Elles se trouvent sous l'autorité d'un inspecteur départemental ou d'un inspecteur principal.

BDV (brigades départementales de vérification) :

Elles assurent les opérations de contrôle sur place au niveau local sous l'autorité d'un inspecteur principal

La Recette Divisionnaire :

En plus de ces attributions comptables, cette



structure dispose également d'un service d'enquête et de poursuites (SEP) qui mènent l'action en recouvrement forcé concernant les impôts encaissés par la DGI sur les dossiers les plus importants.

RECRUTEMENT ET GRADES

Le recrutement se fait par concours comme pour l'ensemble de la fonction publique nationale, les emplois sous contrat de droit privé sont rares et limités à des tâches subalternes. De manière générale, les agents de l'administration fiscale sont surqualifiés par rapport à l'emploi qu'ils occupent et la promotion interne est lente et incertaine, ce qui pousse chaque année quelques fonctionnaires à rejoindre des cabinets privés où les rémunérations proposées sont souvent plus alléchantes.

Catégorie :	Grade :	Recrutement :
C	Agent	Brevet des collèges
B	Contrôleur	Baccalauréat
A	Inspecteur	License

Au dessus du grade d'inspecteur, le recrutement ne se fait que par concours interne, ouvert aux titulaires du grade immédiatement inférieur à celui pour lequel ils postulent. Le concours d'inspecteur principal est ouvert aux inspecteurs.

Au delà de ce même grade, les fonctions changent et relèvent principalement de l'encadrement.

En terme de Jeu :

Les services de la direction générale des impôts sont en contact privilégié avec toute l'activité économique nationale, et ils disposent potentiellement de nombreuses informations concernant aussi bien les biens que les sociétés ou les personnes. L'accès à ces informations est bien entendu dépendant de l'échelon hiérarchique et du domaine de compétence de chaque agent.

Des services d'enquête ou de vérification comme la DNEF et la DVNI au niveau national, DIRCOFI au niveau régional, ou les BCR et BDV au niveau local constituent un profil intéressant pour des recrues " DG France ", mais d'autres profils plus " administratifs " peuvent fournir des personnels ressources discrets et efficaces.

Les agents des services informatiques nationaux sont également une source de renseignement non négligeable...

Contrôle et recherche : moyens et méthodes:

Tout d'abord, l'administration fiscale dispose de ressources informatiques et de base de données importantes, mais est très pauvre en termes de moyens matériels (pas de véhicules de fonctions notamment).

De manière sommaire, on peut dire qu'il existe dans l'administration fiscale une distinction existe en

treme de contrôle entre d'une part :

Les emplois de « gestion », occupés par des agents qui travaillent du bureau par voie téléphonique et postale, traitent les problèmes courants et réalisent les opérations de contrôle simple ou de faible enjeu. D'autre part, les emplois de recherche et de contrôle qui impliquent un travail sur le terrain et qui ont pour mission essentielle la recherche et la lutte contre les fraudes complexes, nécessitant des investigations plus lourdes pour pouvoir établir les faits avec précisions.

Les services de contrôle et de recherche disposent de nombreux moyens (très encadrés juridiquement) de renseignements auprès d'autres administrations: police, douanes, justice, mairies... mais aussi de tiers divers : banques, fournisseurs de biens ou de services...) pour mener leurs missions à bien.

En terme d'organisation, les services de recherche sont généralement structurés en binôme (inspecteur/ contrôleur) ou en équipes réduites. Les inspecteurs des services de contrôle travaillent seuls.

La DGI et le mythe :

Même s'il semble improbable de faire payer la taxe foncière aux sombres rejets, l'administration fiscale peut facilement s'approcher avec des activités liées au mythe.

- Agents des domaines : chargé de la gestion d'une succession vacante, cette dernière comporte une importante collection d'ouvrages anciens et autres bibelots étranges, les ennuis commencent rapidement...

Au cours d'une procédure d'évaluation d'une parcelle de bois et forêt avec les agents de la DDAF et de l'ONF, les fonctionnaires découvrent une étrange clairière au sol entièrement calciné, faisant état de leur découverte ils sont rapidement l'objet de menaces anonymes...

- Agent d'enquête : l'exercice du droit d'enquête dans une petite entreprise de transport met à jour, en dehors de flagrants problèmes de facturation et de manquement aux règles fiscales en matière d'importations intra-européennes, des chargements pour le moins étranges destinés à des entreprises apparemment non référencées...

- Contrôle fiscal : la situation patrimoniale et les activités d'une association appelée " ordre ésotérique du père " aboutissent à une procédure de contrôle sur place. Lors des opérations de contrôle, l'inspecteur chargé de l'affaire découvre un mouvement visiblement de type sectaire, et apparemment très riche grâce à la revente de superbes autant qu'étranges objets en or d'origine inconnue. Mais ce qui le frappe le plus, c'est la physionomie vaguement batracienne des " adhérents " et une persistante odeur de poisson...

- Contrôle fiscal : au cours de la vérification de comptabilité d'une entreprise pharmaceutique ayant

pignon sur rue, un inspecteur des impôts s'interroge sur d'importants achats réalisés auprès d'entreprise étrangères. ses demandes de précision quant à la nature des opérations et des marchandises reçues se heurte d'abord à une mauvaise volonté évidente, puis à une hostilité à peine dissimulée. peu de temps après, il reçoit de curieuses menaces et se sent épié par une présence invisible...

- Contrôle / recherche: lors d'opération de contrôle d'une société spécialisée dans la vente et l'installation d'appareils frigorifiques, un client attire l'attention de l'inspecteur des impôts. le client en question à acquis pour plusieurs milliers d'euros de matériel frigorifique... et il s'agit d'une entreprise de formation professionnelle spécialisée dans la réinsertion de personnes en difficultés (ou tout autre activité qui n'a aucun besoin de ce type de biens: gardiennage, nettoyage & entretien d'espaces verts...) que peuvent ils bien faire d'un tel matériel? Et ou son donc passées les « personnes reinsérées » ?



Un nouveau profil :

Inspecteur des impôts :

Compétences : comptabilité, droit, bibliothèque, persuasion, trouver objet caché, une compétence à titre de spécialité personnelle (baratin, psychologie, informatique, langue étrangère...).

PNJ:

Ludovic Delorme. 39 ans. Inspecteur des Impôts.

Né à Clermont Ferrand au début des années 70. à poursuivi des études de droit dans la capitale auvergnate avant d'effectuer son service militaire, au cours duquel il part par conviction pour un service long au Kosovo dans le cadre de la KFOR, il en reviendra désabusé. De retour à la vie civil, il passe de nombreux concours administratif et intègre la DGI en 1997. Il exerce les fonctions de vérificateur en brigade départemental dans les hauts de seine, avant d'intégrer la 13ème brigade de contrôle fiscal de la Direction interregionale de Lyon. Peu de temps après, il rejoint la brigade de contrôle et de recherche du Rhône. Divorcé de fraîche date, il est le père d'une petite Mathilde qu'il ne voit que rarement (à sa grande tristesse) car elle réside chez sa mère à la Rochelle.

Ludovic est professionnel, courtois et décontracté... mais aussi particulièrement opiniâtre. Contrairement à la majorité de ses collègues, il travaille beaucoup à l'instinct ce qui lui vaut des résultats en dents de scie peu appréciés de sa hiérarchie. Ce profil de « chasseur », est cependant particulièrement adapté à ses nouvelles fonctions d'agent de recherche. il est malheureusement probable que sa curiosité lui jouera des tours...

De même, il est très attaché à sa fille, et cette « faiblesse » si elle devait être exploitée, pourrait bien le pousser à remuer ciel et terre ; quitte à faire jouer son carnet d'adresse bien rempli dans toutes les administrations civiles et militaires, pour que les responsables payent le prix fort.

loisirs: natation, tir à la carabine, et depuis peu tir à l'arc , photographie.

Comment le jouer: c'est un chasseur. décontracté, affable, il devient froid et distant lorsqu'il flaire quelque chose de suspect. Ne craque pas sous la pression.



FOR : 10 CON : 15 TAI : 13 DEX : 13 INT : 15
POU : 11 CHA : 11 EDU : 16

Compétences:

comptabilité 70% , droit 75% , bibliothèque 60% , persuasion 60% , trouver objet caché 70% conduire automobile: 60% informatique: 40% fusil: 50% arc: 35% baratin: 30% photographie: 35%

Administrations



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Les Administrations

Au service...

...des citoyens.



Direction de la Sécurité civiles (DSC)

Ministère de l'Intérieur

Mission : structure centrale responsable de la gestion des risques en France, qu'il s'agisse des accidents de la vie courante ou des catastrophes majeures.

Détail : LA DSC dispose d'un centre opérationnel de gestion interministérielle des crises - COGIC. En liaison constante avec le centre opérationnel de la Police nationale et le C.P.C.O (centre de planification et de conduite des opérations) du ministère de la Défense, le COGIC informe en permanence le cabinet du ministre. Les sous directions de la DSC proposent des modalités d'intervention, prépare et coordonne l'action des moyens d'intervention gouvernementaux (Hélicoptères et Avions bombardiers d'eau, démineurs et unités militaires de sécurité civiles)



Ces moyens nationaux peuvent venir en appui des acteurs départementaux en particulier les sapeurs pompiers professionnels et volontaires des services d'incendie et de secours départementaux. Ils peuvent également être amenés à opérer à l'étranger dans le cadre de l'entraide internationale.

La DDSC dispose également d'établissements de soutien logistique (ESOL).

Une petite particularité concerne les villes de Paris et de Marseille pour lesquelles des secours sont assurés par des unités militaires.

Effectif :

DSC: 2500 personnels civils et militaires sur 60 sites.



Services départementaux d'incendie et de secours: 38 000 Sapeurs Pompiers Professionnels et environ 200 000 volontaires

Brigade des sapeurs pompiers de Paris: environ 7500 militaires

Bataillon des Marins Pompiers de Marseille: environ 2500 militaires

Professions :

Professions rattachées à la DSC:

Pilote de Canadair :

(Français, Mécanique, Nager, TOC, Piloter un Avion, Premiers Soins, Saut en Parachute, Transmissions).

Démineur :

(Français, Electricité, Esquiver, Explosifs, Grimper, Premiers Soins, Sauter, TOC).

Pilote d'hélicoptère :

(Français, Mécanique, TOC, Piloter un Hélicoptère, Premiers Soins, Sauter en Parachute, Transmissions).

Militaire des unités d'instruction et d'intervention de sécurité civile :

(Conduire Automobile, Conduire Engin Lourd, Combattre le feu, Français, Grimper, Nager, Premiers Soins, Sauter, TOC)



Profession rattachée aux services départementaux, à la Brigade des sapeurs pompiers de Paris ou aux Marins Pompiers de Marseille:

Sapeur pompier :

(Conduire Automobile, Conduire Engin Lourd, Combattre le feu, Français, Grimper, Nager, Premiers Soins, Sauter,

TOC)



Nouvelles Compétences :

Combattre le feu : cette compétence décrit l'utilisation de tous les outils du sapeur pompier depuis le simple extincteur jusqu'aux camions à eau pressurisée avec lance d'incendie. Cela recouvre la formation spécifique des pompiers afin de savoir quand et comment utiliser tel ou tel outil et procédure afin de combattre de la manière la plus efficace un feu, quelle que soit son origine.

Sauter en Parachute : cette compétence couvre l'ensemble des procédures mises en oeuvre pour le saut en parachute, depuis le pliage du parachute jusqu'à la réception au sol une fois le saut effectué, ainsi que les conditions de sécurité à appliquer à soi-même ou d'autres personnes.

Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides (OFPRA)

Ministère des Affaires Etrangères

Création : 25 juillet 1952

Effectif : 467 (2006)

Mission : établissement public doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière et administrative, chargé d'assurer l'application des conventions,

accords ou arrangements internationaux concernant la protection des réfugiés.

Détail : Sous la tutelle du Ministre des Affaires Etrangères et opérant en liaison avec les divers départements ministériels, il a pour mission d'octroyer :

La qualité de réfugié à toute personne qui répond aux définitions de l'article 1er de la convention de Genève relative au statut des réfugiés, qui a été persécutée en raison de son action en faveur de la liberté, ou relève du mandat dit restreint du HCR. Le bénéfice de la protection subsidiaire à toute personne qui ne remplit pas les conditions d'octroi de la qualité de réfugié et qui établit qu'elle est exposée dans son pays à l'une des menaces graves suivantes: la peine de mort, la torture ou des peines ou traitements inhumains ou dégradants, et s'agissant d'un civil, une menace grave, directe et individuelle contre sa vie ou sa personne en raison d'une violence généralisée résultant d'une situation de conflit armé ou international.

L'OFPRA a aussi pour mission d'assurer la protection juridique et administrative des réfugiés et de certains bénéficiaires de la protection subsidiaire, c'est-à-dire de faire appliquer les règles du droit international et de surveiller l'application des règles du droit national à des étrangers (réfugiés) dont l'Etat est défaillant.

Professions :

Officier de Protection :

(Droit Français, Droit Constitutionnel, Baratin, TOC, Français, + 2 langues étrangères (au choix, mais une européenne))

Office National des Forêts (ONF)

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

<http://www.onf.fr>

Création : 1966

Effectif : 7200 fonctionnaires, 3330 ouvriers forestiers

Mission : protection du territoire par la gestion des risques naturels, de la forêt par la création de réserves naturelles et biologique ; La production en conjugant les exigences économiques, écologiques et sociales ; L'accueil du public par les aménagement, l'information et la sensibilisation à l'environnement ; L'activité de «partenaire naturel» au service de tous les responsables de milieux naturels (au plan national et international)

Détail : Etablissement public à caractère industriel et



commercial (EPIC), l'ONF est placé sous la tutelle de l'Etat (Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation de la Pêche et des Affaires rurales et Ministère de l'Ecologie et du Développement durable). Il a succédé en 1966 à l'Administration des Eaux et Forêts créée en 1291 par Philippe Le Bel et est l'héritier de huit siècles de gestion forestière. L'ONF gère directement pour le compte de l'Etat et des Collectivités Locales plus de 12 millions d'hectares de forêts et d'espaces naturels d'une grande diversité : 4,4 millions d'hectares de forêts tempérées en métropole ; 7,6 millions d'hectares de forêts tropicales dans les DOM. L'ensemble de ces espaces abrite une grande diversité biologique. L'ONF mène des programmes d'études pour favoriser le maintien de cette biodiversité.

Professions :

Ouvrier forestier sylviculteur et bûcheron :

(Biologie, Botanique, Chimie, Conduire Engin lourd, Grimper, Suivre une piste, Survie).

Technicien opérationnel forestier :

(idem ouvrier forestier plus Chimie, Français et Mécanique).

Technicien supérieur forestier :

(idem Technicien opérationnel forestier plus Baratin)

Ingénieur des travaux des eaux et forêts :

(Anglais, Baratin, Biologie, Botanique, Français, Gestion forestière, puis quatre parmi Chimie, Explosifs, Géolocalisation, Informatique, Mécanique, Physique, Survie et enfin deux compétences parmi Grimper, Lancer, Nager et Sauter).

Ingénieur du génie rural des eaux et forêts :

(Idem que Ingénieur des travaux des eaux et forêts)

Nouvelles compétences :

Géolocalisation : cette compétence concerne la localisation au moyen des outils modernes impliquant des cartes de dernière génération, le GPS et les Systèmes d'Information Géographiques. Elle permet à celui qui la possède de se repérer très exactement, mais également de dresser des cartes. Le Gardien peut considérer qu'elle n'est pas essentielle car elle combine Informatique et Dresser une carte, mais est plus adapté aux technologies modernes que cette dernière compétence.

Gestion forestière : cette compétence toute particulière à l'ONF consiste à savoir comment gérer une forêt sur le long terme, plantation, exploitation, entretien, ainsi que les métiers du bois associés à la filière industrielle.

Tales of Terror

Des lumières dans le ciel

Ce scénario exploite les lumières observées à la fin des années 90 entre la France et la Belgique. La version officielle est qu'il s'agissait de tests du bombardier furtif de l'armée américaine sur les bases de l'OTAN proches afin de voir si les technologies de détection alliées pouvaient le détecter.

Les plus folles rumeurs ont d'abord fusées, certains pensant qu'il pouvait s'agir d'ovni. S'ils savaient à quel point ils avaient presque raison ! Les tests ont été réalisés par MJ12 afin de valider les dernières coopérations avec les Greys ainsi que leurs propres études du matériel de la zone 51.

Vigipirate



Vigipirate

Prévention...

...des risques terroristes.



Le plan Vigipirate est un dispositif de sécurité français destiné à prévenir les menaces ou à réagir face aux actions terroristes.

En effet, La France a, à plusieurs reprises, été confrontée à la menace terroriste. De nombreux attentats ont ainsi été perpétrés depuis le début des années 1980. Dans les années 1990, avec la première guerre du Golfe, la menace terroriste s'est faite plus pressante et se concrétisa malheureusement avec :

En septembre 1995, l'explosion d'une voiture piégée devant une école juive,

En octobre 1995, lors d'un attentat dans le RER parisien à la station Musée d'Orsay à Paris,

En décembre 1996, lors d'un attentat dans le RER, à la station Port-Royal à Paris.



Depuis 1991, le plan Vigipirate a été mis en place ou renforcé après chaque attentat et à chaque menace d'actions terroristes. Il l'a notamment été en 1998 à l'occasion de la Coupe du Monde, en 1999 lors des frappes au Kosovo et en Serbie, et à la suite des attentats aux États-Unis.

La planification repose sur une évaluation et une caractérisation de la menace sur la base des analyses des services. Face à ces menaces, différents niveaux d'alerte peuvent être retenus par le Gouvernement. Ces quatre niveaux sont définis par des couleurs :

Niveau jaune : accentuer la vigilance, face à des risques réels mais encore imprécis, par des

mesures locales avec le minimum de perturbations dans l'activité normale, et se mettre en état de passer aux postures des niveaux orange et rouge dans un délai de quelques jours ;

Niveau orange : prévenir le risque d'une action terroriste considérée comme plausible, fût-ce au prix de contraintes et de perturbations modérées dans l'activité normale, et se mettre en état de passer aux postures des niveaux rouge et écarlate dans un délai rapide, selon la nature des moyens ;

Niveau rouge : prendre les mesures nécessaires pour prévenir le risque avéré d'un ou de plusieurs attentats graves, comprenant certaines mesures de protection des institutions, et mettre en place les moyens de secours et riposte appropriés, en acceptant les contraintes imposées à l'activité sociale et économique ;

Niveau écarlate : prévenir le risque d'attentats majeurs, simultanés ou non, pouvant utiliser des modes opératoires différents et provoquer des effets dévastateurs, et mettre en place les moyens de secours et de riposte appropriés ; des mesures particulièrement contraignantes peuvent être mises en oeuvre.



Lors des attentats à Madrid du 11 mars 2004, le plan Vigipirate est passé au niveau orange puis au niveau rouge pour les gares et la SNCF. Il a été élevé au niveau rouge après les attentats du 7 juillet 2005 à Londres par le Premier ministre Dominique de Villepin.



L'instruction interministérielle du 18 janvier 2007 a réaffirmé la nécessité de développer une gestion opérationnelle efficace et coordonnée par les préfets au niveau des services déconcentrés.

Le plan Vigipirate connaît plusieurs déclinaisons:

Piratox :

Le Plan Piratox concerne le terrorisme utilisant des produits chimiques militaires ou industriels. La doctrine nationale d'emploi des moyens de secours et de soins face à une action terroriste avec des matières chimiques est définie par une circulaire dénommée « Circulaire 700. Elle détermine des procédures à mettre en œuvre pour préserver les vies humaines. Elle doit également limiter les conséquences de l'agression sur l'environnement et éviter le transfert de contamination.

Une des parties de la circulaire 700 s'intéresse en particulier aux différentes zones:

La zone d'exclusion est contaminée ou contaminable ; le port de la tenue de protection y est obligatoire. Elle comprend :

La zone de danger immédiat d'un rayon de 100 mètres autour du point d'attentat,

La zone de danger sous le vent s'étendant sur 500 m avec un angle d'ouverture de 40°,

La zone de soutien, opposée au vent, accueille les services de secours.

La zone contrôlée est une bande qui sépare la zone d'exclusion de la zone de soutien. Une chaîne de décontamination et un Poste Médical Avancé

y sont d'emblée installés. Le port de la tenue de protection y est également obligatoire en amont de la décontamination.

A l'intérieur d'un bâtiment, ces zones peuvent être ramenées respectivement au local et à tout ou partie du bâtiment, si la ventilation mécanique a été arrêtée dès le début.

Piratome :

Cette fois-ci, c'est le terrorisme nucléaire ou radiologique qui est concernée. Le pendant de la circulaire 700 est ici la circulaire 800.

Biotox :

Il précise les actions à mener face à une action terroriste utilisant des agents infectieux.

Piranet :

Il s'agit de la Surveillance des réseaux informatiques, réponse aux attaques de Systèmes d'information et de réseaux stratégiques du pays.

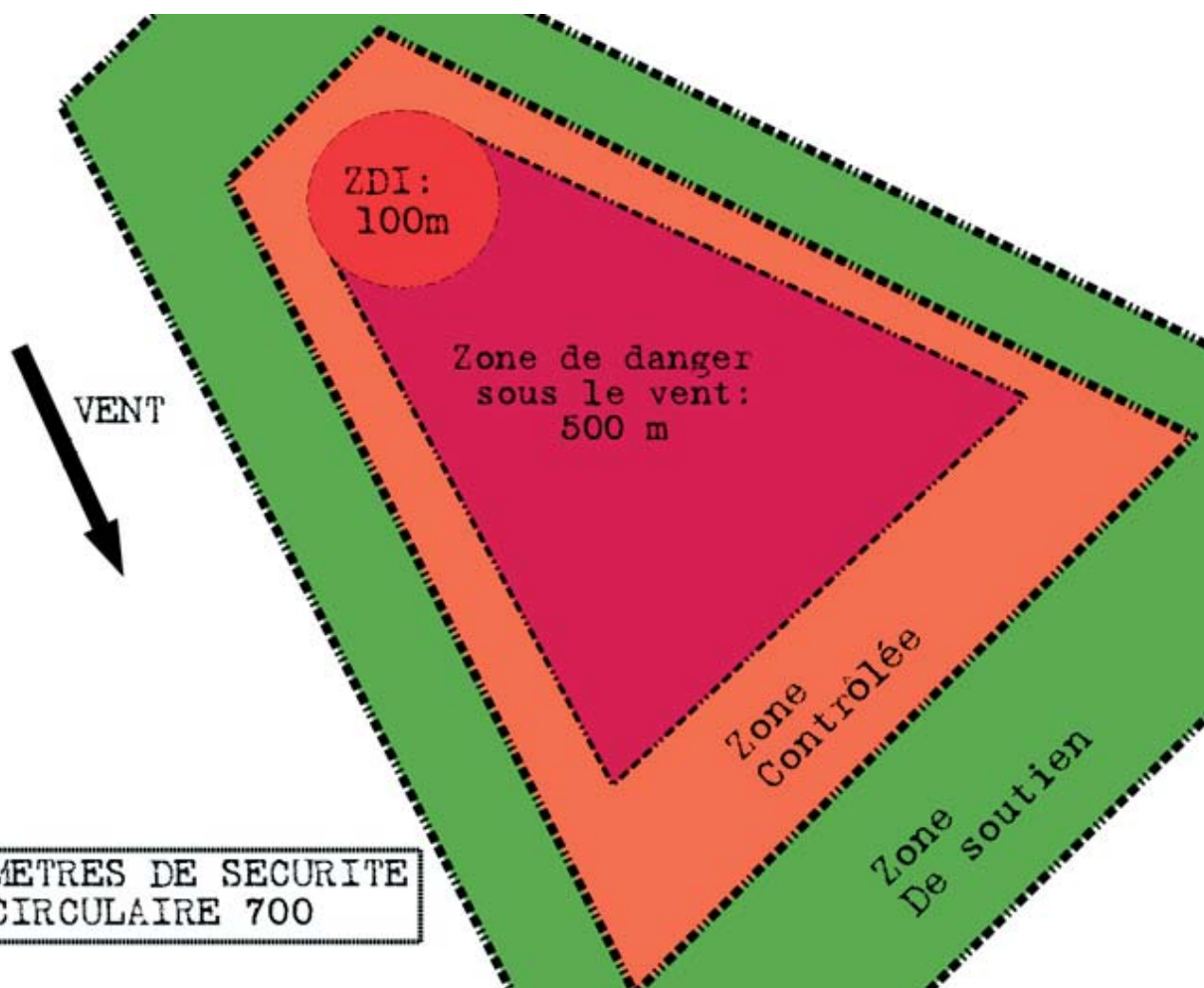
Piratair-Intrusair :

Ce plan concerne la gestion d'une crise consécutive à un détournement, opposition à l'intrusion d'aéronefs indésirables.

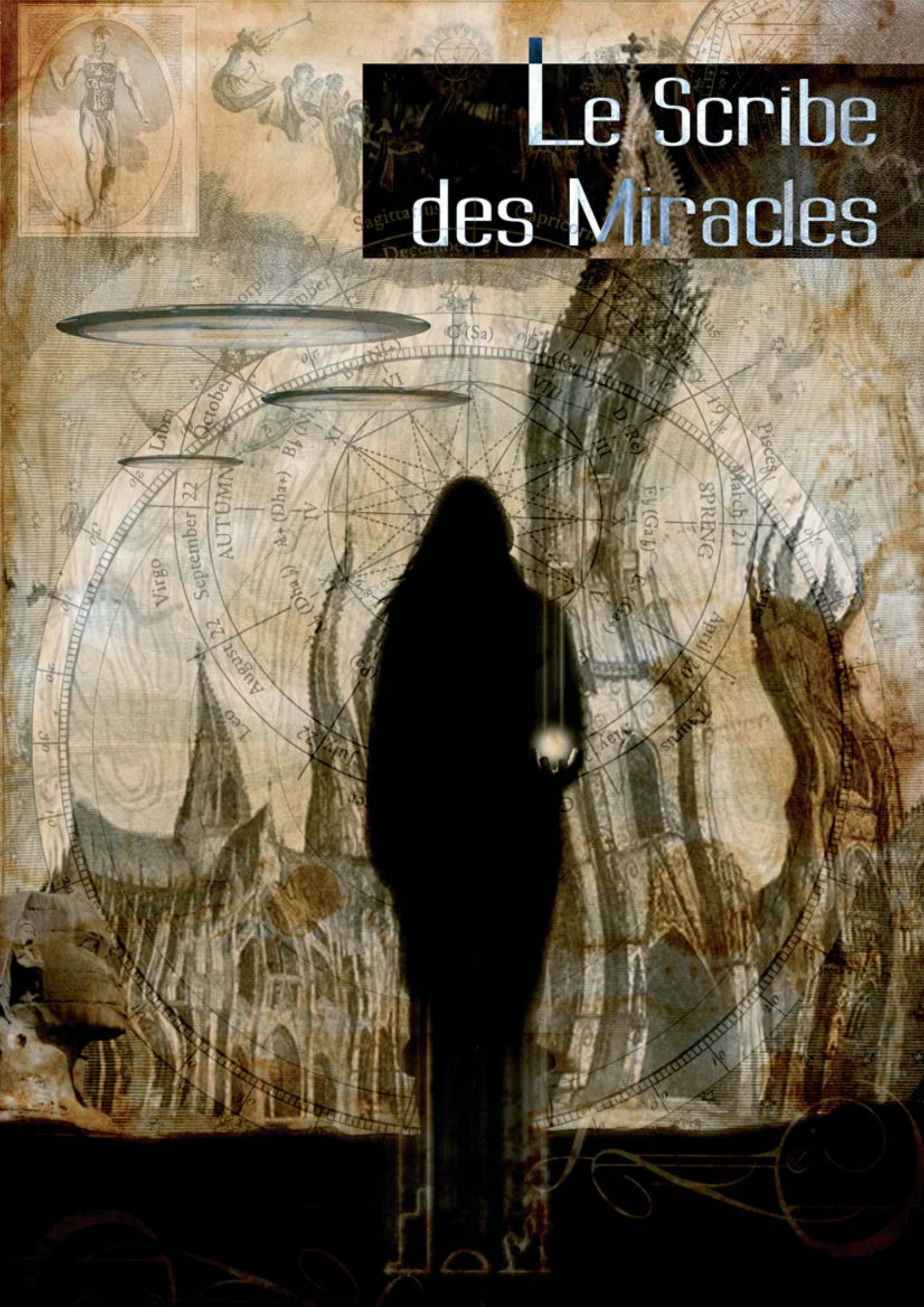
Piratemer :

Il concerne la gestion de détournement de navires ou de prises d'otages.

Ces plans ont pour but de garantir une action commune et connues de tous les acteurs



Le Scribe des Miracles



Le Scribe des Miracles

Hommage...

...à Jacques Bergier.



Jacques Bergier fait partie de ces hommes dont la vie même semble plus belle qu'une fiction de roman. Tour à tour chimiste, espion, rédacteur, éditeur et traducteur, il garda constamment un esprit ouvert sur les possibles, et en particulier sur l'occultisme et les phénomènes paranormaux. Il connaît des célébrités sans en devenir une lui-même. Tout fan de L'Appel devrait connaître au moins son nom, car Bergier est aussi l'un des premiers à avoir publié les textes de H.P. Lovecraft dans la langue de Molière, le faisant découvrir aux Français.

Les spécificités de ce personnage et de son cercle d'amis et de connaissances en fait un parfait PNJ, ou pour le moins un début de travail sur une époque plus moderne comme l'est celle de DGF. Car il faut bien également vous dire que Jacques Bergier n'est plus de ce monde, ce depuis 1978.

Quelques mots sur le courant du Réalisme Fantastique, dont Bergier fut le co-générateur avec Louis Pauwels : cet article n'en fait pas l'apologie mais l'utilise à des fins scénaristiques, ce qui est déjà en soi une belle reconnaissance.

Vie de Jacques Bergier :

Né en 1912 en Ukraine. Scientifique de formation et de métier, il participe au programme nucléaire français sur l'eau lourde avant la seconde guerre mondiale. Au cours de celle-ci, il est membre de la Résistance (réseau Marco-Polo) et est déporté en 1944. De retour en France, il travaille pour le compte du BCRA dans les services de contre-espionnage jusqu'en 1950. Puis il se lance dans le Réalisme Fantastique par la publication du *Matin des Magiciens* suivi de l'édition avec la revue *Planète* et écrit également des ouvrages mêlant science, ésotérisme, occultisme et phénomènes paranormaux ou ufologiques notamment avec Louis Pauwels, tout en continuant à publier des articles dans des revues de vulgarisation scientifique (*Science&Avenir*).

Il se targue d'avoir rencontré Fulcanelli (célèbre alchimiste) en juin 1937, d'avoir fourni à Ian Fleming l'inspiration pour son James Bond. Il se vantait d'avoir tenu une correspondance avec HPL. Il fut Mensan et prétendait posséder différents dons, dont celui de déterminer la sensation de faim chez autrui.

Bergier est un personnage largement controversé, notamment à cause de ses prises de position envers le paranormal et de sa méthode « légère » consistant à présenter des faits comme liés sans prouver ces liens.

Ses relations :

Robert Amadou

Ecrivain, philosophe et ésotérologue français, né en 1924 et décédé en 2006. Il est l'un des auteurs qui a fait connaître la parapsychologie en France.

Jean Bruce

Ecrivain français populaire, il est connu pour les aventures de l'espion OSS 117 récemment adaptées au cinéma.

Georges Langelaan

Journaliste et écrivain franco-britannique. Il fut agent du SOE pendant la seconde guerre mondiale. Bien que son nom soit peu connu du grand public – à l'instar de Bergier – il est l'auteur de l'histoire « La

mouche » qui sera un succès cinématographique.

Aimé Michel
Spécialiste des OVNI.

Louis Pauwels
Journaliste français, il coécrit avec Bergier *Le matin des magiciens* et est cofondateur du *Réalisme Fantastique*. Il fut plus récemment directeur du *Figaro*.

La théorie du complot

Jacques Bergier a au cours de sa carrière mis en avant plusieurs théories ou idées sur le passé et le futur de la Terre et des hommes, certaines possédant des liens entre elles, d'autres non, toutes drapées de fantastique et de merveilleux – mais d'après lui avec un fondement de réalité.

L'idée sous-jacente, présentée comme une théorie à part entière par les auteurs du *Matin des magiciens*, est de relier en un tout unique les civilisations disparues, les extraterrestres, le paranormal, l'alchimie et l'occultisme. Ce qui est cohérent car



l'ensemble doit nécessairement faire partie de notre monde, même si aucun de ces éléments pris individuellement n'a pu être démontré. L'aspect intéressant de ce travail est de nous proposer une vision du monde décalée et qui relie entre elles différentes idées dans une théorie du complot consistante.

Sur cette base, nous donnons vie pour DGF à une nouvelle organisation secrète, le Voile d'Isis et à une autre qui lutte contre elle, la Société d'Esotérisme et de Mythologie (SEM), qui seront détaillées dans d'autres articles suite à la description des différents éléments constitutifs des idées développées par Bergier ci-dessous.

Les paragraphes qui suivent décrivent chaque possibilité, avec toujours la même présentation : d'abord, l'idée telle que Bergier l'a écrite, sa comparaison avec le Delta Green original tel que vu dans les ouvrages de la série, puis la version Delta Green France.

Les bases de la théorie du complot

Selon Bergier

Il ne faut pas se tromper, pour Bergier la théorie du complot ne vise pas à cacher un pouvoir qui bride le citoyen, ou un groupe d'extraterrestres qui veulent se moquer de l'humanité, mais plutôt un groupe de savants qui souhaite éviter un désastre à l'humanité et la tient dans une léthargique méconnaissance des sciences et du potentiel du cerveau humain. Ce sont d'une certaine manière nos sauveurs, qui luttent contre ceux qui en savent trop pour leur éviter les dérives du passé – que ces dérives se soient produites sur Terre ou dans d'autres lieux.

Selon DG

Pas de doute, là il n'y a que les Grey et MJ12 qui tentent de faire accroire aux humains ou aux citoyens que tout se passe pour le mieux dans le meilleur des mondes. Le propos de DG n'est pas de nous ramener dans le passé, mais au contraire de surfer sur des légendes urbaines récentes.

Selon DGF

L'optique de DGF est différente de celle de DG car l'important est qu'il existe une théorie du complot. Ce peut être celle des Grey, celle de MJ12, celle de politiciens arrivistes qui défendent leur tête sous le couvert des « intérêts supérieurs de l'Etat » ou d'autres créatures comme il a déjà été présenté dans *Honorable Correspondant* n°1.

De ce fait, la théorie du complot de Bergier peut tout à fait s'inscrire dans ce cadre. Cependant, au lieu de déflorer l'existence d'une société de personnages obscurs luttant pour un bien supposé de l'humanité, on positionnera derrière ce masque d'apparence d'autres acteurs autrement plus noirs.

Les civilisations disparues

Selon Bergier

La thèse principale du couple Bergier/Pauwels est qu'il aurait existé dans le passé des civilisations technologiquement très avancées, et qu'elles



auraient disparues dans des circonstances cataclysmiques dues à un manque de maîtrise de leur pouvoir. Cependant, tout n'aurait pas disparu avec la destruction de ces civilisations : des bribes de connaissances et d'outillages auraient perduré jusqu'à nos jours.

Ceux qui disposent de ces connaissances seraient de féroces gardiens, avertis de la dangerosité de leur diffusion à ceux qui ne sont pas des spécialistes ou qui voudraient simplement les exploiter par cupidité. Une conspiration intellectuelle existerait à travers les âges et les continents, qui regrouperait un ou plusieurs groupes d'hommes détenteurs de ces savoirs, mais les gardant par devers eux, attendant que le monde soit enfin prêt à les accueillir comme il se doit.

Selon DG

Dans le cadre DG, les civilisations disparues ne sont qu'un point de détail auquel on peut faire référence, mais qui ne représentent pas la pierre angulaire.

Selon DGF

Dans le cadre de DGF, qui comme DG se tourne d'avantage vers le présent, la technologie et la fin des temps qui s'approche, les civilisations disparues ne représentent qu'un décor mettant en scène les horreurs modernes qui ne sont que la conséquence d'évènements bien plus anciens. Cthulhu et ses Larves sont sans doute de bons représentants, ainsi que le Peuple Serpent, cependant il faut alors les présenter sous un jour plus humanoïde pour coller avec les descriptions de Bergier.

L'existence des civilisations antiques de L'Appel permet tout à fait à des Investigateurs ou PNJ la découverte de ruines ou traces qui seront alors interprétées à tort, mais serviront d'indices pour soutenir des développements modernes.

On pourrait ainsi relier les terroristes modernes du Moyen-Orient avec les antiques citées-état de Mésopotamie : Babylone, Ur ou Ourouk. L'énigmatique Irem est également une piste possible. Des indices pourraient mener à ce qui reste des sectes gravitant autour du Pharaon Noir ou d'autres avatars de Nyarlathotep à travers le monde. D'antiques souterrains pourraient également mener vers les catacombes des Goules et peut-être jusqu'aux Contrées du Rêve, ou bien vers un temple dédié à Yig ou un antique Sorcier du Peuple Serpent.

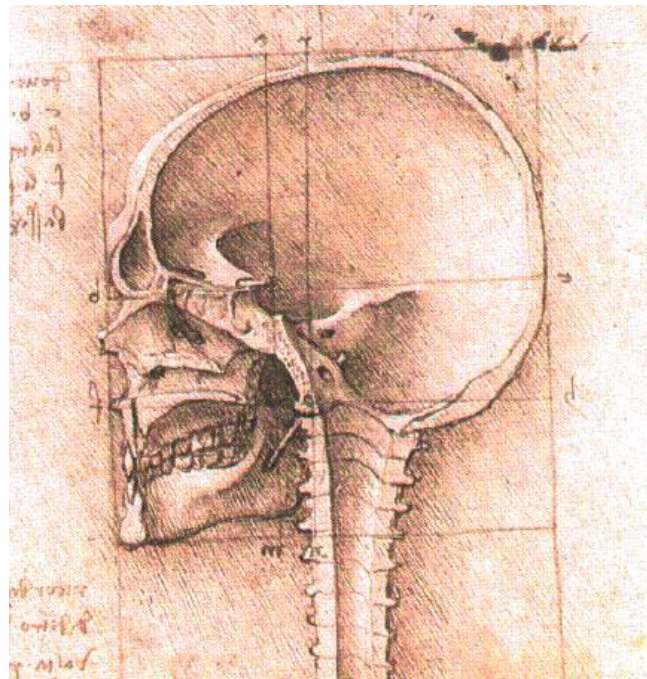
La tradition alchimique

Selon Bergier

Pour Pauwels et Bergier, la tradition alchimique ferait partie de ce mouvement : détenteurs de

secrets mystiques et scientifiques, les alchimistes ne répandent pas leur savoir à travers le monde. Mais parfois certains d'entre eux se lancent dans des démonstrations pour tester les hommes et trouver à la fois des continuateurs de leur travail mais aussi déterminer si la connaissance est prête à être reçue. Pour Bergier/Pauwels, les alchimistes ne sont que la partie immergée de l'iceberg, et d'autres hommes bien plus discrets seraient les véritables conspirateurs et détenteurs de connaissances autrement plus importantes.

Bergier/Pauwels portent en particulier un regard très spécifique sur le nazisme et ses causes et buts réels, l'aspect politique et militaire n'étant que la façade du véritable combat qu'auraient livré les SS et Hitler pour défendre une cosmogonie toute particulière et l'avènement d'un nouveau type d'homme. Bien qu'ils considèrent que les thèses nazies étaient erronées en ses fondements, ils envisagent également que l'humanité évolue vers la définition d'un nouvel homme aux pouvoirs intellectuels et mystiques bien plus élevés qu'il ne l'est aujourd'hui.



L'intérêt de Bergier/Pauwels pour tout ce qui touche au psychisme et à la parapsychologie pourrait laisser à penser qu'au moins Bergier était un médium, où avait connaissance de personnes possédant des pouvoirs médiumniques.

Selon DG

L'alchimie en tant que telle n'est pas traitée par DG, et est en général laissée de côté par l'AdC. Il semble que cette tradition soit de toute façon minoritaire aux US et peu prise en compte par les auteurs de SF/Fantasy. Il n'est pas étonnant qu'elle n'apparaisse que peu dans les ouvrages de JDR également. Un autre point est qu'elle est peu spectaculaire et longue à mettre en œuvre. On lui préfère d'autres formes de magie, qu'elle soit blanche ou noire.

Selon DGF

L'alchimie dans DGF est considérée également comme un art mineur, à l'instant de L'Appel qui n'en fait pas cas. Elle n'est pas destinée aux PJ, car sa pratique nécessite de très nombreuses années et une assiduité telle que seuls des PNJ peuvent raisonnablement espérer des résultats. Ses effets sont de plus en apparence limités : il s'agit d'expériences initiatiques pour ceux qui la pratiquent, mais les profanes ne voient que la réalisation de la Pierre Philosophale censée changer tout métal en or, et l'élixir de longue vie.

Tout comme le propose Bergier, l'alchimie et les alchimistes peuvent servir d'introduction vers des recoins et des connaissances du monde plus nocifs et vicieux.

Les hommes en noir



Selon Bergier

Le mythe des Hommes en Noir tel que vu par Bergier est plus Profond et remonte bien plus loin dans le temps que le crash de Roswell : il s'inscrit dans une Histoire millénaire associée à la disparition du continent de Mu. Les personnages ainsi déguisés seraient pour Bergier des extraterrestres, ou des individus appartenant à une société secrète visant à éviter la perte de l'humanité, cette perte passant par une trop rapide évolution des connaissances. Ils se montrent régulièrement mais discrètement lors de conférences scientifiques et interviennent contre les individus dont les travaux sont trop avancés à leur goût.

La théorie des hommes en noir se recoupe avec l'existence d'une secte de gardiens du temple : les hommes en noir apparaissent lorsque des connaissances dangereuses et sans doute trop avancées pour l'époque se font jour, ceci afin de déterminer avec exactitude la portée de ces nouvelles connaissances, et au final de décider si

une action correctrice doit être menée pour étouffer de nouvelles idées qui doivent encore attendre pour être exploitées.

Selon DG

Dans le contexte standard de Delta Green, les Men in Black sont des membres de MJ12, qui se comportent ainsi dans le but d'utiliser la crédulité humaine et se parent du masque des MIB afin d'asseoir leur autorité d'un mystère visant à créer la confusion. C'est la version américaine des Hommes en Noir, très différente de celle défendue par Bergier : il s'agit toujours d'hommes du gouvernement qui sont là pour éviter que certaines informations ne soient mises au grand jour pour des raisons politiques.

Selon DGF

En ce qui concerne DGF, le choix d'associer MIB et MJ-12 n'est pas remis en question. Cependant, nous considérerons que MJ-12 n'est pas l'initiateur de ce mythe, qui remonte à une source bien plus lointaine, et que les membres de MJ-12 ne sont que des imitateurs qui se contentent de tirer parti de cette légende urbaine. Parmi les hypothèses de Bergier, nous retenons celle qui en fait des membres d'une société secrète, et non pas des extraterrestres car cette deuxième solution nous paraît moins féconde et trop proche du complot propre à DG, bien qu'il reste valable pour DGF.

Les Hommes en Noir font partie d'un groupe nommé le Voile d'Isis. Contrairement à ce que l'on

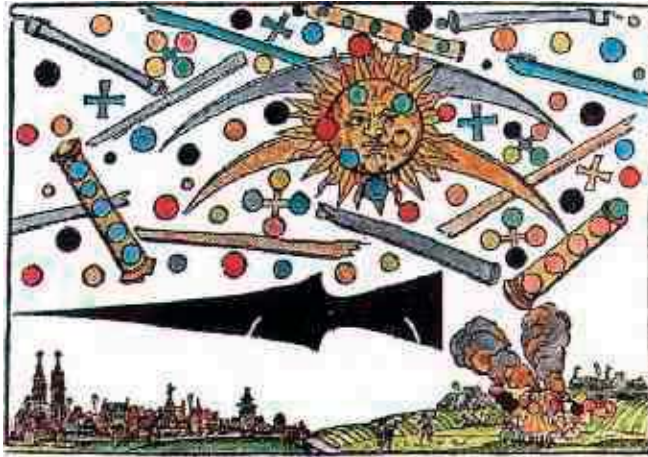


pourrait imaginer, ce ne sont pas des chantres du conservatisme ou de sombres imbéciles luttant contre les avancées technologiques. Ce sont au contraire des individus très clairvoyants, dont le but



est d'empêcher une avancée trop rapide des sciences et des techniques.

Les fondements du Voile résultent de l'étude du passé de la Terre, qui montre que plusieurs peuplades pré-humaines ont disparus suite à une utilisation irraisonnée de techniques et des connaissances



scientifiques que les hommes de ces époques passées n'ont finalement pu maîtriser, et qui les ont conduits à leur perte. C'est le cas des Atlantes, qui auraient découverts mais non maîtrisée l'énergie nucléaire, ce qui au final les a détruit eux et leur civilisation extraordinaire. D'autres exemples sont présents au cours de l'histoire, et le Voile n'hésite pas à mettre au crédit de l'évolution technique la disparition des grandes civilisations sud-américaines, égyptienne, grecque et romaine, ainsi que de plus anciennes peuplades moins connues.

Il en résulte que la science non maîtrisée devient source non de progrès mais de risque d'extinction. Le Voile surveille donc discrètement la communauté scientifique internationale, ainsi que toutes autres activités tendant à viser au développement accéléré de l'humanité, et en particulier la théorie du surhomme développée par Bergier et ses confrères.

Il faut bien également imaginer que les membres du Voile ne sont pas des incultes, mais au contraire de grands savants qui ont une connaissance étendue et plus Profonde que la majorité de l'humanité des connaissances du monde, ce qui leur est nécessaire afin de déterminer les voies qui ne doivent pas être prises de celles qui sont sans conséquences, et ainsi diriger leurs actions. Ceci passe bien entendu par une connaissance des créatures du Mythe. Mais pour ces hommes emplis de mysticisme et de science, Cthulhu et ses séides ne sont pas réels, juste des écrans de la vraie réalité, ce qui fait qu'il leur arrive de combattre de vrais sectateurs.

Les connaissances des membres du Voile les mènent à la frontière de la vraie magie du Mythe bien qu'ils la dédaignent, et ils lui préfèrent différents rituels et une codification dans les échanges qui fait que les

hommes du commun les nomment Alchimistes.

Fulcanelli

Selon Bergier

Ce nom fantasque serait le pseudonyme du plus grand alchimiste ayant vécu au début du XXIème siècle. Cet homme mystérieux aurait été rencontré par Bergier, bien que ce dernier n'en ai pas eu véritablement la preuve. Il serait le dernier à avoir réalisé la Pierre Philosophale dont l'un des pouvoirs est de transformer le plomb (ou tout autre matière) en or. Mais surtout, il aurait révélé à Bergier des informations sur le fonctionnement de l'alchimie, non pas des secrets, mais le chemin pour devenir alchimiste, un peu comme s'il avait voulu que ce dernier soit le témoin d'un art ancestral toujours vivace.



Selon DG

Ce personnage « historique » n'est pas pris en compte dans DG, qui se concentre sur les Etats-Unis et non l'Europe.

Selon DGF

Fulcanelli a bien existé, il a été l'un des membres du Voile d'Isis et il a en particulier suivi les travaux de Bergier et de ses proches afin de déterminer s'ils partaient dans de bonnes directions, ou si au contraire ils se perdaient dans des voies sans issues. Lorsqu'il pu déterminer que rien ne déboucherait de concret pour la science de ce travail, il disparut tout simplement, sa mission étant achevée.

Bien qu'il fût le contact direct entre le Voile et Bergier, Fulcanelli n'est cependant pas le seul individu à avoir surveillé les auteurs de Planète. On pourrait d'ailleurs prendre pour exemple un certain Comte

de Saint-Germain, qui correspond assez bien à la définition des membres du Voile.

Le Surhomme Psychique

Selon Bergier

La théorie du surhomme psychique suppose que les capacités psychiques des humains vont se développer dans le futur, en particulier les capacités mentales se projetant au-delà du corps. Ceci rejoint d'autres courants et suppléments visant à intégrer des pouvoirs psy, ou de généraliser l'existence des médiums (c'est le cas des écrits de Brian Lumley dans ses aventures de Titus Crow).

Le surhomme psychique est alors capable de différents pouvoirs liés au contrôle de l'esprit. Les plus connus sont la capacité à déplacer des objets, ou télékinésie, la capacité à dialoguer d'esprit à esprit, ou télépathie. Bergier lui-même prétendait posséder un pouvoir mental, la capacité à ressentir la sensation de faim chez les autres.



Selon DG

Delta Green intègre cette possibilité, les hommes étant capables de prouesses qu'ils ne soupçonnent pas, surtout s'ils sont « modifiés ». On retrouve ces idées de pouvoir psychiques, mis en lumière en particulier suite à l'action des Grey lors d'expériences. Les événements qui se déroulent autour de MJ12 accréditent également cette idée, qu'il s'agisse d'une « simple » augmentation des capacités mentales très en dehors de la norme, ou d'apparition de pouvoirs tels que la télékinésie ou lire dans les pensées d'autrui. La médiumnité est moins explicitement visée.

Selon DGF

Dans le cadre DGF, il est laissé à la discrétion du Gardien de choisir les pouvoirs ou capacités nouvelles qu'il est possible de développer. Cependant, tout ce qui touche à la médiumnité et aux pouvoirs psychiques est intéressant et en corrélation avec une conception moderne ainsi que plus ancienne des possibilités de L'Appel de Cthulhu.

Commentaire de jeu : des règles alternatives pour introduire les pouvoirs mentaux ont déjà été proposés dans le supplément Cthulhu Rising, cross-over entre L'Appel et Alien. Nous vous renvoyons à ces règles pour plus de détails

Références :

Le discours du réalisme fantastique : la revue Planète, Grégory Gutierrez, Mémoire de maîtrise littéraire à la Sorbonne LF499, Année universitaire 1997-1998

Le matin des magiciens, Louis Pauwels et Jacques Bergier, Gallimard, 1960



Tales of Terror

Le portrait :

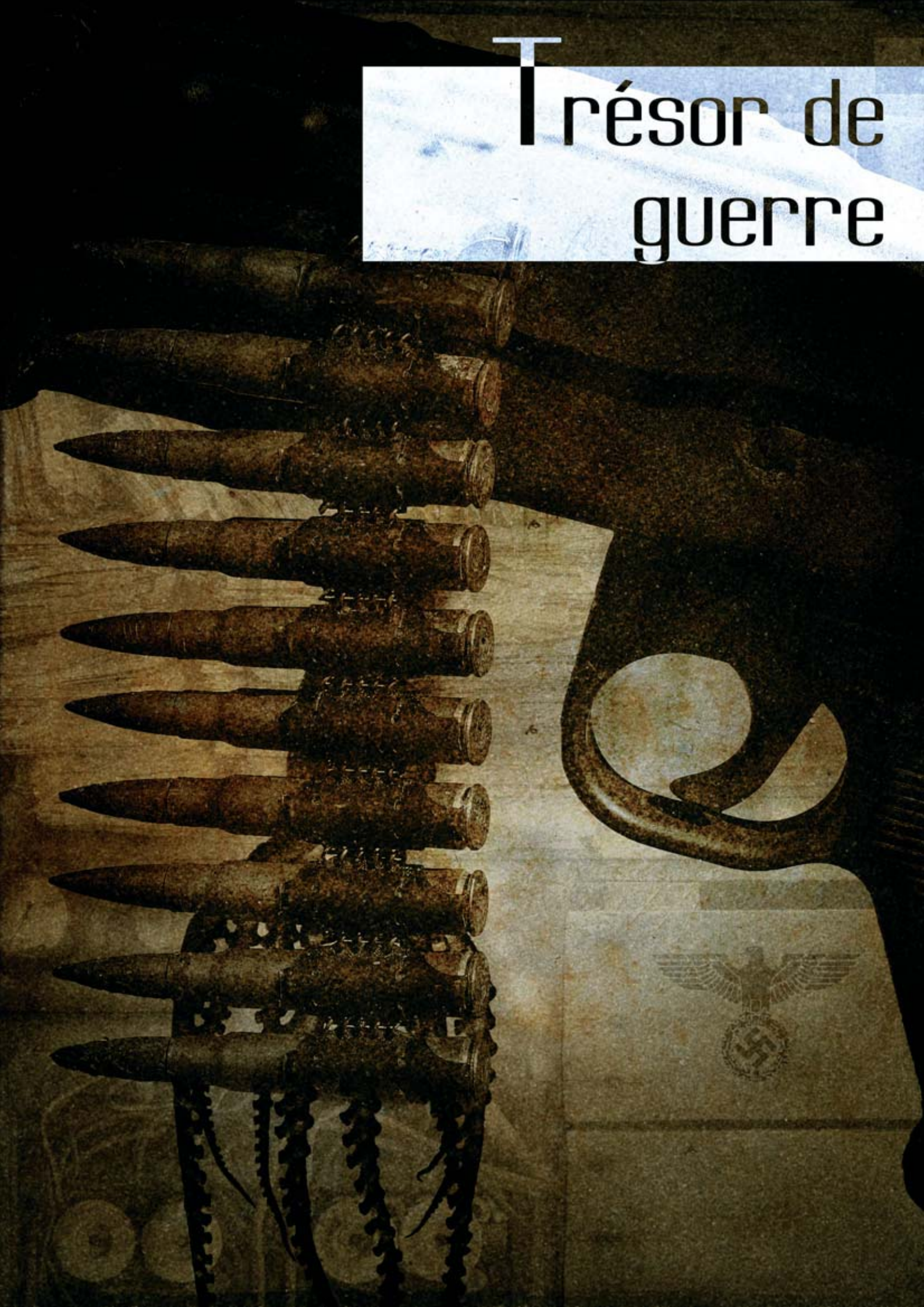
Un des Investigateurs ou un de ces amis est mis en présence ou devient propriétaire d'un portrait d'une centaine d'années, représentant une jeune femme. Accroché à un mur, il se met périodiquement à pleurer : un liquide semblable à de l'eau salée s'écoule des yeux du sujet...

Possibilité1 : le portrait à été réalisé par un peintre qui à capturé à l'intérieur l'âme d'une jeune femme dont il était amoureux et qui l'avait éconduit. Le peintre a pactisé avec Nyarlathotep qui lui à donné l'instrument de sa vengeance...La jeune femme est morte une fois le tableau achevé, et son âme est prisonnière de la toile. Les larmes sont des manifestations spectrales de son tourment. Si le tableau est détruit, le spectre sera libéré il pourra être bienveillant ou malveillant (variante, il s'agit d'un conflit d'intérêt entre sorciers : Un sorcier revanchard à fait exécuter le tableau par un peintre et l'a utilisé comme objet d'enchantement pour capturer l'âme d'une sorcière rivale, dont le spectre, s'il est libéré, pourrait donner du fil à retordre aux Investigateurs...).

Possibilité2 : le portrait est un repentir d'un peintre maudit contacté par le grand Cthulhu et qui s'était donné la mort dans des circonstances curieuses. Il cache une autre peinture représentant un étrange citée sous les flots... en présence de toute personne ayant eu à faire avec le mythe ou à la santé mentale faible, il se met à suinter (plus la SAN du spectateur est basse, plus l'eau s'écoule) les rayons X ou IR ne montreront rien, il faut enlever la couche superficielle pour révéler le vrai sujet. Une fois découvert, le tableau à un pouvoir hypnotique : plus on le fixe longtemps, et plus on à de chance de voir approcher quelque chose d'immense, à tête de pieuvre... l'effet sur la santé mentale du spectateur est rapidement dévastateur...

Possibilité3 : le tableau n'à rien de particulier, c'est le mur derrière lui qui suinte d'humidité ! Une canalisation d'eau est endommagée et les personnages devraient se préoccuper de cette fuite rapidement !

T Trésor de guerre



Trésor de guerre

Un scénario... ...dans le contexte DGF.



Résumé :

Les scientifiques du Reich ont testé et expérimenté une grande variété d'appareillages et de systèmes mêlant physique et occulte. C'était le cas du professeur Hermann Wolf, qui tentait de créer un mécanisme de téléportation afin d'amener plus rapidement les hommes au front. Les recherches étaient bien avancées, mais la fin de la guerre arriva trop vite pour que celles-ci s'achèvent correctement. Ce que ne savait pas Wolf, c'est qu'il n'avait pas créé un téléporteur, mais un outil permettant d'accéder à d'autres dimensions. Les Investigateurs vont se trouver confrontés à ce qui pendant des années est sorti du téléporteur et s'est retrouvé coincé dans notre réalité, attendant sa libération.

Ce scénario peut servir d'introduction à une campagne, être joué en one-shot ou bien servir d'intermède dans un contexte plus large. Il est plutôt destiné à des Investigateurs débutants.

L'histoire :

Alors que la débâcle Allemande se terminait en 1945, les Alliés étaient en train de dépecer les restes du Reich. Certains volaient les cerveaux, d'autres les inventions, alors même que les faits de guerre n'étaient pas totalement terminés. C'est dans ce gigantesque malstrom qu'une compagnie américaine chargée par le Général Straton de récupérer des instruments scientifiques nazis découvrit dans un hangar un étonnant dispositif – en fait, un portail vers une autre dimension – mais cela, les soldats ne le savaient pas.

Tous les SS et les scientifiques du camp avaient été tués par un commando chargé du « nettoyage » et face à l'imminence du péril rouge qui risquait de



réclamer sa part, il fallait récupérer tout ce qui était bon à prendre, on verrait ensuite.

C'est ainsi que le matériel fut rapidement embarqué sur la voie de chemin de fer la plus proche. Arrivé hors de la zone de combat, un détachement du Génie appuyé par quelques membres du Signal Corps sous le commandement du Capitaine Hostback récupéra le chargement, pendant que la compagnie repartait vers le front : il restait du boche à dessouder. De son côté, la petite troupe et son chargement partirent sur les belles routes de France, pour aboutir à la bourgade d'Entretrouzi prêt de Laon. Là, le capitaine et ses hommes décidèrent qu'ils étaient suffisamment en retrait des combats pour faire des tests. Ils s'installèrent donc dans un manoir que ses habitants avaient fuit depuis le début de la guerre, et firent bivouac.



Mais dans les sous-sols du manoir, le « matériel » fut activé sans précaution et monté d'une manière hasardeuse du fait de mauvaises connaissances en Allemand. Une porte dimensionnelle s'ouvrit, donnant sur un univers malsain. Ceci permis à certaines horreurs d'un autre monde de traverser et d'entrer dans le notre. Elles tuèrent tous les hommes sur place, dont Hostback et les membres du Signal Corps, mais le portail était instable et créa une anomalie physique qui secoua tellement le bâtiment que le manoir menaçât de s'effondrer. Avant que le cataclysme ne se produise, toutes les créatures sauf une eurent le temps de rentrer chez elle, le dernier de ces êtres indicible qui s'était attardé plus longtemps que ses frères se retrouvant bloqué sous



les décombres. Suite à l'effondrement, les gens du coin vinrent pour aider d'éventuels survivants. Ils découvrirent des corps démembrés sur les pelouses et récupérèrent du matériel militaire et des documents dans les caisses à l'intérieur des camions mais détalèrent lorsque des bruits inhumains se firent entendre en déplaçant certaines pierres menant au sous-sol. Ces bruits perdurèrent pendant environ une année.

Depuis, les ruines passent pour maudites ou hantées : les vieux du village savent encore ce qui a pu se passer dans le temps et refusent de s'approcher de l'ancienne demeure, mais tous les jeunes et les gens de l'extérieur ne prêtent aucun crédit à ces histoires car le phénomène ne s'est pas reproduit depuis cette époque, bien que personne ne soit à l'aise à côté des ruines et que plus personne ne s'y rende. Car dans les ténèbres des caves du manoir, la bête est restée en sommeil.

Le Conseil Régional dans le cadre de l'équipement subventionné par l'Europe a décidé de construire un nouveau bâtiment en lieu et place de l'ancien manoir. Ils ont facilement acheté le terrain et pour un prix modique, ce qui a d'ailleurs été le critère de choix des acheteurs. L'actuel maire, qui n'est pas du coin, à vendu en désaccord avec certains membres du conseil municipal.

Une société de travaux en bâtiments externe au village, choisie sur appel d'offre, est venue pour réaliser l'ouvrage. Les travaux ont bien commencés correctement, mais lorsque les ouvriers sont arrivés à dégager un accès à la cave, la bête est sortie et a tué 4 d'entre eux, laissant un cinquième quasiment mort. Trois autres ouvriers n'ont vu qu'une forme sombre et gigantesque s'envoler en direction de la forêt, qui les a terrifiés.

Le scénario qui suit se déroule sur 6 jours à partir de l'arrivée des Investigateurs jusqu'au départ de la bête. Plusieurs options sont possibles, mais le degré de liberté des Investigateurs sera de plus en plus limité alors que le temps passe.

Implication des Investigateurs

Face à la sauvagerie des meurtres, la Gendarmerie locale se trouve dépassée et fait un appel large à des compétences extraordinaires au sein des services d'enquête de l'administration française. C'est ainsi qu'un bref descriptif de l'affaire est arrivé sur le bureau du responsable des Investigateurs et qu'il a demandé à être saisi de l'affaire.

Si les Investigateurs ne sont pas des officiels, c'est par la presse que l'organisation est informée et que le responsable décide d'envoyer enquêter les Investigateurs. Il sera en revanche plus difficile

d'intervenir dans ce cadre, à moins que l'on considère que le maire ne mandate les Investigateurs, mais leur marge de manœuvre sera plus limitée. Enfin, il est possible que l'organisation pour laquelle travaille les Investigateurs soit mandatée par un mystérieux contact – le Général Straton, ou ceux qui ont poursuivi son œuvre à notre époque. Bien que ce ne soit pas le parti pris par ce scénario, on pourrait alors envisager l'existence d'un groupe parallèle chargé de surveiller la progression des PJ pour à la fin, récupérer l'usufruit de leur travail.

Investigations

Les rapports de gendarmerie

Les Investigateurs peuvent consulter les rapports de la Gendarmerie. Il y a les interrogatoires des trois ouvriers valides et de celui qui est blessé – ce dernier est à l'hôpital de Laon. Ils décrivent tous plus ou moins la même chose : alors que les travaux menaient bon train, une bête est sortie de la cave par l'ouverture qui venait d'être percée par leurs camarades et a tué tous les hommes sur place et en a blessé grièvement un cinquième. Cette chose devait faire entre 10 à 15 mètres, elle était noire et elle s'est envolée en direction de la forêt en hurlant horriblement – puis elle n'a plus été visible et n'est pas revenue. Si les Investigateurs souhaitent rencontrer les ouvriers, ils n'apprendront rien de plus mais ils pourront constater que ces hommes sont terrifiés et ne mentent pas (Psychologie).

Par la suite, une battue rapide a été organisée avec quelques hommes dans le bois mais n'a rien donné et a été arrêtée pour faute de traces. Le périmètre du manoir a été bouclé, les travaux arrêtés et une autopsie pratiquée. Elle révèle que les morts ont été transpercés de part en part au moyen d'un objet indéterminé. Le blessé présente les mêmes traces de blessures que les cadavres.

Le sous-sol de la ruine a été très rapidement visité, mais aucune bête n'a été trouvée dedans. Rien d'autre n'a semble-t-il été trouvé – ou cherché.

Une empreinte partielle d'une patte de la bête a été découverte sur le sol et un moulage au plâtre a été réalisé puis envoyé au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris – le résultat n'est pour le moment pas arrivé. Le rapport du Muséum arrivera le lendemain et conclura que l'animal ayant fait cette empreinte est inconnue, ou bien que l'empreinte est incorrecte et ne permet pas d'arriver à une conclusion, bien qu'elle soit nette. Cependant, elle permet de penser que l'animal mesure dans les 10 mètres par comparaison à d'autres empreintes connues.

La position légale présentée à la presse est qu'un animal d'une force exceptionnelle a attaqué les ouvriers et qu'il y a un risque pour la population, raison pour laquelle il faut tout tenter pour l'arrêter, bien que cette bête n'ait pas été identifiée. Les rumeurs iront bon train – de l'animal de cirque échappé à un loup ou une bête dangereuse

hébergée chez un particulier qui se serait enfuie.

Interroger les habitants

S'ils interrogent les vieux du pays, ceux-ci seront d'abord réticents à parler à des étrangers, bien qu'ils connaissent une partie de la situation. Si les PJ sont des officiels et se présentent comme des policiers, les gens seront plus enclins à se confier, mais les PJ devront être crédibles.

Des personnes ayant plus de 70 ans pourront indiquer qu'à la fin de la guerre, des Américains



sont venus dans le manoir alors abandonné et que le lendemain soir de leur arrivée un grand bruit d'explosion a été entendu et que le manoir s'était effondré. Des secours ont été organisés, mais au bout de quelques temps des bruits horribles se sont fait entendre, comme si une meute de lions furieux était présente sous les décombres. Les gens du pays se sont alors dit qu'il fallait un peu attendre que ces lions soient morts pour intervenir, mais un mois plus tard les bruits étaient les mêmes et une année plus tard c'était encore le cas. Personne n'a jamais voulu toucher aux ruines depuis dans le pays, à part quelques gamins trop curieux, qui sont vite revenus dans les jupes de leurs mères. Une réputation de maison hantée s'ancre dans l'inconscient collectif et bientôt plus personne ne voulu avoir à faire avec ce lieu maudit.

Les habitants plus jeunes n'en ont soit rien à faire, soit sont navrés qu'un tel incident se soit passé dans leur village et craignent pour eux ou leurs proches si une bête fauve en liberté peut s'attaquer à n'importe qui.

En tout cas, personne n'a été témoin de ce qui s'est produit au moment du décès des ouvriers.

Les propriétaires

Retrouver les descendants des propriétaires ne mène à rien, c'est une fausse piste : ils n'ont rien à voir avec l'histoire qui s'est déroulée pendant la seconde guerre mondiale et sont tous morts. L'information peut être obtenue à la mairie directement auprès

des employés, vérifiée avec les registres de l'état civil à la mairie et corroborée par des archives nationales sur la déportation. De fait, la commune a récupérée l'usufruit de ce bien, alors qu'elle savait ne rien pouvoir en faire jusqu'à récemment – du moins officieusement, car rien n'a jamais paru sur cette histoire.

Articles de presse

Pour consulter les articles de presse depuis la fin de la guerre, il faut se rendre à Reims où se trouve le journal (L'Union), Laon n'étant équipée que d'une antenne locale sans archives. Les archives au siège remontent jusqu'à la création du quotidien en 1944.

La bibliothèque municipale d'Entretouzi ne possède que 2 ans d'archive de L'Union pour cause de manque de place et tous les bulletins municipaux depuis les années 60.

Il n'y a en fait pas grand-chose à apprendre, car aucun article dans la presse régionale ne comporte d'information sur la ruine en dehors de l'investissement consentit par le département – la visite à Reims sera donc sans intérêt au final.

Le bulletin communal fait état de la récupération du bien par la commune, validée définitivement dans les années 70, et l'année précédente de sa vente au Conseil Général.

Au fur et à mesure de la progression de l'aventure, la presse relatera les développements de l'enquête, mais les journalistes devront toujours en savoir moins que les PJ.

Documents de la seconde guerre mondiale

Ces documents sont les dossiers des SS saisis par les Américains ainsi que de la paperasse propre aux Américains. Les documents Nazis sont bien





évidemment en Allemand et ceux des GI en Anglais, compétences de langues indispensables pour comprendre de quoi il retourne. Aucun document n'est en Français – bien que les aides de jeu le soit, pour plus de commodités.

Les documents ont été conservés dans 10 caisses datant de la seconde guerre mondiale portant les symboles Nazis ou US. Sur ces 10 caisses, 7 sont allemandes et 3 américaines. Deux des caisses Nazi sont pleines de matériel.

Les documents Américains comportent différentes autorisations de transport, des informations sur les déploiements et les mouvements de troupe ainsi que des cartes de France et d'Allemagne couvertes d'inscriptions et de routes. Il faut un jet réussi de TOC ou 1D3+1 heure pour découvrir les informations suivantes :

- Une feuille de route indiquant que la section du Capitaine Hostback devait transporter du matériel sensible depuis Potsdam vers la côte Atlantique afin de regagner les Etats-Unis (**voir l'Aide de jeu n°1**).

- Le rapport de récupération du matériel : liste des caisses (ceci permet de vérifier qu'elles sont toutes là, bien qu'il manque du matériel, utilisé dans la cave du manoir) et le fait que le matériel semble neuf et n'avoir jamais été utilisé.

- Le rapport sur le « nettoyage » à Postdam en date du 19 juillet 1945 : tous les allemands retrouvés décédés, impossible d'identifier Hermann Wolf dans l'ensemble.

Les documents Allemands sont beaucoup plus variés, car ils comportent des informations sur la vie du laboratoire SS de Potsdam : bons de commande et factures de matériel, cahiers de notes de l'équipe, dossiers militaires des scientifiques et des soldats les accompagnants, notes de service, échanges postaux avec d'autres sites militaires, ainsi que certains documents relatifs aux expériences. Il est difficile de rechercher dans ces documents, car les Américains ont pris tout ce qu'ils pouvaient dans l'objectif de traiter l'ensemble une fois de retour au pays. De plus, quelques locaux ont tenté de comprendre un peu ce qu'il y avait dans les documents sans y arriver, et ont mis une belle pagaille. Pour retrouver les informations détaillées suivantes, il faut 2+1D3 heures sur un TOC critique ou 4+2D3 heures par information :

- Le responsable scientifique est le physicien SS Hermann Wolf. Son dossier personnel n'est pas présent, mais son nom apparaît à plusieurs reprises dans les rapports et c'est lui qui signe toutes les commandes de matériel. Il est possible d'obtenir des informations ultérieurement sur le professeur Wolf.

- Le projet avait pour objectif de découvrir un moyen de se téléporter d'un lieu à un autre. Différents documents y font référence, mais le plus important est le Manuel d'utilisation, qui présente un schéma sommaire du téléporteur théorique et le moyen de l'activer (**voir Aide de jeu n°2**).

- Le téléporteur n'a jamais été utilisé avec des hommes par Wolf : les tests devaient commencer la semaine du 23 juillet 1945, mais n'on pu avoir lieu à cause du « nettoyage » (il faut comparer les dates des documents allemands et américains s'en rendre compte). **Voir l'Aide de jeu n°3**.

Les caisses de matériel sont composées d'un bric-à-brac d'outils de bricolage et de pièces détachées, certaines visiblement cassées et/ou rouillées par le temps, certaines difficilement identifiables pour des personnes n'ayant aucunes compétences techniques (jets de Bricolage ou Mécanique) et pour d'autres en physique (jets en Physique). Si l'on compare attentivement les schémas et les caisses de matériel (il faut au moins une journée pour cela), on peut découvrir que certaines pièces qui doivent se trouver sur le téléporteur sont dans les caisses. Mais rien ne permet de savoir s'il s'agit de pièces originales ou de remplacement (en fait, ce sont les pièces originales).

Se rendre sur place :

Les ruines

En surface

Les ruines ne se trouvent pas à proximité immédiate du bourg, mais sur une colline située à deux kilomètres au nord. La propriété est entourée d'un mur de pierres plus destiné à délimiter les lieux qu'à empêcher des intrus d'entrer et un petit portail de bois fermé par une chaîne récente sert d'entrée – la clef est détenue par la Gendarmerie. Les ruines sont situées à 50 mètres de là, bordées par la lisière proche de la forêt et entourées d'herbes folles – plus rien n'est entretenu depuis longtemps. Il y a des traces d'une activité récente avec des passages de camions et autres engins de chantier ainsi qu'un préfabriqué en tôles. Il reste sur place une pelleuse et une fourgonnette de l'entreprise de construction.

Les ruines en elles mêmes sont un amas de pierre encadré d'une bande de délimitation du périmètre de la Gendarmerie de couleur jaune. On peut distinguer quelques pans de murs et des traces noires de la suie de l'incendie initial. Une partie des pierres ont visiblement été déplacées et gisent à côté de l'amas principal et une ouverture est présente à cet endroit, qui mène au sous-sol. A ce niveau on peut voir au sol des traces noires de sang séché remontant à l'agression des ouvriers, et une empreinte partielle qui ne ressemble pas à une trace de pied humain.



Si un personnage est médium, il sentira une atmosphère étrange et 'chargée', comme une menace sourde mais bien présente dont s'exhale un mal tangible. Toute autre personne ne ressentira qu'un léger malaise indéfinissable. Cette sensation est la réminiscence de la présence de la Bête dans les sous-sols depuis la fin de la guerre.

Le sous-sol

Le sous-sol de la maison a plutôt bien été épargné par l'effondrement des parties supérieures. Sur l'ensemble des caves, il en reste quatre qui sont accessibles mais délabrées. Les infiltrations d'eau et les mouvements de la bête ont abîmé ou salit le reste, ce qui fait qu'il n'est pas très agréable de s'y promener mais ce n'est pas à proprement parlé dangereux. Le reste des caves n'est accessible que s'y les gravas qui les encomrent sont déblayés, ce qui nécessiterait de faire revenir des ouvriers, ce qui est exclus tant que la zone reste une scène de crime.

La première cave est celle par laquelle on entre en suivant l'ouverture réalisée par les ouvriers, et qui a permis à la bête de sortir. Ellen'a rien d'extraordinaire et présente quelques amoncellements de gravas.

La seconde cave est la plus grande. C'est ici que se trouve ce qui reste des portails. L'un à l'air plutôt en bon état bien que certaines pièces présentent des traces de rouille et que des câbles soient arrachés. Le second semble être passé sous un rouleau compresseur et est complètement écrasé au sol. La pièce comporte également deux caisses avec des documents, qui comportent des détails précis sur le système du portail.

La troisième cave a servi de débarras aux soldats et accueille les caisses vides dans lesquelles le matériel était entreposé avant d'être monté dans la seconde cave. L'ensemble est un fouillis de grandes caisses et de boîtes en bois avec d'autres conteneurs métalliques dans lesquels étaient entreposées des batteries. Certaines ont été cassées par la bête et on peut trouver des traces de griffes ou de dents.

La quatrième cave est composée d'un ensemble d'ossements et d'un fatras d'objets posés en cercle. C'est l'endroit dans lequel la bête avait fait sa couche pour se reposer au cours des nombreuses années passées à attendre piégée dans la cave.

Sur tous les murs, on peut trouver une innombrable quantité de striures qui sont en fait les tentatives de la bête pour s'échapper en creusant, mais sans effet. Réaliser cela amène à un jet de SAN 0/1D2 après avoir réalisé que la chose qui est restée là a vécu sans se nourrir pendant 60 ans – et sans en mourir.

Caisses de la seconde cave

Les documents contenus dans les deux caisses de la seconde cave contiennent des informations détaillées sur le fonctionnement et l'entretien des

portails. On peut y trouver un schéma complet cette fois. Étudié avec précision (au moins une journée de lecture), on pourra se rendre compte que le portail disponible est incomplet et qu'il manque des pièces contenues dans l'une des caisses de matériel conservées à la mairie. Il y a également un processus d'activation du téléporteur. Bizarrement, cela nécessite l'utilisation de sang frais d'origine humaine à placer dans un récipient situé sur le côté et on doit réciter à voix hautes plusieurs fois une phrase incompréhensible. Dans les documents, on peut trouver une version tronquée et mal recopiée du fameux Unausprechlichen Kulten de von Juntz, qui n'en comporte que le chapitre III (perte 2 points de SAN), qui a servi pour les travaux de Wolf. Il n'y a qu'un sort exploitable qui est Contacter l'Homme Cornu, dont Wolf s'est servi et qui lui a permis d'obtenir certains savoirs interdits. Si jamais les Investigateurs tentent le sort, utilisez Nyarlathotep comme bon vous semble, mais la lecture et la compréhension de l'ensemble (rédigé en allemand) ne devrait normalement pas permettre d'y arriver pendant la durée du scénario.

Portails de téléportation

Le second portail de téléportation est totalement détruit et aucune pièce détachée ne peut en être récupérée – il n'est pas non plus possible de le réparer.

Le premier portail est en revanche en bien meilleur état. Il suffit de remplacer quelques pièces, de changer les câbles coupés et de suivre la procédure d'activation et il sera possible de l'utiliser. Seulement, pour les Investigateurs, il est préférable que les pièces manquantes lors du test de 1945 soient ajoutées, sinon l'appareil souffrira du même problème que celui qui s'est produit à l'époque : il ouvrira sur une dimension étrange et des créatures pourront s'introduire dans la nôtre. En revanche, une fois complet, les créatures ne pourront pas passer le portail – il ne sera possible que d'entrer dans leur dimension mais pas de passer de leur dimension dans la nôtre. Du coup, toute personne traversant le portail ne pourra pas revenir tant que le portail sera complet. Ces informations sur le fonctionnement du portail ne pourront pas être découvertes dans les documents, vous pouvez les adapter à votre souhait mais ce fonctionnement a pour avantage que ceux qui prennent leur temps sont récompensés.

Dans la forêt

Si les Investigateurs partent dans la forêt située derrière la ruine sans préparation, ils risquent fort de se perdre. La forêt couvre en effet un terrain délicat très accidenté avec nombre crevasses et à pic de quelques mètres, qui ont empêché les gendarmes d'intervenir à leur guise lors de la première battue. Dans tous les cas, ils ne rencontreront pas la Bête



– elle ne s’attaquera pas à plusieurs personnes en même temps à moins d’y être contrainte. En revanche, il y a 50% de chances qu’elle s’attaque à un individu seul ou isolé d’un groupe.

Si une battue de grande ampleur est organisée, la Bête ne pourra pas se cacher et sera forcément découverte, à vous de déterminer combien de temps cela prendra.

Développements et action dans le temps

Le lendemain de l’arrivée des Investigateurs, la faim poussera la Bête à traquer une nouvelle proie afin de se nourrir. Il s’agira d’un jeune homme du pays que la bête tuera dans son véhicule garé en lisière de la forêt sur la départementale. Puis la bête repartira dans la forêt pour se reposer et reprendre des forces. Ceci se produira encore deux fois dans les cinq jours qui suivent. Au bout de ce laps de temps, la bête sera assez forte pour quitter la forêt et partir dans un autre lieu – les Investigateurs n’auront plus aucune chance de la rencontrer pour s’en débarrasser.

Les victimes seront :

- *Jamy Courteau, un jeune de la région qui n’est pas issu d’Entretouzi venant rencontrer sa belle.*

- *Hélène Tournon, une mère de famille du village pressée qui aura une panne de voiture.*

- *Mr et Mme Vandermeier, un couple de touristes Belges vélocipèdes qui n’ont pas écouté les informations.*

Toutes ces personnes seront tuées à proximité de la forêt et présenteront les mêmes caractéristiques : ils se sont arrêtés prêt du bois et ont des blessures similaires qui seront attribuées à la bête.

Tous les rapports ou interviews arriveront à la même conclusion : c’est la même bête qui a tuée toutes ces personnes, tout se passe à proximité de la forêt, il n’y a jamais de témoins des agressions. Si jamais les Investigateurs ne sont pas très prudents dans la communication autour des meurtres, la Gendarmerie le sera pour eux et tentera systématiquement de minimiser et de maquiller les faits.

Avec ces nouveaux meurtres, les PJ auront une forte pression de leur hiérarchie ainsi que des habitants et de la Gendarmerie afin de conclure au plus vite. Le délai des 6 jours devrait leur permettre de mener à bien toutes les tentatives qu’ils désireraient tester, avec des conséquences variées. Cependant, il sera plus facile de demander des renforts ou de bénéficier de l’aide de la population pour des actions de masse avec le temps. Le revers de la médaille est que cela attirera les journalistes, qu’il

faudra tenir à l’écart. La désinformation sera alors une aide précieuse pour être tranquille.

Se débarrasser de la bête

Pour se débarrasser de la Bête, il n’y a que deux moyens :

- Le premier est d’organiser une grande battue ou de passer son temps à sillonner la forêt avec une brigade cynophile. La Bête fera tout pour esquiver les intrus, mais s’il y a suffisamment de monde ou des chiens, elle se retrouvera acculée et n’aura d’autre choix que de combattre pour sa survie. Le résultat de cette option sera un grand nombre de morts, car elle est tout de même puissante – et sa force croit avec le temps, comme présenté dans l’annexe 1.

- Le second consiste à réactiver le portail. A moins que des personnes ne patrouillent en lisière de la forêt près des ruines, la bête reste à proximité. C’est par là qu’elle est entrée, c’est par là qu’elle peut rentrer chez elle le plus facilement. Si les Investigateurs réactivent le portail, la bête tentera par tous les moyens de le retraverser. Cependant, les Investigateurs doivent bien faire attention à leurs actes. S’ils réactivent un portail mal montés, d’autres Bêtes pourront surgir de la dimension parallèle et les tueront, mais au final toutes les bêtes repartiront chez elles – piètre consolation, mais le mal est temporairement refoulé. Dans le second cas, les autres Bêtes ne pourront pas entrer et celle restée dans notre dimension fera tout pour repasser le portail et rentrer chez elle – à moins qu’elle ne se sente assez forte pour rester sur Terre au bout des 6 jours.

Après le scénario

Si jamais les Investigateurs ont réussi à se débarrasser de la Bête soit en la tuant soit en la renvoyant chez elle, il leur faudra donner les documents et le matériel découvert à d’autres services, qui se chargeront de les étudier pour en tirer profit. Un moyen d’éviter que quelqu’un n’ouvre trop vite un portail vers le monde des Bêtes est de détruire les documents les plus importants et de saboter le portail – de ce fait, personne ne sera capable de remettre en marche cet engin ouvrant sur les enfers. Mais cela dépendra de la morale des Investigateurs et de ce qu’ils auront réussi à comprendre de ce mécanisme – et la construction d’un nouveau portail ne sera qu’une question de temps de toute façon pour l’humanité.

Si les Investigateurs n’ont pas réussi à se débarrasser de la bête, elle restera sur Terre et rejoindra un culte de Cthulhu. Elle sera alors en mesure de se venger des actions des Investigateurs ou de fournir un moyen de créer des ennemis récurrents à vos PJ sans qu’ils se doutent au début de qui les harcèle jusqu’à ce que la vérité leur soit révélée – ou qu’ils périssent.

ANNEXE 1 - PNJ

Hiérophante, race supérieure de serviteur - La Bête du Sous-sol

	Jour 1	Jour 3	Jour 6
FOR	38	42	46
CON	17	23	25
TAI	43	43	43
INT	19	19	19
POU	10	15	20
DEX	8	9	10
Bonus aux dommages	8	9	10

La Bête n'est autre qu'un Hiérophante. Cette créature est apparue pour la première fois dans le supplément amateur Oktobronomicon, vous trouverez tous les détails la concernant sur le site www.tentatucules.net soit en téléchargeant le supplément, soit en la cherchant dans la toc-cyclopédie.

Les Hiérophantes font partie des serviteurs de Cthulhu et vivent dans plusieurs dimensions et univers, pas uniquement dans le notre. Dans cette histoire, le portail ouvre sur un lieu où les Hiérophantes sont légion.

Cette créature est par nature prudente, elle n'attaquera que si elle est sûre de l'emporter ou si

on l'accule. Son objectif est de reprendre suffisamment de forces pour retourner d'où elle vient ou bien aller rejoindre ses pairs sur Terre.

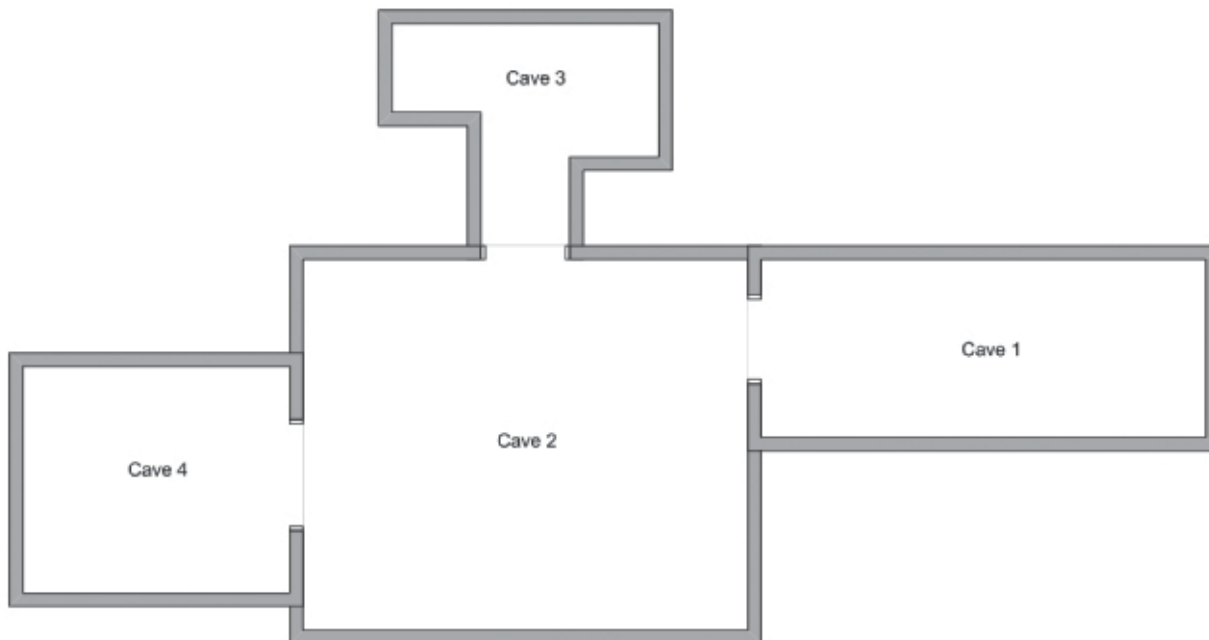
Les statistiques proposées sont en premier lieu celles de la créature lorsque les Investigateurs arriveront sur place. Plus le temps s'écoulera et plus l'Hiérophante sera fort, ce que l'on constate avec l'évolution de ses caractéristiques. En particulier, un Hiérophante est capable de télépathie, mais cette capacité est inhibée au début de l'aventure par ses faibles forces – elle sort d'une stase de sommeil dans laquelle elle s'était placée afin de survivre pendant ces années d'enfermement.

Capacités spéciales : l'Hiérophante ne sera capable de télépathie que le dernier jour, avant son départ. Le mieux est de faire coïncider ce jour avec l'action des Investigateurs afin que le groupe se retrouve face à une bête en pleine possession de ses moyens. Cependant, s'ils tardent trop dans l'investigation, ils ne trouveront rien... ce qui leur posera des problèmes avec leur hiérarchie, mais c'est un moindre mal avec ce qui les attendra dans le futur.

Sorts : ceux qui vous paraissent les plus adaptés à cette aventure et à votre groupe.



ANNEXE 2 - Carte



ANNEXE 3 – DESCRIPTIF DES AIDES DE JEU

Page 64 – Aide de jeu n°1

Ordre de mission du Capitaine Hostback émis par le Général Straton

Page 65 – Aide de jeu n°2

Page 18 du manuel d'utilisation des téléporteurs, rédigé par le professeur Hermann Wolf

Page 66 – Aide de jeu n°3

Dernière page manuscrite du cahier de bord du professeur Hermann Wolf.



TOP SECRET

**DEPARTMENT OF THE ARMY
SPECIAL STAFF, UNITED STATES ARMY
WASHINGTON 25 DC**

Ordre de mission

25 Jul 45

Numéro de série : SS272A
Emetteur : Gal Straton
Recepteur : Cpt Hostback, 5eme Génie
Nom de mission : Opération Catalyna Blue.

Mission :
Objectif principal, prendre possession d'un chargement Hazard
provenant de Postdam à Strasbourg, puis router ce chargement jusqu'à
Calais.

Objectif secondaire, s'assurer en route que le matériel est bien
opérationnel.

Contraintes :
Le plus grand secret est de rigueur, la nature de cette mission ne
doit être connue que du plus faible nombre de personnes possible. Des
membres du Signal Corp autorisés vous seront directement affectés à
Strasbourg avec les compétences requises.

Si le matériel s'avère opérationnel, il faudra au plus vite
l'acheminer à Calais pour le monter à bord du Kentucky, qui vous attendra
jusqu'au 15 Septembre 1945.

Si le matériel s'avère défectueux, le convoyage du chargement sera
moins prioritaire et sera attendu par un autre navire en partance
ultérieure.

Si rien d'exploitable n'était retenu, l'ensemble des pièces en votre
possession devra être détruit et vous devrez demander de nouveaux ordres de
mission au Commandement Central des Services.



et on place à la fin le bocal pour les forces vives sur le bras d'alimentation.

- Activation -

Une fois correctement assemblées, les deux portes du téléporteur sont presque prêtes à fonctionner, il faut les activer.

Ceci nécessite de suivre les indications suivantes :

- * brancher électriquement chaque porte sur une batterie
- * verser dans chaque bocal un peu de force vive pris des participants - il faut 1 litre de sang au total
- * scander plusieurs fois la formule 'Gnar thag nor gnar snor anderaven athan cer nagl affen'.

Les appareils sont alors opérationnels et il est possible d'entrer par l'un d'entre eux puis de ressortir par l'autre, à condition que les pierres aient bien été synchronisées auparavant.

Dans le cas où un seul appareil est actif, on entre et on sort par le même téléporteur, ce qui ne présente aucun intérêt pratique, si ce n'est de ne présenter aucun danger pour les sujets empruntant le passage.

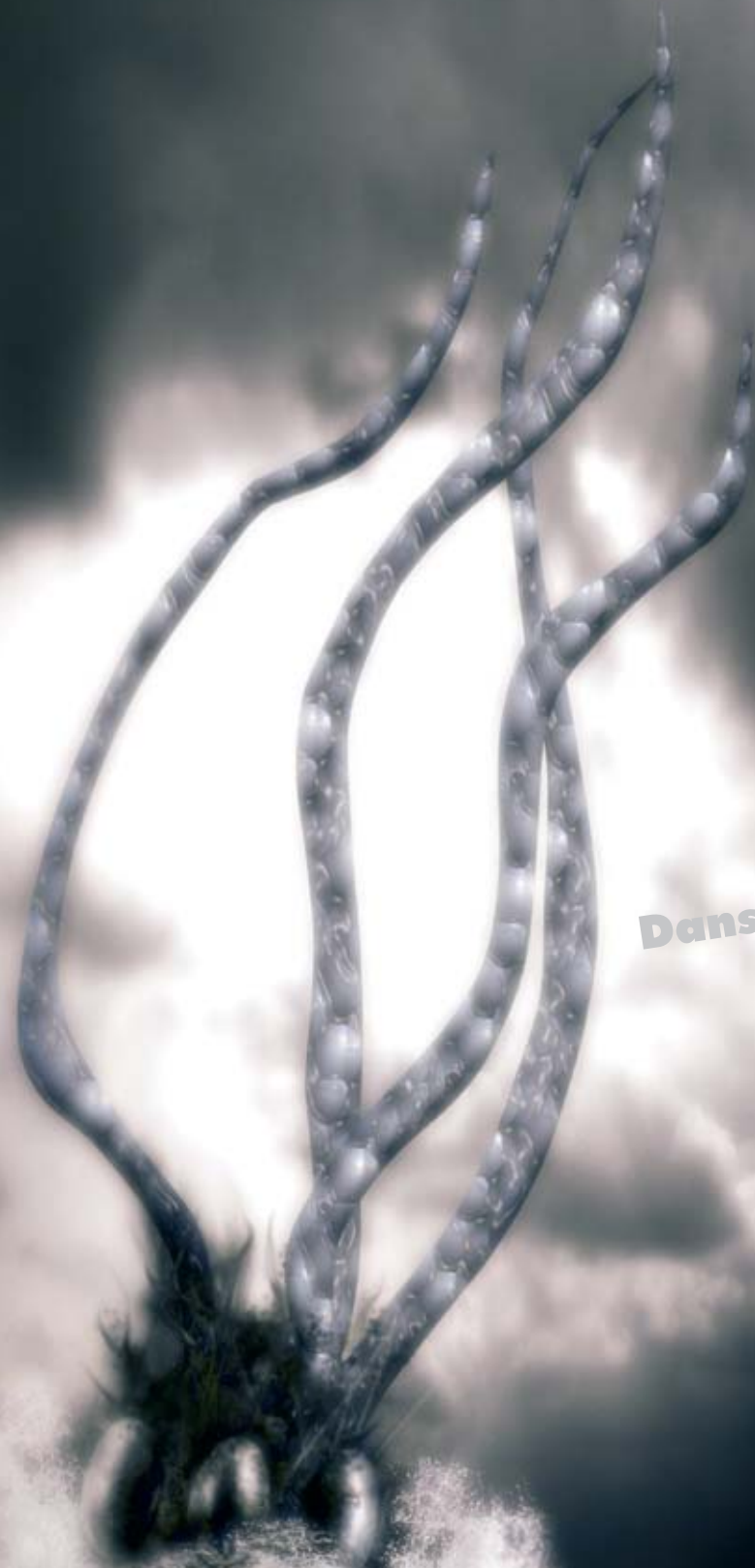


14 juil 45

Nouveaux tests réalisés avec un seul appareil actif et un chien. Le caporal Stater nous a gracieusement fourni son berger allemand Adolf pour le test. Une fois le sang versé et la formule récitée, l'appareil s'est activé comme nous en avons maintenant l'habitude. Puis nous avons conduit Adolf devant la porte, qu'il a finalement accepté de franchir après plusieurs injonctions de son maître. Il est immédiatement réapparu par la porte.

17 juil 45

Encore un test réalisé ce jour avec Adolf. Après avoir vérifié la synchronisation des cristaux, versé le sang et récité la formule, les deux portes ont été activées l'une après l'autre. Nous avons présenté Adolf à l'une des portes, qu'il a franchi sans difficulté. Il est presque immédiatement réapparu par l'autre porte, apparemment effrayé, et il a fallu 5 minutes à Stater pour le calmer. Les sens de l'animal ont sans doute été désorientés par ce voyage ; il faudra donc bien préparer les soldats pour les tests de la semaine prochaine. La traversée du chien est un succès total, qui prouve qu'il est possible de faire voyager dans l'espace un être vivant et non plus seulement des objets comme lors du mois dernier. J'espère pouvoir présenter très bientôt ces résultats au Führer.



Dans le Prochain numéro :



SECRET